

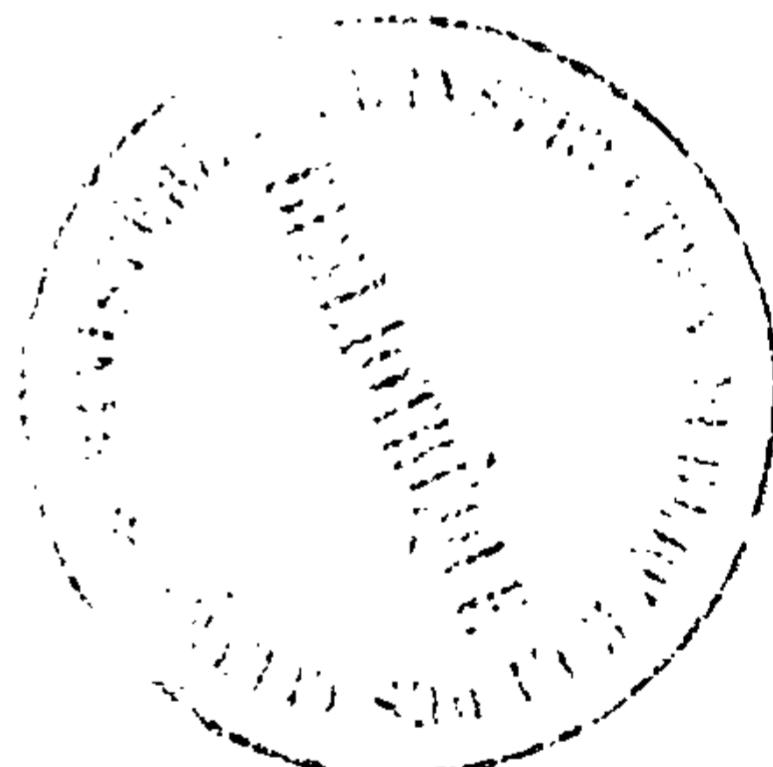
BULLETIN
TRIMESTRIEL
DE LA SOCIÉTÉ
DES
SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DU DÉPARTEMENT DU VAR ,

SÉANT A TOULON.

Sparsa colligo.

DEUXIÈME ANNÉE, N° 4.

1834.



TOULON.

IMPRIMERIE DE J. M. BAUME ,
PLACE D'ARMES n° 13.

1834.

TABLE DES MATIÈRES



Rapport de la commission chargée d'examiner la question des Salles d'asile à établir dans la commune de Toulon, par M. Curel, rapporteur, 1

SCIENCES.

Analyse de la vertu des médicaments; introduction, traduit de l'italien, par M. Ferrat, (*Suite.*) 11

Mémoire sur l'Homme considéré comme herbivore, par M. Layet, (*Suite et Fin.*) 34

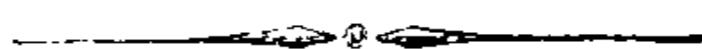
LITTÉRATURE.

Eveline ou le cardinal et la duchesse, nouvelle-drame, par le même, 57

La Coquette le petit Miroir et la Lorgnette, fable, par M. Garnier, 125

Menton, stances, par M. Dubourg, 127

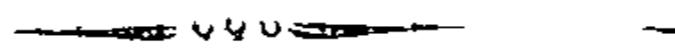
Notice nécrologique sur M. Leclair, ancien chirurgien en chef des armées navales, par M. Garnier, 132



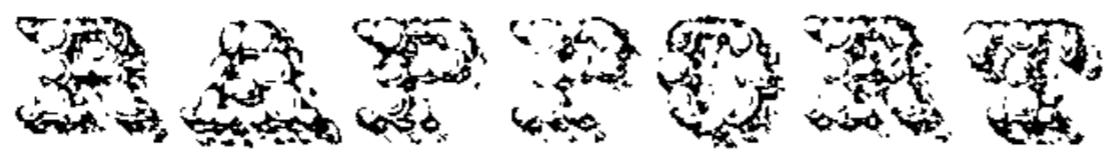
Bulletin bibliographique, 139

Tableau de la quantité d'eau tombée à Toulon pendant les années 1833 et 1834, par M. Robert, 149

Table générale des matières contenues dans les 4 bulletins, pendant l'année 1834, 150



Nota. La Société déclare n'approver ni imprimer les opinions émises par les auteurs des ouvrages imprimés dans ses bulletins.



SUR L'UTILITÉ DE QUELQUES SALLES D'ASILE ,

DANS LA COMMUNE DE TOULON ;

Fait au nom d'une commission composée de

MM. FERRAT, DANY, RICARD, DE PRYCOURT et GURU.

(*Séance du 1^{er} décembre 1834.*)

MESSIEURS ,

Faire cesser l'état précaire de la classe la plus nombreuse de la société , et préserver ainsi tout le corps social des tourmentes révolutionnaires auxquelles il est sans cesse exposé , tel est le problème difficile dont tous les économistes anciens et modernes se sont proposé la solution.

Parmi les économistes anciens , les uns , plus prudents et plus positifs , acceptèrent les formes sociales telles qu'elles étaient à l'époque de leur existence , et , sans avoir égard aux évolutions progressives de l'esprit humain , ils furent amenés à considérer le prolétariat comme une ulcère malheureusement incurable , à l'action de laquelle on ne pouvait opposer que de faibles palliatifs. Les autres , plus audacieux et plus spéculatifs , après avoir battu en brèche la vieille et robuste organisation du moyen âge , ne reculèrent pas devant l'édification de nouveaux systèmes. Mais ces

systèmes, admirables comme objets d'imagination, furent justement regardés d'une application tout-à-fait impossible, à moins de renverser de fond en comble tout l'ordre social, et d'ensevelir plusieurs générations sous ses ruines.

Quant aux économistes modernes, dans le sein de la société telle que l'ont faite la révolution de 89, la presse et l'industrie, ils ont cru trouver le germe de formes plus pures et plus belles, le principe d'un ordre plus rationnel, plus juste, plus digne de l'humanité; et prenant le sage parti de s'appliquer à perfectionner les détails, plutôt qu'à refondre l'ensemble, ils n'ont pas désespéré d'arriver insensiblement aux grands résultats qu'ils se sont proposés, et de voir à la longue disparaître l'état précaire de la classe ouvrière, comme ont successivement disparu l'esclavage et l'humiliante condition de serf.

Votre commission, Messieurs, partage et leurs opinions et leurs espérances. Avec eux, elle croit à la perfectibilité humaine, au triomphe de la justice et de la raison, à la régénération lente, mais complète de la société. Avec eux, elle croit aussi qu'on ne peut arriver sans secousse à la réforme générale de tous les abus qui flétrissent encore notre constitution sociale, qu'en perfectionnant les détails les uns après les autres, soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral; et qu'en conséquence toute institution, telle chétive qu'elle paraîsse, qui peut contribuer au bien être des mas-

ses , est digne de fixer l'attention des amis de l'humanité.

Vous présenter, Messieurs , une semblable profession de foi , c'est vous dire avec quel empressement votre commission s'est livrée à l'examen de l'importante question des *Salles d'asile* , que vous aviez choisie parmi tous les autres objets d'intérêt local dont votre règlement vous impose l'obligation de vous occuper.

Sous le rapport philosophique , comme sous le rapport d'intérêt purement matériel , cette institution lui a paru tellement utile et opportune , que pour ne pas ajourner au trimestre prochain , l'impression du mémoire qu'elle avait à vous présenter , elle m'a prié de coordonner immédiatement mes idées et de vous soumettre dès aujourd'hui le résultat de ses délibérations ,

Les impressions , Messieurs , que nous recevons dans l'enfance , laissent en nous des traces qui ne s'effacent presque jamais. A moins que la raison mûrie , plus tard , par l'étude et par l'expérience , ne nous donne la force et la volonté de nous corriger de nos défauts , il est rare que nous ne conservions ceux que nous avons contractés dans notre bas âge , et qu'à l'époque où les passions commencent à se développer dans notre cœur , ils ne grandissent et ne deviennent des vices capables d'empoisonner toute notre existence.

L'éducation , comme l'a dit un sage , doit donc commencer avec la vie. Or , Messieurs , en quoi

consiste l'éducation première de la classe la plus pauvre et la plus nombreuse de la société ?

Si vous allez examiner le ménage de l'ouvrier qui vit au jour le jour du prix de son travail , à peine y trouverez - vous , je ne dis pas la pratique , mais la connaissance des vertus qui rendent estimable et qui contribuent au bonheur . On y cherche seulement à se procurer de quoi satisfaire aux premières nécessités de la vie ; et si la providence y place des enfans , le père croira avoir rempli toutes ses obligations , alors qu'il aura apporté le morceau de pain qui doit les substanter ; et la mère s'applaudira de son mérite , quand à force d'économie , elle sera parvenue à réunir assez de hardes pour les garantir contre les intempéries des saisons .

Quant aux leçons et aux exemples d'amour pour les parens et de respect pour les vieillards ; d'ordre , de prévoyance et de propreté ; de résignation dans les souffrances , et de modération dans les plaisirs ; d'obéissance aux commandemens de Dieu , et de vénération pour les choses sacrées , tout cela tient à des devoirs de conscience qu'on est incapable d'apprécier là où l'ignorance et la misère ont introduit les soucis , la mésintelligence et la brutalité .

Cependant , Messieurs , de l'application universelle de ces principes à l'éducation de l'enfance , dépendent et le bonheur individuel des hommes , et le bien être général des populations .

Il a bien mérité de l'humanité , celui qui le premier a eu l'heureuse idée de fonder une *caisse d'épargne* , où le prudent ouvrier pût venir déposer le fruit de ses laborieuses économies : et l'on ne saurait trop encourager et propager ces utiles établissements. Mais comment voulez-vous que le jeune manouvrier résiste aux attractions des boissons et des plaisirs ; qu'il ait de l'ordre , de la prévoyance , de la moralité , à l'âge où mille passions l'assiègent ; si dès son enfance , vous ne l'avez façonné à des habitudes d'économie et de travail ; si vous ne lui avez inspiré de bonne heure , de l'horreur pour le vice , et du goût pour la vertu ?

Elle est grande , Messieurs , et féconde en résultats , la loi qui a fait surgir sur tous les points du royaume , des écoles nationales gratuites pour la classe indigente. Mais comment voulez-vous que les élèves y soient soumis , laborieux , capables de profiter des leçons qu'ils y reçoivent ; si en quittant le sein maternel , ils ont appris d'abord à méconnaître tous les devoirs de leur âge , et si , corrompus avant le temps , ils ont contracté l'habitude facile du mensonge , de la rapine , du vagabondage ?

Eh bien ! Messieurs , c'est principalement pour éviter les vices nombreux de l'éducation domestique , dans la classe ouvrière ; c'est pour jeter la semence des vertus sociales dans le cœur des jeunes malheureux qui , jusqu'à l'âge de raison , végètent , comme des brutes , dans l'ignorance de

ce qu'il est utile de savoir et de pratiquer, que les *Salles d'asile* ont été fondées.

Là, sous la tutelle de femmes estimables qui se dévouent au bien de l'humanité, de petits garçons et de jeunes filles, depuis l'âge de 2 ans jusqu'à 6, apprennent les uns, les éléments de la lecture et de l'écriture; les autres, la couture et le triicotage; tous, les devoirs que prescrivent la nature et la religion.

Un règlement sagement conçu a disposé de toutes les parties de la journée, pour des exercices physiques et intellectuels judicieusement variés. Il y a des heures pour la prière et pour le chant, pour l'étude et pour les travaux manuels; mais les jeux qui favorisent le développement des forces y obtiennent toujours la meilleure part; ils précèdent et suivent les repas auxquels la sollicitude maternelle a pourvu dès le matin, en mettant le petit panier sous le bras de son enfant.

La salle est grande et bien aérée; elle est décorée de tous les meubles qui ont été jugés nécessaires: des bancs mouvans, des ardoises, de petites corbeilles, des tableaux et d'un poêle pour l'hiver. Dans une chambre voisine on a même dressé un lit de camp pour les jeunes enfants qui éprouveraient le besoin du repos et du sommeil. Tout a été prévu.

La directrice et les sous-maîtresses, à l'existence desquelles la commune a pourvu généreusement, ont de la douceur, de la patience, de la piété,

des connaissances variées et surtout une bonne prononciation française. Elles aiment, par des récits divers, à exciter la curiosité et l'attention de leurs petits adeptes ; mais leurs contes que Berquin, Blanchard et autres leur fournissent en grand nombre, renferment toujours une moralité susceptible d'être appréciée par ces jeunes intelligences. Ils ne ressemblent en rien à ces créations fantastiques qui épouvantent l'imagination des enfans, et les prédisposent à une grossière crédulité.

Un médecin vient tous les jours inspecter l'établissement, s'assurer de la santé des enfans, et donner aux personnes chargées de leur surveillance, les conseils qu'il juge utiles au développement de leurs facultés.

Ainsi rien ne manque à cette *Salle d'asile*. La mère de famille y amène son enfant avec confiance, et cette confiance n'est jamais trompée. Libre de toutes ses actions, maîtresse de tout son temps, elle peut en disposer pour le service d'autrui, et se créer une industrie qui ajoute aux bénéfices journaliers du chef de la maison. Son enfant n'est plus là tout le jour pour l'impatienter de ses étourderies, de ses malices, de ses cris assourdissans ; et s'il est absent, elle ne craint plus qu'il courre les rues au risque de se faire écraser. D'autres mères veillent sur lui, et lui prodiguent des soins plus assidus qu'elle ne pourrait elle-même le faire. Elle ne le voit que le soir, et l'en aime davantage ; car ses défauts disparaissent de jour en jour : il est plus propre, plus doux,

plus carressant. Elle se plait à le faire causer, à l'entendre répéter le petit conte de la journée ; elle profite elle-même de ses leçons ; elle est heureuse.

Les avantages, Messieurs, que les *Salles d'asile* offrent au présent, soit en préservant les enfans des dangers auxquels l'abandon les expose, soit en rendant aux parens toutes les heures destinées au travail, et les gages qu'elles donnent à l'avenir par une première éducation morale et intellectuelle, ont été si généralement estimés, qu'un grand nombre de communes n'ont pas hésité de s'imposer des sacrifices pour se les procurer.

La ville de Toulon, si riche et si peuplée, se montrerait-elle insouciante, quand il s'agit d'une institution aussi éminemment utile ? Ses écoles gratuites sont fréquentées par plus de 700 enfans pauvres ; ce qui suppose une population indigente, extrêmement nombreuse. Or, cette population supporte, comme nous, la charge onéreuse de l'octroi et des impôts indirects. Cependant il s'en faut bien qu'elle en retire autant de bénéfices que nous. Nous avons un collège, pour notre instruction, un théâtre, pour nos plaisirs, une garde nationale pour notre sûreté, le budget de la ville va au-devant de tous nos désirs ; et la classe ouvrière, la classe la plus active, la plus intéressante, serait privée d'un établissement peu coûteux, qui lui promet plus de repos, d'indépendance, de bien être et d'avenir !

En demandant quelques *Saïles d'asile*, ce n'est donc pas une faveur que nous demandons, c'est un acte de justice, un hommage à la morale publique, un sacrifice aux intérêts généraux de la cité; car il nous importe grandement à tous, quel que soit notre rang et notre condition, que la génération future, dont nos enfans doivent faire partie, possède des mœurs moins grossières et moins dissolues, plus de bonne foi et de religion.

Notre voix sera entendue, Messieurs; elle trouvera des échos dans tous les cœurs honnêtes, parce qu'elle ne proclame que des principes de bienfaisance et d'humanité. Mais dût-elle ne rencontrer que des oreilles insensibles, nous n'en serions pas moins obligés de dire hautement tout ce qui nous paraît équitable et bon, N'oublions pas que toute opinion qui est juste, ne manque jamais de triompher tôt ou tard, par cela seul qu'elle est juste. C'est à ce triomphe lent et successif des idées nouvelles, qui ont leur principe dans la raison, que nous sommes redevables de la révolution morale qui, depuis un siècle, s'opère parmi nous. Eh! que de progrès n'avons-nous pas à faire encore, si comme je le crois, tout ce qui est bon doit s'accomplir un jour! Que de réformes n'avons-nous pas encore à désirer, si, comme l'a dit un philosophe moderne, la civilisation la mieux faite consiste dans la répartition la plus large et la plus juste des bénéfices et des charges de la société!

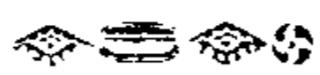
(10)

D'après toutes les considérations que je viens de vous soumettre, Messieurs, votre commission vous propose de prendre la résolution suivante :

LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DU VAR, ÉMET LE VOEUF QUE DES SALLES D'ASILE SOIENT ÉTABLIES DANS LA COMMUNE DE TOULON, SUR LE PLAN LE PLUS LARGE ET LE PLUS APPROPRIÉ AUX BESOINS DE LA CLASSE INPIGENTE. (*Adopté.*)

CUREL, *rapporleur.*

SCIENCES PHYSIQUES.



ANALYSE

DE

LA VERTU DES MÉDICAMENS,

TRADUIT DE L'ITALIEN.

(SUITE.)



C'est sous Tibère, empereur non moins illustre par ses vices que par ses talens, que l'on peut raisonnablement fixer l'époque funeste de la profusion des remèdes introduite dans l'art salutaire pratiqué à Rome, et, par suite, de la décadence de cet art lui-même. Il est probable que cet abus a été le motif principal du peu d'estime qu'avait, pour les médecins et pour la science qu'ils professaient, cet empereur accoutumé à dire que tout homme devait être son médecin, lorsqu'il était parvenu à sa trentième année. Le fait est qu'on voit décroître, comme en même temps, les lettres et la médecine, et peut-être par la même raison, puisque toutes les branches des connaissances humaines sont liées entr'elles. Ainsi que cela était arrivé, quelques siècles auparavant en Grèce, on remarque qu'avec la décadence de la médecine,

s'augmentèrent alors l'abondance et la variété de la matière médicale ; l'abus des compositions et des mélanges reprit du crédit, et la pratique d'Hyppocrate et d'Asclépiade étant tombée dans l'oubli, les médecins ne s'occupèrent plus que d'étudier les médicaments, et ils ne furent pas seuls, les philosophes même et les gens de lettres s'en mêlèrent aussi : tels furent un Papirius Fabianus, tant loué par Pline, et un Antoine Castor que cet écrivain avait connu dans sa vieillesse et qui croyait tellement à la vertu des plantes qu'il les cultivait express dans son jardin (1). Les remèdes composés acquièrent enfin plus de réputation que les simples. Ménérate doit être regardé comme le premier médecin, existant alors à Rome, qui ait particulièrement écrit sur la composition des médicaments. Héra de Cappadoce le suivit, et il s'occupa du même objet; Galien les loue tous les deux, pour avoir été les premiers qui aient écrit à Rome sur la matière médicale composée (2). Bientôt les Latins eux-mêmes s'en occupèrent, et Scribonius Largus, affranchi de Claude, et qui accompagna ce dernier dans son voyage en Angleterre, écrivit un traité particulier sur la composition des remèdes. Mais ce fut sous l'empereur Néron que l'on vit augmenter outre-mesure le crédit et l'usage des remèdes composés, sans, pour cela, que la réputation des simples diminua, puisque Evace, roi des Arabes,

(1) Liv. 25 chap. 2.

(2) De comp. M. S. Loc. livre 6.

composa et dédia à Néron un ouvrage sur les effets salutaires des remèdes simples (1). L'archiâtre de cet empereur, le fameux Andromaque, contribua plus que tous les autres à propager cet abus qui a été si nuisible aux progrès de la médecine. Il écrivit beaucoup sur les remèdes tant internes qu'externes ; il en inventa un grand nombre lui-même, et il surchargea la composition de quelques uns qui l'étaient déjà trop, comme on le voit par la thériaque, antidote qu'il nomma le premier ainsi, au rapport de Galien (2), tant à cause des chairs de vipère qu'il y ajouta, que pour son utilité contre les morsures de ces mêmes animaux ; il en décrivit la composition, l'usage et les vertus dans un petit poème grec qu'il dédia à Néron et que Galien nous a conservé. Damocrate écrivit aussi sur les remèdes composés et il en inventa quelques uns lui-même. Ses ouvrages, ainsi que ceux d'Andromaque, sur la thériaque, furent écrits en vers, comme pour donner à connaître que ce sujet était vraiment digne de la poésie (3). Pline et Galien nous apprennent que, dans ce même temps, Xénocrate s'occupa beaucoup de la matière médicale, et qu'il y introduisit des substances tirées tantôt d'animaux rares, tels que l'hypopotame et l'éléphant, tantôt d'animaux imaginaires tels que le basilic, et tantôt des matières sales et indécen-

(1) Pline liv. 25. Chap. 2.

(2) De Ther.

(3) De Antid. liv. 1.

tes, comme la siente, la liqueur séminale et l'urine de l'homme (1). C'est à peu près à cette époque que parut à Rome la secte pneumatique fondée par Athénée, et, quoiqu'elle dura peu, elle suivit le goût dominant alors dans la pratique, et elle employa une foule de remèdes et surtout des remèdes composés (2). On vit en outre quelques médecins sous le nom d'Asclépiade, mais bien différents de l'ancien Asclépiade de Bithynie, puisqu'ils se distinguèrent dans un sens tout-à-fait opposé, en se montrant aussi prodigue dans l'usage des remèdes composés surtout, que l'autre s'était étudié à les prescrire avec sobriété et modération. Un de ces médecins, qui, à cause de cela, fut surnommé *Pharmacion*, écrivit jusqu'à dix volumes sur les médicaments (3), dont cinq relatifs aux topiques portèrent le nom de Marcella, dame romaine à laquelle ils furent dédiés; et les cinq autres, qui traitaient des remèdes internes furent, pour la même raison, connus sous le nom de Mason. Un autre de ces médecins nommé Arius Asclépiade s'occupa aussi du même sujet, mais avec un peu plus de modération, il ne fit qu'un seul volume (4). Les noms et les titres qu'on donnait aux compositions médicales, alors si multipliées étaient les plus ampoulés et les plus trompeurs; on supposait peut-

(1) De Sim. méd. sic. livre x.

(2) Ackermann, ouvrage cité. Page 168.

(3) De comp. médicamen. per gen. liv. 1.

(4) De comp. phar. S. loc. livre 4.

être que si, un remède n'avait aucune vertu par lui-même, il pouvait en acquérir par le nom, qui souvent fait naître l'opinion, et c'est de l'opinion que vient le plus fréquemment la vertu d'une chose. De là le grand nombre d'antidotes connus sous les noms *d'Hière*, *d'Athanasie*, *d'Ambrosie*, *d'Isotheos*, *d'Isocrisos*, *de Panacée*, et autres, de sacrés, ou d'immortels, de divins, d'égaux à Dieu, d'égaux à l'or, qui guérissent de toutes les maladies, et autres.

Enfin l'abondance et le crédit des médicaments croissaient de toute part sur les ruines de la saine médecine. On ne doit donc pas être étonné si les médecins animés d'une si grande fureur pour les remèdes, commencèrent à discréditer et à blâmer ceux qui, s'éloignant de leur pratique, montraient plus de simplicité et de modération dans l'usage des médicaments. Il n'est pas impossible que ce soit ce qui a contribué au discrédit de Tessalus le méthodique, qui vivait justement du temps de Néron, et duquel les contemporains et les successeurs, parmi lesquels se distingua Galien, ont laissé un si méchant portrait. Néanmoins on ne prétend pas justifier son système et encore moins son caractère, s'il est vrai qu'il fut superbe, orgueilleux, et qu'il méprisa les autres, jusqu'à se donner pour le plus savant médecin du monde, et capable d'enseigner la médecine dans le court espace de six mois; mais sa modération dans l'usage des remèdes, caractère propre à la secte méthodique, ne pourra être désapprouvée que par

des médecins injustes et trop partisans du système contraire.

A peu près dans le même temps, sous l'empire de Néron, et sous celui de Vespasien, on vit fleurir quelques savans naturalistes d'une grande célébrité, qui se sont distingués dans la matière médicale. Tels furent Dioscoride et Pline : le premier médecin est de peu antérieur au second ; il écrivit, *ex professo*, sur toute la matière médicale, et il traita des trois règnes de la nature, quoiqu'il se soit occupé particulièrement des plantes. Le second, embrassant un plan plus étendu, a écrit sur tout ce qui peut intéresser la curiosité humaine, et il s'est longuement attaché à recueillir une grande quantité de remèdes tant simples que préparés et composés. Au reste, d'après divers passages de ses ouvrages, il semble qu'il a parlé des remèdes d'une manière purement historique, rapportant simplement les opinions des autres sans y ajouter foi (1). Pendant le temps qui s'écoula entre Pline et Galien, il ne manqua pas de médecins de grande réputation, parmi lesquels on distingue Rufus Efesius et Archigène. Galien parle du premier avec estime (2), et il dit que, comme beaucoup d'autres, il écrivit en vers sur différents articles de matière médicale. Le second usa beaucoup de remèdes, au dire du

(1) En parlant spécialement de plusieurs remèdes tirés des plantes, liv. xx G. 6. il dit : *Ino vero plerisque ultro etiam irrisui sumus ista commentantes atque frivoli operis arguimus.*

(2) *De sim. med. fac.* Livre 6.

même médecin qui rapporte plusieurs de ses compositions (1). Quelques vers de Juvenal nous font aussi connaître qu'Archigène fut un médecin de grande réputation et beaucoup ami des remèdes et surtout des remèdes composés (2). Mais, malgré tant de médicaments accrédités à cette époque, qui enrichirent prodigieusement la matière médicale, il faut faire attention que l'empereur Adrien, réputé connaisseur en médecine et même inventeur de quelques antidotes, ne put, par aucun moyen, guérir d'une hydropisie obstinée, et que, par désespoir, il se fit indiquer par le médecin Ermogène, un point sous la mamelle; et qu'alorsse faisant percer le sein en cet endroit, il mourut en disant que le grand nombre de médecins et par conséquent de remèdes l'avait mené à cette fin. C'est pourquoi nous ne devons pas être surpris si des hommes savans et sensés, parmi lesquels on cite Lucien et Plutarque, n'ont pu s'empêcher de blâmer un abus si grave et devenu si commun. Il est certain que le premier, dans sa *Tragopodagrie*, tourne en ridicule, selon sa coutume, tous les remèdes usités contre cette maladie obstinée; et que l'autre, dans ses divers opuscules, et surtout dans celui de *Sanitate tuendā*, désapprouve hautement la grande quan-

(1) *De comp. med.* § 1, livre 5.

(2) *Ocyus Archigenem quaere, atque eme quod Mitridates Composuit, si vis aliam decerpere sicum Atque alias tractare rosas; medicamen habendum est.*

tité de remèdes et surtout des purgatifs qu'il voudrait qu'on abandonnât entièrement, ou qu'on ne les permît que dans les cas de nécessité absolue (1).

Mais au lieu de cesser, cet abus ne fit que s'accroître et s'étendre de plus en plus ; et il semble qu'il était parvenu à son comble vers le milieu du second siècle de l'ère vulgaire, lorsque, sous l'empire des Antonins, parut à Rome le célèbre Galien de Pergame. Rempli d'éloquence et de lumière, Galien acquit une si grande réputation en médecine qu'aucun autre médecin ne peut se vanter de l'avoir surpassée. Se donnant à lui-même des louanges immodérées, et blâmant les autres outre mesure, il contribua puissamment, avec sa doctrine verbeuse, à accroître toujours plus le crédit et l'usage de la matière médicale tant simple que composée. Il nous apprend lui-même que ce fut un songe qui lui fit embrasser l'étude de la mé-

(1) *Vomitus et purgationes ventris per medicamenta, turpia redundantiae remedia, sine magna necessitate non debent usurpari. Alvi etenim conturbationes, ubi medicamentis corrumpuntur, atque liquantur certi humores plus addunt superflui quam educunt; et sicut Grecus gravissime eraret, qui Grecæ in urbe turbæ multitudinem moleste ferens Arabibus, et Scythis convenis urbem impleret; ita nonulli longissime a recta ratione absunt, qui ejendorum e corpore redundantium humorum causa, qui familiares corpori sunt et consueti, in corpus injiciunt coecos Guidios, Scammoniam aliaque medicamenta a temperie corporis aliena et saera, ac quæ expurgari deberent potius, quam corpus purgare possint. Praecepta De Sanit. Tuend. Dialogus inter Moschionem et Zeuxippum.*

deccine (1), ce qui doit diminuer notre étonnement si sa manière de l'exercer et de l'enseigner est remplie de rêveries. Sa pratique , si on veut l'en croire lui-même , fut très heureuse et digne d'envie ; et , outre cela , il écrivit une si grande quantité de livres que , si l'incendie qui consuma le temple de la Paix , sous Commode , l'an 191 de notre ère , n'en avait dévoré la plus grande partie , ils suffiraient seuls pour former une immense bibliothèque médicale (2). Mais il en est beaucoup parvenu jusqu'à nous , soit qu'ils aient été sauvés des flammes , soit qu'ils aient été écrits postérieurement. Il nous apprend que parmi ceux qui furent brûlés , il y en avait qui traitaient de la vertu des remèdes et de leur composition ; et , par un trait d'impudence incroyable , il ajoute que la douleur qu'éprouvèrent quelques médecins pour la perte de ses ouvrages , avait été telle et si grande qu'un d'eux en mourut de consomption , et qu'un autre abandonna l'exercice de la médecine. Pour nous , au contraire , au lieu de nous attrister , nous nous serions réjoui si le hasard n'avait pas voulu que , se rendant aux prières de ses amis , il eût recommencé d'écrire sur le même sujet , pour réparer le mal occasionné par l'incendie. Il destina spécialement à cet objet ses ouvrages qui nous restent , sous le titre *De Compositione medicamentorum per genera , et per loca* , ouvrages qui sans doute

(1) *De ordine libr. suor. ad Eugeniam.*

(2) *De libris propriis.*

ont beaucoup contribué à perpétuer presque la réputation et l'usage des remèdes de tout genre (1). Il en a tiré la plus grande partie des médecins qui l'avaient précédé, tels que Démocrate, Andromaque, Héra de Cappadoce, Asclépiade Pharmacion, Archigène et autres. Il en donne qui lui sont propres, ou que personne avant lui n'avait pratiqué, ni publié. Outre ses ouvrages sur les médicaments composés, il y en a plusieurs autres sur les remèdes simples, tellement qu'il semble avoir voulu épuiser la matière médicale, dans toutes ses parties et sous tous ses aspects. Malgré l'opinon de quelques personnes qui croient qu'on lui doit l'ouvrage de *Incantatione*, il n'a ajouté aucune foi à la vertu médicale des paroles et des enchantemens, désapprouvant hautement les superstitions d'André (2). Mais, quelquefois surpassant la folie de cet André, il s'est réglé sur les songes dans ses prescriptions médicales (3). La fameuse hypothèse qu'il adopta pour expliquer la vertu des remèdes, imaginant à volonté les causes et les effets, est la même que celle de tous les médecins dogmatiques qui l'avaient précédé. Il semble cependant qu'on doit en excepter Hippocrate puisque le livre *de Natura humana*, qu'on lui attribue, est assez vraisemblablement supposé et apocryphe, comme

(1) *De libris propriis.*

(2) *De sim. med. fac.* Livre 6.

(3) *Met. med. L. 14 et in lib. 6. hyp. de hum. cor. u.*

tant d'autres (1). La première origine de cette hypothèse se rapporte à la philosophie d'Empédocle qui, de l'aveu de Galien lui-même (2), imagina le premier les quatre élémens : le feu, l'air, l'eau et la terre, d'où les quatre qualités cardinales de tous les corps : humidité et siccité, chaleur et froidure, et de celles-ci, et de leurs différens degrés, les vertus de tous les remèdes. Galien recommande aux médecins la connaissance exacte de ces quatre qualités, de leur degré et de leur combinaison ; disant souvent qu'il était impossible d'avoir des succès dans l'emploi des remèdes sans cette connaissance. Par rapport aux purgatifs, il acrédita l'opinion de leur vertu élective, opinion fondée sur la même hypothèse et sur les mêmes principes.

Parmi tous ces traits d'une imagination indépendante, avec tant de loquacité dans la théorie et d'activité dans la pratique, Galien ne manque pas de faire fréquemment l'éloge d'Hippocrate, et même d'en commenter les ouvrages. Il voudrait donner à entendre qu'il l'avait pris pour maître et pour guide ; mais rien n'est plus différent dans le fond que le système d'Hippocrate et celui de Galien. Quand même il n'y aurait entre l'un et l'autre que la seule différence tirée de l'usage des remèdes, si restreint dans le premier et si étendu dans le

(1) Ackermann Inst. hist. med. Page 72.

(2) Commentaires de l'ouvrage d'Hippocrate. *De natura humana.*

second, il serait toujours impossible de faire entre eux un rapprochement vraisemblable, au moins pour ce qui regarde la pratique. En effet, on ne peut nier qu'à la parfaite simplicité de la médecine d'Hippocrate, Galien n'ait substitué un immense abus des remèdes surtout composés, et à la silencieuse observation de la nature, une foule verbeuse et mal fondée de raisonnemens et de chimériques spéculations. La médecine du premier semble être autant expectante que celle du second paraît être agissante. L'une se fait principalement aux forces salutaires de la nature, et l'autre à l'abondance et au mélange des médicamens. Cependant le système d'Hippocrate n'a prédominé que pendant de courts intervalles et dans quelques contrées seulement, et celui de Galien a prévalu universellement pendant plusieurs siècles. Presque tous les médecins, à quelque lieu et à quelque époque qu'ils appartiennent, frappés peut-être de la vaste érudition et de la profonde éloquence de Galien, l'ont pris pour maître, imitant sa pratique et raisonnant d'après ses principes. Grecs, Latins, Arabes, tous ont pris modèle sur lui, et l'histoire de la médecine ne fournit aucun autre exemple d'un despotisme ni plus étendu, ni plus long, ni peut-être moins mérité que celui que Galien a exercé. Il semble que, pendant le cours de quatorze siècles, on n'a plus su écrire en médecine qu'en commentant et en compulsant sa doctrine ; mais toutes les parties de cette doctrine ne furent pas cultivées également, puisqu'on avait laissé de côté l'anato-

nie, la physiologie et la sémiotique, dont Galien s'était beaucoup occupé ; sa Thérapeutique et sa matière médicale furent les seules parties de sa méthode qui attirèrent toute l'attention des médecins. C'est pourquoi leur étude se borna à la seule recherche et à l'usage des remèdes qu'ils multiplierent à l'infini, en expliquant leur action suivant les mêmes principes fondés sur les quatre qualités cardinales et leurs différens degrés.

Tel était l'esprit de la médecine que l'on exerçait alors dans les diverses parties du monde soumises à l'empire romain. Mais on vit bientôt arriver l'époque funeste des barbares qui en envahirent la partie occidentale et surtout l'Italie, vers la fin du cinquième siècle, et qui apportèrent avec eux une si grande ignorance et un tel mépris pour la médecine, ainsi que pour tous les arts et pour toutes les autres sciences, qu'il paraît qu'on ne voulut plus se livrer à aucune étude, pas même à celle de l'erreur ; l'obscurité et la barbarie prédominant seules partout. Les moines, dépositaires du peu que l'on savait alors, rendirent le même service aux restes épars de la médecine : qui fut réduite précisément à la seule connaissance et à la simple pratique de quelques médicaments empiriques. Le célèbre Cassiodore recommande aux moines, dans ses lettres, de lire et d'étudier l'herbier de Dioscoride et les autres ouvrages qu'il avait recueilli avec grand soin sur la même matière. Alexandre Trallianus est le seul écrivain de quelque réputation en médecine que l'on connaisse pour avoir habité

Rome pendant quelque temps, à cette époque. On n'est pas également certain que Paul d'Égine y ait aussi demeuré dans le siècle suivant (1). Si la restauration de l'empire d'Occident opérée par Charlemagne contribua un peu à la renaissance des lettres, on ne sait pas si elle a rendu le même service à la médecine.

Cependant cette même science, qui semblait oubliée avec toutes les autres dans l'Occident, continuait à être cultivée dans l'Orient sous les influences erronées du galénisme. Les ouvrages, qui existent encore, des différens auteurs grecs de ces temps le prouvent assez; chaque siècle étant presque marqué chez eux par quelque célèbre médecin, jusqu'à l'extinction totale de leur empire, ils suivaient tous les mêmes préceptes que Galien; chez chacun d'eux on trouve la même abondance de remèdes et la même explication de leurs effets, par le moyen des quatre qualités cardinales et de leurs différens degrés. Tels sont, par exemple, les ouvrages d'Oribaze, de Pricianus, d'Aezius, de Paul d'Égine et autres. Mais l'origine d'une nouvelle époque en médecine est déjà prochaine. Les conquêtes des barbares, qui avaient été dans l'Occident si préjudiciable aux sciences, aux arts et particulièrement à la médecine, produisirent en Orient un tout autre effet, quoique, dans le principe, elles les menaçassent d'une ruine pareille ou même pire. Les Arabes ou Sarrasins,

qui , vers le milieu du septième siècle , commençèrent à conquérir la partie méridionale et orientale de l'empire romain , ne tardèrent pas à se montrer bien différens des Goths , des Vandales , et des Lombards qui , sortis du Nord , en avaient déjà envahi la partie occidentale. Ils persécutèrent d'abord les lettres et les sciences , ils en devinrent ensuite les protecteurs ; ils les cultivèrent , et surtout la médecine , dans tous les pays qu'ils parvinrent à subjuguer. Après que leur féroce ignorance , preserite par l'Alcoran même , les eut porté à incendier la fameuse bibliothèque d'Alexandrie en Egypte , riche de tant de milliers de volumes qui furent destinés à chauffer les bains publics de cette ville , après que leur mépris pour les lettres et pour les lettrés se fut manifesté de la manière la plus odieuse , on les vit depuis , par un changement étrange et inattendu , sous l'empire de la race des Abassides , s'éloigner des préceptes barbares de leur code et donner des signes d'amour pour les lettres et pour l'étude. Al-manzor le premier , et encore plus surtout Al-manon , califffes de la même race , protégèrent et cultivèrent eux-mêmes les lettres et les sciences ; tellement que Bagdad , qui était déjà la capitale de leur empire , devint , à cette époque , la ville la plus illustre par la culture des lettres et la foule des littérateurs. Comme la valeur de leurs armes n'était pas inférieure à leur érudition et à la perspicacité de leur génie , ils s'étendirent de l'Orient , leur patrie , sur différentes parties de l'Occident , et ils y restèrent long-temps ;

c'est pourquoi ils furent distingués en Sarrasins orientaux et en Sarrasins occidentaux ou Maures. Les uns et les autres devinrent également illustres dans les études; et la médecine fut sans doute la science à laquelle ils s'appliquèrent avec la plus grande ardeur, ce qui est prouvé par les nombreux témoignages qu'ils en ont laissé. Mais quelle médecine? C'était malheureusement la plus erronée et la plus méprisable. On commença par choisir un mauvais système, et les dangers de ce mauvais choix s'accrurent et se multiplièrent avec beaucoup d'autres erreurs qui, bien que dépendantes dans l'origine des faux principes du système qu'on avait choisi, doivent cependant être regardées comme propres et distinctes de l'arabisme. Il aurait peut-être mieux valu, pour la médecine, qu'elle n'eût jamais été ni cultivée, ni connue des Arabes, puisque, à moins qu'on ne veuille pas l'avouer, on doit voir que ceux-ci lui ont fait plus de mal que de bien, malgré les études infatigables auxquelles ils se livraient (1). La doctrine de Galien fut la seule qu'ils suivirent, et sur laquelle ils se modelèrent; tous leurs ouvrages présentent la même empreinte et le même caractère. Il paraît que leurs auteurs avaient eu le malheur de ne pas connaître d'autres ouvrages de médecine et de ne

(1) Dolui gentem solertissimam (*arabes*), licet subnixa esset tam utilibus adminiculis ejus subtilitas, parum boni, malii plurimum medicæ attulisse disciplinæ. Boerhaave in p̄efat. Libelli de mat. med.

savoir puiser à aucune autre source. Le surnom de *singe de Galien*, donné avec raison à l'un d'eux (*Ali abbas*), conviendrait également à tous les autres. Mais si cette doctrine paraît déjà blâmable et fausse en elle-même, elle devint encore plus mauvaise et plus captieuse par la verbosité, les vains raisonnemens, et la trop grande abondance de remèdes que les Arabes y ajoutèrent. Nous nous appesantirons un peu sur cette dernière partie, puisque c'est celle qui influe plus directement sur la pratique médicale, celle qui appartient plus particulièrement à notre sujet, et que nous devons presque entièrement aux médecins arabes. En effet, on ne peut douter que l'étude des remèdes, qu'ils ont accus et variés de tant de manières, n'ait été ce qu'ils ont le plus cultivé, et ce en quoi ils se sont le plus distingués, puisque tout ce qui y est relatif a absorbé presque entièrement tout leur soin et toute leur occupation (1). Les arabes ont été les premiers à donner l'exemple des boutiques de pharmacie, ou d'apothicairerie, et ils sont aussi les premiers qui ont tellement accrédité la profession de pharmacien ou d'apothicaire, qu'ils la confondirent avec celle de médecin, la médecine étant exercée presque indistinctement par les uns et par les autres. Ainsi Isaac, père du fameux Ilonaïno,

(1) Arabes etsi Galenus secuti et ejus dogmaticam doctrinam, in describendis tamen morborum signis valde negligentes fuere, in medicamentis autem compilandis enormiter fusi, propriores adeo empiricorum. Haller in method. Stud. Med. Her. Boer. Tom. 2 pag. 835.

fut en même temps médecin et pharmacien. Ils furent aussi les premiers à composer des ouvrages, d'après un nouvel ordre, sur la préparation, la composition et l'usage des remèdes ; ces ouvrages furent connus ensuite sous les nom de *Dispensaires ou d'Intidotaires*. Ils introduisirent dans la matière médicale beaucoup de nouvelles substances, telles que les tamariuds, les mirobolans, l'agaris, la manne, le bézoar, le musc et autres; ils accrurent et varièrent l'usage de celles déjà connues, telles que les gérofles, les noix muscades, le macis et *cetera*. Nous leur devons l'opinion, que les chimistes ont tant exagérée ensuite sur les vertus confortantes et cordiales de l'or. L'usage, non moins pompeux qu'inutile des pierres précieuses, et des feuilles d'or et d'argent leur est dû aussi, et s'ils n'introduisirent pas le sucre, comme médicament, ils en rendirent sans doute l'usage très commun par le grand nombre de sirops, de juleps, de conserves, de confections et autres.

Mais la nouveauté la plus remarquable que les Arabes aient introduite en médecine, c'est sans doute la chimie. C'est dans leurs ouvrages que l'on trouve les premières traces de cette science, et les premiers exemples de ses progrès. Il paraît assez vraisemblable que l'insuffisance reconnue de tous les remèdes simples et composés avait porté leur génie, dont on connaît la subtilité, à les traiter par le feu pour les rendre plus actifs et pour séparer le pur de l'impur, l'esprit du corps mort. Ces séparations obtenues par le moyen de la

distillation sont les premiers germes de cette science devenue si fameuse et si entreprenante dans les siècles suivans. Avant les Arabes, on ne trouve aucun exemple clair et certain ni de moyens, ni de produits de cette nature. Rhasez le premier, dans les neuvième et dixième siècles, et ensuite Avicenne, Mésué, Avenzoar parlent de remèdes obtenus par ces moyens ; tels, par exemple, que l'eau distillée de roses, le mercure sublimé corrosif, et quelques produits de substances animales. Il faut cependant avouer que le nombre de ces remèdes, qu'on trouve dans les ouvrages des médecins arabes, est très petit, et que la pharmacie continua à être presque entièrement galénique, jusqu'au siècle de Paracelse. Mais on ne l'a jamais vue tant cultivée et tant étendue que pendant ce long intervalle ; il semblait que toute la médecine se réduisait à la pharmacie seule qui fixait particulièrement les études et les soins des médecins, et ce n'était pas sans raison, puisque le médecin le plus estimé était celui qui savait le plus accroître et le plus varier la composition des remèdes. Le délire des Arabes et de leurs imitateurs, en cette partie, alla jusqu'à leur faire médicamenter les remèdes même ; on connaît généralement les soins qu'ils se donnaient pour modérer, accroître, ou corriger leur action, en y en joignant d'autres qu'on appelait, à cause de cela correctifs, adjuvans, etc.

(*La suite au prochain numéro.*)

FERRAT.



MÉMOIRE SUR L'HOMME

CONSIDÉRÉ

COMME HERBIVORE.

(SUITE.)

Dans la première partie de ce mémoire il a été rappelé que le nombre et la forme des dents de l'homme , la disposition et les mouvemens de ses articulations temporo-maxillaires , et la structure de son canal digestif , plus long que le canal intestinal des carnivores , plus court et moins large que le tube alimentaire des herbivores , prouvaient , *à priori* , que l'espèce humaine était douée de la double faculté de choisir indistinctement sa nourriture parmi les substances végétales ou animales , et , qu'habitante de tous les climats , de toutes les régions , elle était essentiellement *omnivore ou polyphage*. Dans ce même travail , il a été également démontré par la citation de faits d'institutions , de mœurs et d'habitudes , et par le récit d'événemens de disette et de famine , que des hommes , en présence d'une faim extrême et au sein de la privation la plus complète de toute matière qualifiée d'alimentaire , avaient pu se nourrir pendant long-temps et d'une manière exclusive , soit avec des *plantes marines* , soit avec des *herbes* et des *fleurs* , soit enfin avec des *feuilles d'arbre* , mangées à l'état de crudité.

Les faits probans que j'y ai longuement énumérés, je les ai puisés, par de longues recherches, les uns dans l'histoire physique et morale des peuples anciens et modernes, les autres, dans l'histoire des voyages, écrits avec vérité et que l'impression nous a fidèlement transmis. Il ne me reste donc plus, pour corroborer la proposition principale de ce mémoire, qu'à ajouter à tous ces faits celui d'un *homme herbivore* dont les goûts et les habitudes étranges excitent la curiosité et dont la vie toute animale mérite singulièrement d'être connue.

L'homme herbivore dont je vais tracer l'histoire est universellement connu des habitans du village qu'il habite. Souvent il a provoqué l'étonnement et le rire de tous ceux que la curiosité rendait témoins des repas qu'il faisait, plusieurs fois dans la journée, et qu'il ne répugnait point à prendre en présence du public. Vulgairement désigné sous le nom de *mangeur d'herbes*, de *l'homme-bête*, il racontait avec une sorte de complaisance et de plaisir, les évènemens par suite desquels il contracta l'habitude de manger des *plantes crues*, ainsi que les différentes scènes qui se rattachaient à ce goût singulier, et auxquelles il avait donné lieu.

Attrié par le désir de connaître par moi-même cet homme singulier, je me transportai au village de la C^{**}, dans l'est du département du Var, et où depuis long-temps il faisait sa résidence. Je le vis, je l'examinai soigneusement, je l'interrogeai en personne, et il voulut bien se soumettre à l'expérience dont je rendrai compte plus bas, et des

détails de laquelle je garantis l'exacte vérité.

Antoine Julian, né à Todon, petit village du comté de Nice, jeté non loin de la rive gauche de Lesteron, sur le versant d'une sous-alpine, et où la rigueur des froids est beaucoup moins intense que dans les contrées circonvoisines. La famille de Julian habitait une maison de campagne près du village, et acculée aux flancs de la montagne; elle vivait d'un travail quotidien, peu fatigant, qui depuis long-temps lui assurait une existence paisible et heureuse. Au milieu de cette douce sécurité, les pluies, qui cette année s'étaient prolongées plus long-temps que de coutume, s'infiltrent avec abondance à travers les crevasses nombreuses dont le sommet de la montagne était comme lacéré; celle-ci, travaillée dans son sein par les eaux pluviales, qui, par leur accumulation faisaient effort, se divise en deux moitiés dont une s'écoulant, avec un long fracas, ensevelit les champs voisins sous ses mille débris. La jolie propriété qui faisait toute la fortune de la famille Julian fut complètement anéantie au milieu de monceaux de blocs de rochers. Réduite, par cette déplorable catastrophe, à la plus grande misère, elle dût quitter le village où désormais il ne lui était plus permis de vivre, pour gagner des lieux où le travail et l'industrie lui promettaient une existence si non plus heureuse du moins plus assurée; elle émigra donc, et ce fut à La C **, petit bourg dont il a été question ci-dessus, qu'elle se fixa.

Le jeune Julian, que l'amour du travail animait déjà, demanda à servir comme valet dans une famille connue par ses habitudes extrêmement parimonieuses ; journallement occupé à la culture de la terre, exposé à des fatigues long-temps continuées, il voyait s'accroître tous les jours son appétit sans qu'il lui fut jamais permis de le satisfaire entièrement. Une ration de pain lui était donnée tous les matins, ayant de se rendre au travail ; et, bon gré, malgré, elle devait lui suffire, quelque pressent que dût être le grand besoin de manger, qui habituellement le travaillait. Cet état de privation incomplète dura pendant quelques mois et le pauvre Julian, timide et patient de son naturel, le supporta sans proférer la moindre plainte.

Un jour, livré à une espèce de travail dont la fatigue avait redoublé son appétit plus que de coutume, impatient de voir arriver l'heure du dîner, il s'élança vers l'endroit où dès le matin il l'avait déposé, et trouve, avec une douloureuse surprise, que le pain et les figues sèches qui devaient le composer, avaient complètement disparu. Le chien du voisin, dont le besoin de manger était pour le moins aussi fort que le sien, avait eu la cruauté de le lui happen. Que faire dans pareille occurrence ? Pressé par une faim peu commune, dénué de toute espèce d'aliment, et loin d'ailleurs de toute habitation, il jette des regards avides autour de lui et les premières plantes qui s'offrent à lui, ce sont des *feuilles d'ail* et des *feuilles de fèves de marais*, il les saisit, se hasarde de les mordre, non sans

quelque répugnance , et après les avoir broyées , il les avale. À diverses reprises , il répète la même opération masticatoire , et son appétit finit par s'apaiser. Les forces physiques , qui , un quart d'heure auparavant et sous l'empire de la faim , avaient commencé à défaillir , étaient reparues , et lui permirent de continuer jusqu'à la fin du jour l'ouvrage pénible et dur auquel il était assujetti.

Cette découverte fut pour le jeune Julian très précieuse et le remplit de joie ; car elle lui donnait l'assurance qu'à l'avenir il pourrait compléter ses repas , et que quelque part qu'il se trouvât , il aurait dans tous les temps , de quoi satisfaire son appétit. Le lendemain , instruit par l'expérience de la veille , il se hâta de tenter de nouveaux essais en mangeant plusieurs autres *plantes* d'espèces diverses ; ils réussirent et dès-lors il eut la conviction instinctive et morale qu'il n'existaît dans le monde végétal nulle plante dont il ne pût au besoin s'alimenter. Aussi les jours suivans il lui fut aisé de composer le complément de ses déjeuners et diners avec les *herbes* qu'il savait devoir broyer avec le plus de facilité , et qui devaient flatter davantage sa nouvelle sensualité. Il donnait donc la préférence à quelques *orchidées* , (*les quérillons*) , à la *pimprenelle* , au *laiteron* , à la *chicorée sauvage* , au *sénéçon* , à la *pariétaire* , etc.

Tous les jours sa disposition à manger des *plantes herbacées* se caractérisa de plus en plus ; son estomac s'en accommoda sans peine , et , la digestion de ces nouveaux alimens se faisant parfaitement ,

ses forces s'accrurent et sa santé s'en trouva à merveille. L'usage des *herbes crues* à titre de nourriture fut pour lui, dans le principe, de nécessité; plus tard, un an après, il le continuait encore, mais c'était par plaisir et par goût. D'abord les plantes herbacées entrèrent dans ses repas dans la proportion d'un quart; bientôt après dans la proportion de la moitié; enfin ses déjeuners et ses dîners en vinrent au point de se composer presque exclusivement *d'herbes des champs* auxquelles il ajoutait, selon sa coutume, trois ou quatre onces de pain et quelque peu de vin dont au reste il pouvait facilement se passer.

Ce nouveau régime alimentaire décida Julian à vivre en son particulier et à se constituer en économie la plus grande partie du produit de son travail qui lui abondait de toute part. Son corps s'étant énergiquement développé, ses forces physiques s'accrurent en proportion, d'une manière vraiment étonnante; aussi fut-il recherché comme robuste et habile cultivateur; chaque propriétaire aurait-il voulu le choisir pour son ouvrier, à cause de la quantité et de la bonté du travail qu'il avait l'habitude de faire.

Exposé à faire des voyages à quelques journées de distance du village où il vivait, il les achevait d'une manière supérieurement *économique*. Il se mettait en route à travers les montagnes et les vallées, sans autre précaution que celle de s'armer de son bâton familier, fidèle compagnon de toutes ses courses. Quand l'heure à laquelle il avait cœu-

tume de manger était arrivée, il s'arrêtait paisiblement sur le bord d'un ruisseau, ou d'une rivière; ou bien il cherchait de l'œil les endroits où des herbes verdoyaient d'une belle fraîcheur; et là, à l'abri du soleil, sous l'arbre le plus voisin, sans se hâter et avec une sorte de volupté qui nous est, à coup sûr, absolument inconnue, il mangeait la botte *d'herbes tendres, fraîches et succulentes* qu'il venait de ramasser; et quand ce repas, dont la simplicité et la frugalité faisaient seules les frais, était fini, la source ou la marre d'eau aux environs de laquelle il était pris servait largement à l'humecter. Une fois son appétit satisfait, Julian reprenait son bâton et recontinuait solitairement la route qu'il avait un instant interrompue. Enfin, lorsque la nuit était tombée, le voyageur économie gagnait la ferme la plus prochaine où un lit de paille ne lui était jamais refusé, et qu'il ne sollicitait d'ordinaire qu'après avoir soupé au milieu des champs avec la même espèce d'alimens dont il avait diné. Or, c'était toujours ainsi que notre *herbivore* faisait ses très-peu dispendieux voyages.

L'habitude de se nourrir avec des herbes crues avait tellement développé son penchant *ful'ophage* que Julian était parvenu au point d'accomplir ses repas et de satisfaire son appétit avec des *feuilles d'arbustes* seulement.

Il travaillait au labour des champs; -- midi sonne; c'est l'heure de son dîner; -- il jette ses regards au tour de lui; -- nulle plante de celles qu'il mange habituellement et avec plaisir n'étale à ses

yeux une verdure appétissante ; -- ira-t-il loin de là à l'enquête des herbes nécessaires à son repas ? -- Mais le travail a été rude , il en est très fatigué ; -- pourtant son appétit erie fort et demande à être contenté. -- Un vaste buisson de *ronces noires* n'est qu'à deux pas ; sa paresse ou plutôt sa lassitude s'en accommode parfaitement ; -- il s'y traîne , et là , sans se hâter , saisissant l'une après l'autre les feuilles de l'arbuste épineux , il les mange et dans moins de vingt minutes son dîner est achevé , -- et cela aux grands éclats de rire des ouvriers avec lesquels il travaillait. Le lendemain et les jours suivans , poussé par les mêmes motifs , il répète de la même manière son repas du jour jusqu'à ce qu'enfin le vaste buisson de ronces fût entièrement dépouillé des feuilles qui le couvraient.

Une autre fois , employé à défoncer un champ au milieu duquel on ne voyait que des plantes cultivées , Julian essaya , mais en vain , de trouver les espèces d'herbes que d'ordinaire il aimait à manger. Plusieurs planches de *belles fèves de marais* étaient là devant lui , -- les feuilles en étaient glabres et d'un beau vert ; -- elles paraissaient tendres , grasses , savoureuses ; -- elles étaient tentantes ; -- elles excitaient réellement la convoitise de Julian ; -- succombant à la tentation , il se hasarde , non sans hésitation , d'en prendre quelques unes qu'il trouve excessivement délicates , excellentes. -- Enfin , oubliant le tort qu'il pouvait occasionner à ces pauvres fèves , il continue à en manger jusqu'à s'en repaître complètement. Le

lendemain, même appétit, même tentation, même repas. Quelques jours après toutes les *plantes de fèves* étaient dépouillées de toutes leurs feuilles ; elles avaient été dévorées jusqu'au sommet de la tige, au grand étonnement et à la grande fureur du propriétaire des champs où l'herbivore travaillait.

Dans d'autres circonstances, il labourait dans des lieux où le terrain est disposé en terrasse et soutenu conséquemment par des murailles en terre, tapissées d'herbes fraîches et abondantes, parmi lesquelles des *graminées* de tout genre se faisaient remarquer. C'est là que notre herbivore prenait ses dîners quand l'heure de satisfaire son appétit était arrivée ; -- il commençait par un bout et finissait par l'autre, en sorte que la semaine était à peine écoulée que ces prés naturels, jetés en talus, et que les Provençaux appellent *ribas*, étaient totalement rasés, comme si la dent de l'âne et la langue du bœuf s'étaient complues à les peeler.

L'époque du printemps, où la végétation pleine de vie et d'espérance, se révèle par le bourgeonnement, était pour Julian un temps de délices. Chaque arbre pouvait lui offrir les éléments de repas exquis ; mais un sentiment d'équité lui faisait respecter ceux d'entre les arbres dont les hommes attendent une production utile ; aussi n'était-ce guère qu'aux petits chênes-blancs, encore à l'état d'arbuste, qu'il dérobait les bourgeons qui devaient un peu plus tard les parer d'une belle ver-

dure. Pour lui, *les bourgeons de chênes* étaient un met aussi nourrissant que délicat et suave. Rien n'approchait donc du plaisir gastronomique qu'ils lui faisaient éprouver. C'était en vérité une saison de *galas* journaliers. Mais les propriétaires des petits chênes qui tous les matins se voyaient dépouillés, poussaient les hauts cris et se plaignaient vivement de l'étrange goût de notre herbivore.

Souvent il lui est arrivé de s'emparer, en allant d'un lieu à un autre, d'un *rameau*, d'une *branche de cerisier* et d'en manger *les feuilles* les unes après les autres, en manière d'agréable passe-temps.

Julian, par suite de son genre de vie assurément *peu dispendieux*, ayant fait de jolies économies, se maria, à peine âgé de 24 ans. Il fut père de deux ans, dont le premier était un garçon et le second une fille. Julian s'appliqua à faire naître et à développer des goûts folli vores dans son fils, qui ne tarda pas à répondre aux désirs de son père. D'abord ce fut avec quelque répugnance, quelque dégoût ; ensuite sous l'influence d'un peu de crainte, de l'imitation et de l'habitude, le fils de Julian parvint à se nourrir *d'herbes* avec autant de plaisir que s'il eût mangé des alimens qui nous plaisent le plus.

Le fait suivant va le prouver :

Le père était au champ avec son fils ; -- une heure avant le repas de midi, celui-ci avait été à la recherche des *herbes* nécessaires pour le dîner de

tous les deux. --- La moisson ou plutôt la fenaison avait été abondante, et il revenait joyeux, les épaules chargées d'une botte de *plantes herbacées*, d'un poids de quelques livres. --- Sur son passage se trouvait, par hasard, un malencontreux mulet, retenu attaché par le licol. -- L'animal piétinait de plaisir; -- et dans la croyauee naturelle que c'était pour lui que l'on apportait la botte d'herbes, il s'avance de quelques pas, la saisit avec empressement, l'attire à lui, se hâte de la mettre sous la dent et la dévore avec avidité. --- Le petit enfant tout éploré, tout malheureux du vol qu'on vient de lui faire; -- mon père! mon père! s'écrie-t-il en pleurant, le mulet, le méchant mulet à mangé notre diner! -- et alors de verser des larmes abondantes, de regretter la perte qu'il vient d'essuyer, et dont il ne se console qu'alors que son père se met en devoir de ramasser lui-même de quoi manger.

C'est ainsi que tous les jours le père et le fils se livraient ensemble à leur goût *phitophage*; et ce goût ils ne le satisfaisaient pas toujours sans porter quelque préjudice aux voisins des différens lieux où le père travaillait.

La petite fille de Julian, plus jeune que son frère, avait également de la disposition à devenir herbivore. Mais la délicatesse de son tempérament l'engagea à différer de quelque temps encore l'éducation alimentaire qu'il avait donnée à son fils.

Julian ne cachait pas ses goûts, bien au contraire il se plaisait à en donner des preuves lorsque

des curieux lui en demandaient. Cédant un jour au désir de quelques jeunes gens, il accepta un dîner composé de viandes savoureusement apprêtées, ainsi que d'autres alimens cuits. Ce repas ne fut pas pour lui une occasion de plaisir; bien s'en fallut. Au sortir de table, on lui demanda s'il ne mangerait pas encore quelques plantes; oh! mon dieu, répondit-il, tout ce que vous voudrez. On court alors lui ramasser les *herbes les plus amères, les plus acres, les plus vireuses* que l'on pût rencontrer et parmi lesquelles se faisaient remarquer des *chardons*, des *thyrimales*, des *asarum*. Julian en fit curée, en assurant sérieusement et sans grimace, qu'il mangeait ces plantes nau-séuses, dégoûtantes, avec infinité plus de plaisir qu'il n'en avait éprouvé, en mangeant les viandes succulentes et savoureuses qu'on venait de lui offrir.

Ce genre de vie tout étrange, tout insalubre qu'il paraît être, n'a jamais porté atteinte à la santé de Julian. Depuis l'âge de 16 ans que cet homme fait un usage habituel *d'herbes sauvages* pour sa nourriture, il n'a jamais essuyé la moindre maladie. Seulement il se rappelle avoir éprouvé un seul accès de fièvre qui ne dura que trois heures, et que, guidé par l'instinct, il combattit, dit-il, avec des feuilles de pêcher et d'olivier sauvage.

Rarement il faisait usage de *racines de plantes*. Ce n'est pas qu'il ne les aimât et qu'il ne prît quelque plaisir à les manger; c'est que, salies ordinairement par la terre qui y adhérait, il manquait

souvent d'eau nécessaire pour les laver. Cependant lorsqu'il en mangeait, il choisissait de préférence les racines de pimprenelle, de laiteron, d'herbe rousse, ou *præmorsum*, de roquette, de carotte sauvage, auxquelles il trouvait quelquefois plus de saveur qu'à leurs propres feuilles.

Toujours guidé par son instinct pour les *crudités*, Julian sentait en lui plus de disposition à manger les graines céréales et légumineuses *à l'état cru* que si elles avaient éprouvé l'action du feu. Ainsi il ne mangeait pas sans plaisir le blé, le maïs, les haricots, les pois, les fèves de marais secs et non cuits ; mais il avouait qu'il les aimait mieux à l'état frais.

Ses digestions stomachales n'ont jamais été mauvaises ; elles se sont toujours opérées sans troubles, sans pesanteur, sans la moindre gêne aucune. Parfois pourtant elles étaient suivies déructations dont la saveur et l'odeur étaient parfaitement identiques avec celles des herbes dont il avait composé ses repas. S'il arrivait quelquefois qu'elles se ralentissent un peu, que son estomac devint légèrement paresseux, la diète et quelques infusions de camomille et de sauge en faisaient bientôt justice. Ses digestions intestinales étaient également bonnes. Néanmoins elles étaient suivies d'une diarrhée passagère lorsqu'il avait mangé de la viande de boucherie ; mais il faut ajouter qu'ordinairement ses matières fécales n'avaient pas cette mauvaise odeur, cette fétidité repoussante qui caractérisent les excréments habituels de l'homme,

Les vomissements chez lui étaient excessivement rares, parce que dans sa nourriture il n'a jamais été au-delà de ce qu'exige la nature. Il mangeait par habitude à des heures réglées, le matin, à midi et le soir, et presque toujours avec un égal appétit; cependant il lui était facile de passer des journées entières sans ingérer aucune nourriture.

Une singularité qui a eu lieu de surprendre et sur la réalité de laquelle d'abord j'élevais moi-même des doutes, c'est que Julian a pu se passer de toute espèce de boissons vîneuses ou aqueuses, pendant plus de cinq mois et demi, depuis le mois d'octobre jusqu'à la fin du mois de mars de l'année suivante. Mais le ton de bonhomie, la franchise et le peu d'intérêt qu'il avait à me tromper, avec lesquels il m'en donna l'assurance, dissipèrent à cet égard complètement mon incrédulité.

D'ailleurs ce fait quoique étonnant ne semblera cependant pas tout-à-fait inexplicable, si on réfléchit que durant cet espace de temps notre *phitophage* s'attacha à ne manger que les herbes les plus tendres, les plus fraîches et qui renfermaient par conséquent beaucoup d'eau de végétation.

Bien que Julian pût manger indistinctement toute espèce de plantes herbacées, et que la provision du jour, toujours ramassée à la hâte, fût composée d'une petite quantité de toutes les herbes qui s'offraient à ses regards, ce n'est pas à dire qu'il n'accordât une sorte de préférence à

quelques unes d'entr'elles quand le temps et son loisir le lui permettaient. L'expérience lui avait appris qu'il était des plantes qui flattait très agréablement son palais ; que d'autres ne lui procureraient qu'une sensation légère de plaisir , et que d'autres enfin étaient broyées et ingérées sans lui susciter d'autre sensation que celle qui résulte d'un besoin satisfait. En conséquence il a pu lui-même établir trois catégories où il range les diverses plantes qui servent à son alimentation, selon qu'elles lui font éprouver un grand plaisir , un plaisir moins vif , ou bien un plaisir médiocre.

Ainsi , dans la première catégorie il place les plantes suivantes : Les querillons ou orchidées , le laitron , l'herbe rousse ou *hyeracium præmorsum* , la pimprenelle , la luzerne , les pampres de vignes , le triolet , les feuilles de la plante de pommes de terre , celles de la pomme-d'amour , la baouque , ou *agrostis vulgaris* , les bourgeons de chaînes , en général les bourgeons de tous les végétaux ; les feuilles de mûrier , de bardane , de cousteline , ou *scorzonera picroïdes* , du chardon laucéolé , de rosier ; les feuilles et la plante de la fève de marais et celles de navets.

Dans la seconde catégorie , il range les plantes qui suivent :

Les différens chardons , les feuilles de la carotte sauvage , celles de navet cultivé , de fenouil ; les feuilles de choux , celles de ronce commune , de poirée , la roquette cultivée , la roquette sauvage , la pariétaire ; les tiges tendres des diverses céréales.

Dans la troisième enfin, il comprend les feuilles des arbustes suivans : les feuilles de pins, celles des divers cîtres ou messuges, du chêne-blanc, du chêne-vert, les feuilles du romarin, de l'olivier, du buis et généralement de presque toute espèce de feuilles vertes.

Tels sont les végétaux parmi lesquels il choisit sa nourriture accoutumée, en donnant toutefois quand il le peut la préférence aux *herbes sauvages*.

Les fonctions organiques et animales de notre herbivore s'accomplissent avec la plus heureuse facilité. D'un bel embonpoint, et d'une fraîcheur de carnation, qui rappelle les habitans des montagnes, sa taille s'élève à cinq pieds un pouce ; sa poitrine est large et ses épaules carrées ; ses forces physiques sont fort remarquables ; il soulève et porte des fardeaux d'un poids très considérable. Voulant moi-même apprécier d'une manière approximative le degré de ses forces, j'essayai de soulever une pierre d'une assez grande masse ; je ne pus y réussir quelques efforts que je fis ; à peine parvins-je à l'ébranler. Julian alors, comme pour me donner une idée avantageuse de l'énergie de ses muscles, s'abaisse, saisit avec aisance la pierre, la soulève avec facilité et la porte sans efforts jusqu'à sa poitrine où il la soutient pendant quelques minutes.

Cet essai me suffit pour me convaincre qu'une *alimentation herbacée* peut donner l'homme de forces musculaires remarquables. Ces mêmes forces musculaires se déclinent en lui d'une autre

manière. Il passe à juste titre pour le plus fort marcheur parmi les bons marcheurs du village. Il lui est arrivé une fois, et il croit pouvoir le faire encore, de marcher pendant seize heures sans se reposer ni manger.

Son sommeil est extrêmement doux, paisible et très léger; semblable à celui de la plupart de herbivores, le bruit le plus fugitif, le plus lointain suffit pour l'interrompre. Sa sensibilité cutanée est peu développée; les écorchures et les coupures n'occasionnent point chez lui les douleurs aiguës et subites qu'elles provoquent chez les autres. Ainsi, en raison de cette disposition sensitive, ne craint-il point le froid quand tout le monde autour de lui s'en plaint vivement. Quant à ses inclinations morales, elles sont éminemment pacifiques. Il est doux, bon et compatissant. Enfin, ses mœurs sont simples et calmes comme celles des animaux dont il partage les goûts, bien que pourtant son intelligence toute humaine, soit plus développée qu'elle ne l'est d'habitude chez les hommes de sa classe.

Tout ce qui vient d'être dit sur le compte de ce singulier homme, de ses goûts et de ses penchans fullophages, m'a été rapporté avec bonne foi et candeur, soit par lui-même, soit par des témoins oculaires dont le grand nombre ne permet point le doute; car tous les habitans du village de la C ** ont souvent pris plaisir à assister à ses repas, dont ils faisaient dans le principe un sujet de railleries.

On peut donc accorder une entière créance à la

vérité de ce résultat. Toutefois, non content de ce degré de certitude, je voulus joindre au témoignage des autres celui de mes propres yeux. Je me rendis en conséquence au village de la C **, où je trouvai Julian tout disposé à se prêter volontiers aux expériences que je voulais tenter sur lui. Il fut donc convenu qu'il irait chercher la veille les plantes dont il aurait besoin pour son alimentation pendant un jour, deux jours et même davantage s'il le fallait ; et que loin de s'attacher à faire un choix, il prendrait indistinctement de toutes les *herbes* et de toutes les *feuilles d'arbres ou d'arbustes* qui s'offriraient à lui en parcourant la campagne, et qu'il avait coutume de manger.

En effet, le lendemain mon herbivore, muni d'une botte d'herbes, arriva tout prêt à commencer son premier déjeuner.

Voici les plantes et les feuilles vertes végétales dont se composèrent tous ses repas :

De la pimprenelle, *poterium sanguisorba*, du triolet ou trèfle des champs, *trifolium arvense*, de la couteleine, *scorzonera picrides*, de l'herbe rousse, *hyeracium præmorsum*, de trèfle commun, *trifolium pratense*, de la sarriète de montagne, *satureia montana*, de fenouil, *anethum fæniculum*, du sénéçon, *senecio vulgare*, de la fumeterre, *fumaria officinalis*, de la sauge, *salvia officinalis*, de la pariétaire, *parietaria officinalis*, des tiges de blé, *triticum fomentum*, des tiges d'avoine, *avena sativa*, des tiges de baouques, *agrostis vulgaris*, des feuilles et tiges d'œillet, *dianthus caryz*

phyllus, de camomille, *anthemis nobilis*, de petite absinthe, *artemisia ponticum*, de persil ordinaire, *apium petroselinum*, de fèves de marais, *vicia fava*, de ficaire ou courcoumasse, *ranunculus ficaria*, de patience, *rumex patientia*, de raifort sauvage, *raphanus sylvestris*, de chardon épineux ou chardon à foulon, *dipsacus fullonum*, de plantain, *plantago lanceolata*, des feuilles de moutarde blanche, *sinapis alba*, du laiteron, *sonchus oleraceus*, du pissenlit, *leontodon taraxacum*, de choux, *brassica oleracea*, des feuilles et fleurs de petit paquerette ou margueritte, *bellis perennis*, d'artichaut, *cinara scolimus*, des feuilles de navet, *brassica napus*, de chicorée sauvage, *cichorium intybus*, de luzerne, *medicago sativa*, de chardon lancéolé ou caoucide, *cardus lanceolata*, du liseron des champs ou ruelle, *convolvulus arvensis*, de balsamite, *balsamita suaveolens*, de thym, *thymus vulgaris*, de feuilles de pin, *pinus sylvestris*, de myrte, *myrtus communis*, de lierre, *hedera helix*, de ciste ou messugue, *cistus monspeliensis*, de ronces, *rubus fructicosus*, de rosier, *rosa gallica*, de citronnier, *citrus medica*, de garance sauvage, *rubria peregrina*, des feuilles de chêne-blanc, *quercus robur*, de roseau, *arundo donax*, d'olivier, *olea europea*, des feuilles de laurier, *laurus nobilis*, de romarin, *rosmarinus officinalis*, de jasmin, *jasminum officinale*; ainsi que de plusieurs autres parties foliacées végétales d'une dureté, d'une consistance difficiles à vaincre par la mastication.

Je dois faire observer ici que Julian, depuis quelques années, avait successivement perdu les trois quarts de ses dents molaires ; et que par conséquent il devait sûrement avoir quelque peine à broyer les plantes dont la trame et la contexture étaient fort serrées.

Ces préparatifs faits, mon herbivore se mit à réunir plusieurs feuilles ou plusieurs brins en une sorte de mèche et les porta sous les grosses dents molaires qui devaient les écraser, et qui se trouvaient en nombre tout juste suffisant pour pouvoir les mâcher et les broyer. Une mèche succédait à une autre ; une seconde à une troisième ; néanmoins elles ne paraissaient descendre dans le canal asophagien qu'avec quelque effort de déglutition. Enfin, en moins de vingt minutes ce déjeuner tout *bestial* et qu'un peu d'eau seulement arrosa, fut achevé. La digestion fut bientôt accomplie ; l'appétit revint vers le milieu du jour, et un second repas composé des mêmes plantes et pris de la même manière, fut terminé en un espace de temps un peu plus long que le précédent. La digestion en fut aussi aisée, aussi complète, et le troisième repas auquel concoururent des fragmens de toutes les herbes qui avaient servi aux deux premiers, fut commencé au moment de la chute du soleil, et entièrement achevé vingt à vingt-cinq minutes après.

Julian, qui ce jour là n'avait pas discontinué ses travaux agricoles, et que je n'avais pas cessé de surveiller, n'offrit d'autres phénomènes gastriques

que quelques éructations ou rôts, dont l'odeur avait beaucoup d'analogie avec celle des plantes qu'il avait mangées ; et qu'une haleine, semblable à celle des ânes qui viennent de paître, exhalant aussi une odeur également tout herbacée. Quant aux matière fécales que je crus devoir examiner le lendemain pour compléter cette observation, elles ne parurent point identiques avec celles de l'homme ; elles me semblaient avoir plutôt de la similitude, soit par leur consistance, leur couleur, soit par leur exhalaison, avec celles des cochons qui se nourrissent au milieu des champs.

Je ne poussai pas plus loin cet essai, bien que celui qui en était l'objet s'offrit à le continuer autant de temps que je l'aurais désiré, puisque, par là, il ne faisait que suivre le cours habituel de son régime alimentaire ; et je ne doute nullement qu'il ne se fût soumis pendant long-temps et avec la plus grande facilité, à toute la rigueur d'une telle alimentation.

J'acquis donc par suite de cette expérimentation confirmative de tout ce qui m'avait été raconté, que Julian pouvait se nourrir parfaitement avec des *matières exclusivement herbacées*. Il me restait à m'assurer si ses goûts herbivores ne tenaient pas à quelque altération pathologique de l'estomac, ou à quelque disposition névropathique des facultés digestives de cet organe ; et si ses penchans fullophages que, depuis plus de dix ans, tout le monde lui connaît, ne coïncidaient pas avec ses états morbides et anormaux que l'on désigne sous

le nom de *pica*, *malacia*, etc. Un examen attentif de toutes les parties de son corps, qui pouvaient me faire rencontrer quelques indices des ces affections nerveuses, ne m'a rien fait découvrir. D'ailleurs, les formes rondes, athlétiques de Julian, la belle fraîcheur de ses chairs, les forces physiques qu'il déployait tous les jours, une santé que nul n'avait jamais vu altérée, et une régularité parfaite de fonctions organiques, me prouvaient d'une manière irréfragable que l'inclination d'appétit à laquelle il se livrait périodiquement trois fois par jour, était devenue chez lui un goût, un penchant tout naturels; qu'elle se conciliait très bien avec l'état normal de son économie animale; et qu'elle était tout simplement le résultat concevable du besoin, de la nécessité et d'une longue habitude.

Ce fait, dont l'authenticité est incontestable, qui doit rester parce que rien ne peut le détruire, est d'une force probante qui vient corroborer tous les faits cités dans la première partie de ce mémoire. Capable de réveiller une nouvelle série d'idées dans les observateurs, parmi les naturalistes, il peut servir d'exemple, exciter des tentatives de ce genre, et créer de nouvelles ressources à ceux qui, dans leur carrière avantageuse, se trouveraient au milieu du dénuement le plus absolu.

Pour mon compte, je suis porté à croire que les hommes à volontés fortes et opiniâtres, à caractère énergique, qui émeut la passion des voyages, et qui s'apprêtent à aller explorer des contrées lointaines où des chances nombreuses de disette et de

famine les attendent ; je conçois , dis-je , que des marins , des navigateurs que des tempêtes inattendues auront jetés sur des plages désertes où ils ne rencontreront nulle espèce d'aliment , pourraient tirer un grand parti de la faculté positive que les faits précédens révèlent dans l'estomac humain. *Oui , l'homme , sous l'empire de la privation , de la faim , peut , s'il le veut bien , se nourrir avec des herbes crues.* Que lui faut-il pour voir se développer dans ses organes gastriques la faculté de supporter , de digérer et convertir en chyle , les *plantes herbacées* qu'il aura soumises à la mastication et à la déglutition ? Du courage , une volonté forte et de l'habitude. Ainsi celui qui , par goût ou par état , serait destiné , à l'imitation de Mongo-Park , de Caillé , des frères Llander et autres à parcourir les régions du centre de l'Afrique , où tant de contrées diverses sont à visiter , à explorer , et où des déserts et des forêts immenses et riches d'élémens inconnus d'histoire naturelle , restent encore à étudier ; ces voyageurs , dis-je , se mettraient à l'abri d'une mort qu'inséparablement l'inanition et la faim amèneraient , si long-temps avant de partir ils s'accoutumaient , graduellement et petit à petit , à manger des herbes crues et cueillies au milieu des champs et des prés.

D'abord ce ne seraient que quelques herbes fraîches et tendres que l'on associerait aux alimens accoutumés ; ensuite , quand le palais et l'estomac se seraient faits à cette nouvelle nourriture , on passerait à des plantes moins tendres , moins aqueu-

ses et d'une consistance plus marquée, en ayant soin toutefois d'en augmenter progressivement la quantité. Enfin, on arriverait à composer ses repas exclusivement ou presque exclusivement avec des plantes et des feuilles d'arbre de toute espèce, de tout goût et par conséquent à tout degré de consistance. Cette habitude, cette faculté acquises, les voyageurs pourraient se mettre en chemin et s'enfoncer à travers les savanes, les steppes, les plaines sablonneuses, les déserts et les forêts des deux mondes, sans craindre jamais de succomber à cette mort affreuse, terrible, que donne une faim qui vous torture et qu'on ne peut appaiser.

Chacun sait quelle est la puissance de l'habitude sur l'organisme humain. Il ne faut point être médecin; il ne faut point être physiologiste habile pour savoir jusqu'à quel point le corps de l'homme est apte à subir, sans danger, de profondes modifications, par la répétition long-temps continuée d'un même acte, d'un même usage. Il s'habitue au milieu des glaces monifiantes du pôle; aux ardeurs incandescentes du soleil des tropiques; il vit au sein des marais pestilentiels, dans l'étroite prison où un air pauvre d'oxygène se renouvelle avec parcimonie; il passe d'un régime alimentaire exclusif à un autre, sans nuire à la bonne harmonie de l'ensemble de ses fonctions organiques. Pourquoi ne pourrait-il pas abandonner, avec ménagement et gradation, l'alimentation mixte animo-végétale à laquelle il est depuis long-temps assujetti, pour se livrer à une nourriture entière-

rement herbacée ? Les notions théoriques le font préjuger, la raison le conçoit et les faits mentionnés le prouvent d'une manière satisfaisante.

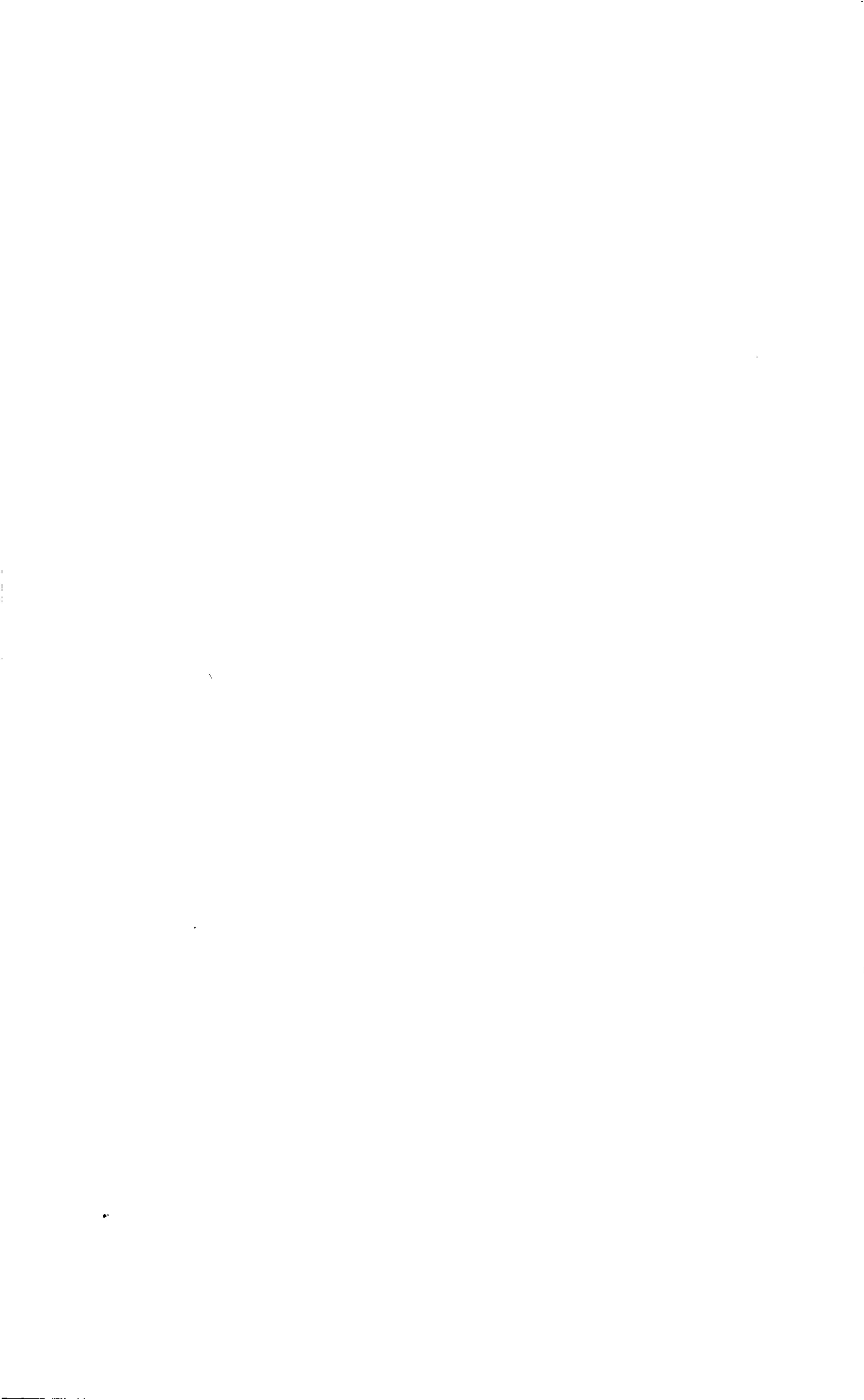
Il me resterait une tâche à remplir ; ce serait de démontrer que les parties foliacées de végétaux dont la couleur est constamment verte, renferment des molécules, des principes nutritifs. Ce travail serait facile ; mais ce serait sur-ajouter un ouvrage à un autre, et ce n'est point ici le lieu. Seulement on peut avancer à priori que les *plantes*, *les tiges herbacées à l'état de crudité*, sont propres à l'alimentation des hommes, puisque de nombreux exemples, des faits concluans prouvent qu'elles ont pleinement suffi pour entretenir leur existence pendant un temps indéterminé.

LAYET,

Docteur en médecine, et membre de plusieurs sociétés savantes.

Nota. Depuis l'époque (1832) à laquelle ce mémoire a été rédigé, un malheur est survenu à notre herbivore. Au milieu d'une vénémente dispute, Julian, aux prises avec des gens de sa profession, reçut un coup violent sur la tête, d'où résulta un trouble notable dans son intellect. A dater de ce moment son ancien régime herbacé lui fut médicalement interdit. Il est fort probable qu'il ne manquera pas de le reprendre quand sa santé intellectuelle sera recouvrée.





LITTÉRATURE.



AVVENTURE

OU

LE CARDINAL ET LA DUCHESSE,

NOUVELLE DRAME EN HUIT TABLEAUX.

PREMIER TABLEAU.

LE PRÊTRE ET LE COMÉDIEN.

Au fond d'un cabinet magnifiquement décoré, où le jour, menagé avec art, ne pénètre qu'à travers un double rang de tentures soyeuses, un prêtre en rochet et calotte rouge, médite à demi-couché sur les coussins d'une riche dormeuse. Sa physionomie immobile et sombre ne change pas un instant d'expression, seulement, de loin en loin, un sourire de satisfaction, de confiance en soi-même, paraît vouloir l'animer ; mais, bientôt, ce sourire fugitif se fond dans le ton général de la figure qui reprend sa première fixité.

Au bout d'une heure de cette méditation profonde, le prêtre redresse la tête, promène ses yeux sur une table couverte de papiers portant le sein royal, en froisse quelques uns dans ses mains, puis se lève, parcourt à grands pas l'appartement,

se rassied , se relève encore et s'élance sur le cor-
don de la sonnette.

Un moine accourt.

-- Ambroise , ce soir... à minuit... rue Saint-
Paul... que le carrosse du duc de Simiane ne la
traverse pas en entier... tu m'entends... la Seine
n'est pas loin... le cadavre à la rivière et le plus
profond silence... -- Quelqu'un n'attend-il pas ?

--- Oui , monseigneur.

-- Fais entrer.

Et le prêtre retourne à son fauteuil doré où il
reprend de nouveau son attitude méditative.

Il est à peine assis qu'un jeune homme est entré.
Vêtu simplement , mais avec élégance , ce jeune
homme porte une figure noble et expressive. Ses
yeux noirs étincellent sous des sourcils parfaite-
ment arqués. Il y a dans toute sa personne ce
caractère de grandeur qui semble n'appartenir
qu'au génie , et cependant il est humble et timide
en présence de si haut personnage. Debout , la
toque à la main , il n'ose ouvrir la bouche , il at-
tend un geste , un signe quelconque qui indique
qu'on l'a aperçu , un regard qui lui dise : Artiste ,
je t'attendais , sois le bien venu. Vainement ; le
prêtre continue sa rêverie et ne bouge point.

Alors l'artiste blessé de ce manque de convenance
à son égard , peut-être parce qu'il est artiste , re-
trouve toute sa dignité d'homme. Il fixe audacieu-
sement ce ministre de Dieu , qui gouverne un
royaume , étendu sur des étoffes précieuses , enivré
de parfums , entouré de toutes les splendeurs d'un

luxe oriental. Il embrasse d'un coup d'œil sa vie entière, le force ainsi à poser devant lui, dépouillé de sa coque d'or, et il se sent grandir... pour la première fois il connaît la vanité.

Qu'a-t-il donc vu le fier jeune homme? Il a vu... un berceau brisé dans la fange, un enfant marqué au front des stigmates de la honte, un adolescent châtié à Rome en place publique pour avoir volé, un homme tour-à-tour commerçant, escroc, charlatan, soldat, capitaine, puis prêtre, dernier état qu'il n'a embrassé que pour exercer impunément sa coupable industrie. -- Il a vu le même homme profaner la religion, se faire le lâche complaisant des hauts dignitaires de l'église et devenir le compagnon obligé, l'âme de toutes leurs orgies. -- Il a vu le Cardinal Barberini, dans une débauche de prêtres, lui jeter la nonciature extraordinaire en France en échange de quelques contes libertins, composés pour sa maîtresse. -- Puis il l'a suivi à la cour dans l'exercice de sa charge, et il l'a retrouvé, fidèle à son système de basse servilité, courtisan d'un ministre despote qui l'attacha à sa maison comme un laquais, en lui donnant pour livrée la pourpre romaine ; et maintenant qu'il a recueilli l'héritage de son maître, qu'il a atteint le sommet le plus élevé de la faveur, a-t-il changé? non. Il est toujours le même, bas, avide, dépravé, sans âme, sans probité. Le voilà tel qu'il est, tel que se le représente le jeune homme qui murmure en lui-même : « Prince de l'église, « ministre d'état, amant et favori de la Reine de

« France, pas tant de mépris. Il y a une âme droite
et pure sous mon modeste habit . . . Sous ton
manteau brillant, il n'y a que vice et turpi-
tude . . . allons parle, parle vite. -- Tu vois bien
que moi pauvre artiste, je vaux mieux que toi. »

Et le jeune homme lève plus haut la tête. Em-
porté par un noble mouvement d'orgueil, il porte
la main à son front pour y sentir l'empreinte
encore chaude de la couronne de lauriers qu'une
renommée naissante y a posé la veille, en révélant
au monde l'avenir d'un talent immortel.

En ce moment même, le saint prélat daigne se
souvenir qu'il a fait à quelqu'un l'honneur de
l'appeler près de lui. Sans quitter sa position, il
tourne les regards vers l'artiste et demeure quel-
ques minutes en contemplation devant une con-
tenance et si noble et si fière . . . C'est qu'aussi il y
a quelque chose de singulier dans cette scène
muette entre deux personnages si différens de pen-
sées, de sentimens, de position sociale.

Le jeune homme rompt le premier le silence :

-- Monseigneur, depuis une heure, je suis aux
ordres de votre Eminence.

-- Plains-toi donc ! bien te prend d'être comé-
dien, si tu étais duc ou marquis, tu aurais attendu
davantage. Mais venons au fait, j'ai l'habitude d'ex-
pédier promptement les affaires . . . Comédien, je
t'ai vu jouer à l'hôtel de Bourgogne ; tu as du ta-
lent, il te faut une pension, de l'or.

-- Quoi, Monseigneur, la Reine a bien voulu
remarquer . . .

-- Qui te parle de la Reine ! ... C'est moi qui veux t'enrichir.

-- Vous !

-- Moi ! ... quoique prêtre, je connais vos habitudes et vos mœurs mieux que vous ne pensez... écoute, comédien, tu . . . es . . . marié ?

-- Oui.

-- Depuis quand ?

-- Depuis . . . un mois.

-- J'ai vu ta femme ; elle est jeune et jolie.

-- Après, Monseigneur.

-- Et tu l'aimes ?

-- Avec idolâtrie.

-- Bon ! amour de théâtre qui ne va pas au-delà de la première occasion de la part d'un mari qui sait vivre et qui entend ses intérêts.

-- Monseigneur . . . expliquez-vous . . . voyons, que voulez-vous.

-- Comment ! tu ne m'as pas compris.

-- Non.

-- Cependant j'ai parlé, je crois, en termes clairs... il ne s'agit ici que de ta femme....

-- Adieu, Monseigneur.

-- Un moment... on ne sort pas ainsi de mon palais... j'offre une pension de six cents écus sur le trésor.

-- Six cents écus ! beau tarif, il paraît que votre Eminence vend l'infamie à six cents écus par an.

-- Tu te trompes... je ne vend rien. Je châtie et je prends... à toi dans une heure le fort l'évê-

que... et ce soir, à moi ta femme... j'irai lui proposer ta liberté.

-- Et voilà l'usage que vous faites du pouvoir que vous a confié la Reine... vous ministre ! vous prêtre ! ah ! n'espérez pas de réussir dans votre projet infernal : Vous pouvez me faire enfermer ; mais contraindre ma femme, mon Eveline, jamais. La mort lui sera préférable à la honte.

-- C'est ce que nous verrons ce soir, impertinent comédien , dit le prélat en s'élançant furieux du fond de sa dormeuse et appelant Ambroise à grands cris ; mais déjà l'artiste n'est plus dans le cabinet , il a disparu renversant et le moine valet et tous ceux qui s'opposent à son passage.

Ce jeune homme qui s'ensuit ainsi , après avoir repoussé le déshonneur et l'infamie , c'est Albert Lavilette , c'est l'élève chéri de Corneille , c'est le comédien déjà célèbre qui , la veille , à l'hôtel de Bourgogne , a créé le rôle de Cinna.. Ce prêtre , tout rouge de colère , ministre de France , qui emploie l'or du peuple à la prostitution d'une femme , qui est là , debout , encore tout confus de sa découverte... c'est Jules Mazarin.

DEUXIÈME TABLEAU.

L'ARRESTATION.

Sur le balcon de pierre qui orne la façade d'un petit hôtel de la rue Saint-Antoine et qui est de

plein pied avec l'appartement qu'elle occupe, Eveline a posé sa corbeille d'ouvrage et travaille en attendant le retour de son mari, --- Qu'elle est belle ainsi la jeune femme avec ses longs cheveux flottant au gré de la brise capricieuse, avec sa blanche tunique serrée négligemment autour de sa taille et fixée par un nœud de ruban azuré ! --- Quelle charmante expression de physionomie ! --- Que de langueur dans ses yeux, dans ses traits, dans toute sa personne ! -- On dirait une de ces créations parfaites du génie, un de ces êtres *idéals* enfantés dans un songe d'amour, tant elle a de séductions, d'attraits et de charmes !

Cependant l'horloge de l'église Saint-Gervais a sonné six heures, le jour penche vers son déclin, et Albert ne vient point. -- Une absence aussi prolongée commence à lui donner de l'inquiétude. -- En vain elle cherche à la tromper, rien ne peut l'en distraire. --- Tout-à-l'heure, chaque fois qu'elle entendait le roulement d'un carrosse, elle tressaillait, il lui semblait, aux pas des chevaux, reconnaître l'équipage d'un homme à qui elle ne pense plus, à qui elle ne doit plus penser jamais... et néanmoins, entraînée par un mouvement involontaire, elle regardait à travers les balustres du balcon ; maintenant les voitures roulent sans émouvoir son cœur, sans attirer son attention ; elle ne songe qu'à ses craintes, qu'à ses alarmes : seule, isolée avec sa peine, elle reste indifférente, étrangère à tout ce qui n'est pas son mari.

Mais quel bruit ! ... des pas précipités se font entendre sur l'escalier... la porte s'ouvre et se referme aussitôt ... un homme est dans l'appartement... les cheveux rejetés en arrière, l'œil étincelant, le visage enflammé, les lèvres tremblantes, il demeure fixe, immobile, sans voix, sans le sentiment de son être... et la jeune femme éperdue s'est élancée au devant de son époux, les mains jointes, le regard suppliant.

À l'aspect de sa douce compagne, de son Eveline bien aimée, le comédien revient à lui, sa tête se refroidit, son sang cesse de bouillir dans ses veines, les pulsations de son cœur reprennent un mouvement plus réglé... il revoit son épouse, il la serre dans ses bras et il n'est plus le même homme... danger, terreur, colère, désespoir, il a tout oublié.

-- Eveline, ma tendre amie, oh ! viens ! que je te sente près de moi, bien près de moi, là, sur mon cœur.

-- Albert ! qu'est-il donc arrivé, mon dieu !

-- Je l'ai vu.

-- Qui !

-- Qui ! ... Mazarin !

-- Le Cardinal !

-- Lui-même.

-- Grands Dieux ! que veut-il ?

-- Nous séparer.

-- Jamais, s'écrie Eveline en s'attachant au cou de son mari.

-- Ecoute, cher ange, continue Lavilette d'une

voix émue, je suis poursuivi... les momens sont précieux... tu es aussi vertueuse que belle et je te chéris mille fois plus que l'existencie... Je me souviens qu'avant de m'unir à toi, quand je te demandai ton amour, tu ne voulus pas me tromper et tu m'ouvris franchement ton cœur... Pauvre et jeune fille, tu aimais un homme de la cour, un duc et pair renommé par ses brillantes qualités et son immense crédit auprès de la Reine... il t'aimait aussi, lui, et, ne pouvant te donner son nom, il t'offrit des présens, de l'or que tu as noblement refusés. Tu n'as pas voulu du titre de maîtresse d'un grand seigneur et tu t'es donnée à moi, à moi qui t'adorerais; mais sais-tu ce que c'est que la femme d'un comédien? le sais-tu, Eveline? -- Albert, tu me fais trembler.

-- Sa vertu! on n'y croit pas. On la regarde comme une parure séduisante plus propre qu'une autre à inspirer le désir, et quand c'est un prêtre qui pense ainsi, il n'y a plus à attendre que honte et malheur.

-- O ciel! le cardinal Mazarin.

-- Il t'a vue, . . . tu lui plais... il te veut.

-- Albert, mon Albert, protège-moi.

-- Dans un instant, je serai arrêté... n'entends-tu pas... on cerue la maison.

-- Non, non, c'est une erreur, viens, suyons.

-- La garde du cardinal m'arrêtera partout, autant vaut que je le sois dans ma propre maison.

-- J'irai demain me jeter aux pieds de la Reine, lui redemander mon époux.

-- Demain, dis-tu, ... mais c'est ce soir que l'infâme ministre viendra chercher le prix de ma liberté... Ce soir la femme du comédien sera avilie, déshonorée.

-- Ne parle pas ainsi, tu me tues.

-- Il faut cependant que je sache le parti qu'elle prendra.

-- Albert!

-- Il le faut.

-- Eh bien! si ce monstre a l'indigne cruauté de briser la porte de l'appartement d'une faible femme; s'il y pénètre malgré mes cris... j'ai du courage, Albert, ... il n'en'y trouvera plus.

-- Eveline... mais non, le ciel est juste... un pareil sacrifice ne s'accomplira point... tu vivras. L'espoir que tu cèderas un jour pour m'arracher à ma prison portera le cardinal à des ménagemens... et cet espoir sera déçu... car, moi, vois-tu, je puis vivre au fond d'un cachot dans l'espérance de te revoir, de te retrouver pure... mais à ton déshonneur! je n'y survivrais pas.

A des paroles si tristes, la jeune femme ne répond que par des larmes. Elle se serre contre son mari, l'étreint dans ses bras, le presse contre son cœur et le tient ainsi enlacé jusqu'au moment où des coups redoublés ébranlent la porte de la chambre.

-- Ouvrez, au nom du Roi.

-- Tu entends, Eveline, il faut nous séparer.

-- Non, non, on m'emmènera avec toi.

-- Pauvre enfant, répond Albert en ouvrant, re-

garde si ce sont là des figures qu'on peut émouvoir. Que demandez-vous, ajoute-t-il d'une voix forte, en s'adressant au père Ambroise entré dans l'appartement à la tête d'une douzaine de soldats de la garde du cardinal.

-- Le comédien Lavilette, répond le moine.

-- C'est moi.

-- Je vous arrête.

-- De quel droit ?

-- Vous le saurez au fort l'Évêque.

-- Je veux le savoir ici.

-- Cette lettre de cachet, signée Mazarin.

-- Le lâche !

-- Suivez-moi et ne blasphémez pas. -

-- Messieurs, pitié! pitié! pour moi, s'écrie la jeune femme à genoux, ne me séparez pas de lui, c'est mon mari, je dois le suivre.

-- Comédien Lavilette, interrompt le moine, vous êtes mon prisonnier. Toute résistance est inutile, toute prière vainue... de gré ou de force vous viendrez avec nous.

-- Oh ! grâce pour ma femme... mon dieu! elle se meurt...

-- Venez-vous ?

-- Un instant, un seul instant !

-- Messieurs! qu'on l'enlève !

-- Arrêtez ! s'écrie Lavilette, je vous suis... puis saisissant Eveline et la pressant dans une sorte de transport convulsif : ma femme, mon ange, mon amour, ma vie, adieu... j'ai ta promesse, ne l'ou-

blic jamais... maintenant, satellites du cardinal Mazarin, je suis à vous, marchons.

TROISIÈME TABLEAU.

LA RUE SAINT-ANTOINE.

Il est dix heures du soir et des masses de peuple ondulent sourdement dans la rue comme les flots de la mer aux approches de la tempête. -- Une vingtaine d'hommes en longs manteaux bruns, après avoir parcouru tous les groupes, se réunissent et disparaissent du côté de la rue Saint-Paul que doit traverser le carrosse du duc de Simiane.

Bientôt un mouvement qui a lieu dans la foule annonce l'arrivée de quelqu'un qu'on attendait.

-- Mathieu l'ébéniste ! Mathieu l'ébéniste ! crie-t-on de toute part.. nous allons avoir des nouvelles du Parlement.

-- Eh ! bien ! Père Mathieu ! parlez donc ! dit l'un plus impatient que les autres, qu'ont-ils fait aujourd'hui les messieurs du Parlement ?

-- Oui, oui, qu'ont-ils fait les chaperons ?

-- Dame, mes amis, ils ont encore refusé de nous faire avaler un tarif du cardinal.

-- Bravo !

-- Ils ont dit que le peuple en avait assez comme ça.

-- Bravo ! Bravo ! les chaperons !

-- Puis, voyez-vous, le président Molé a été au

Louvre pour avoir l'approbation de la Reine . . . mais peine perdue... elle a refusé.

-- C'est une horreur!

-- Tant y a, mes amis, que les messieurs du Parlement se sont levés et ont déclaré qu'entre la cour et le peuple il n'y avait pas à balancer, qu'ils étaient pour le peuple et qu'ils persistaient.

-- Bien! Bravo! vive le Parlement! à bas la calotte rouge!

Ces bruyantes acclamations se répètent de masse en masse et vont expirer à l'autre bout de Paris.

Pendant que cette scène se passe sous ses fenêtres, Eveline est en proie à un état d'assoupiissement qui n'est pas la veille, qui n'est pas le sommeil, où toutes les facultés dorment à l'exception de la pensée plus active que jamais, où enfin le passé, le présent et l'avenir se heurtent dans la tête. — Dans cette confusion d'esprit où l'on songe tout éveillé, Lavilette, le duc, Mazarin lui apparaissent tour-à-tour. — Tantôt elle assiste à la première représentation de Cinna. — Du fond de sa loge elle suit son époux sous le costume romain. — Attentive, elle applaudit à ses gestes, palpite aux accens de sa voix, s'anime, s'émeut, s'attendrit à ses sublimes inspirations, et, se levant avec le public, partageant son anthousiasme, elle pousse elle-même à ce succès éclatant couronné comme au temps des jeux *stéphanites*. — Tantôt, c'est un noble jeune homme aux yeux étincelans d'amour, qui est à ses côtés... et elle se trouble, son cœur se serre, ses traits se décomposent, les regrets voltigent au-

tour d'elle . . . et le nom de Léonce expire sur ses lèvres. -- Puis tout disparaît. -- Plus de souvenir. C'est le présent dans toute son horreur ; c'est Mazarin le prêtre débauché, avec sa figure lascive et son œil flamboyant, qui la tue , qui la dévore.-- Comme une vision terrible qui la saisit , qui l'opresse , dans les bras de laquelle elle se débat , cette image hideuse pèse sur son cœur -- et elle lutte en effet, se dresse , court au bout de son appartement et un cri s'échappe de sa poitrine : - Mazarin. - Au même instant des milliers de voix dans la rue répètent avec elle : Mazarin. -- Ce mouvement du dehors la rend à elle-même -- le fantôme disparaît -- elle n'a plus peur , la jeune femme ! -- Le peuple est là , l'impréca-tion à la bouche contre le cardinal.

Tout-à-coup le tumulte a cessé, elle écoute... plus rien.. un silence profond , un silence effrayant , un silence de mort.

À ce brusque passage d'un bruit étrange à un calme subit plus étrange encore , Eveline ne sait que penser. -- Tremblante , elle approche du balcon , se baisse , et , à la faible lueur du réverbère , aperçoit dans la rue du même côté que celui de sa maison des groupes nombreux d'hommes du peuple cachés dans l'obscurité et se collant contre les murs comme des ombres, Bientôt elle entend , dans la direction de l'hôtel Longueville , les pas de quelqu'un dont les bottes éperonnées retentissent sur les dalles... et l'infortunée a tout deviné... elle se lève à demi-morte de frayeur , mais , hors d'état de s'éloigner , elle demeure fixée

à sa place comme si une puissance irrésistible l'y retenait pour la faire assister à un spectacle horrible.

Cependant l'homme dont elle a entendu les pas paraît le long des maisons vis-à-vis. -- Enveloppé dans une longue cape et la tête couverte d'un chapeau à larges bords, surmonté de trois plumes blanches, il chemine silencieusement vers la rue Saint-Paul. Arrivé presqu'en face du petit hôtel de Lavilette, il s'arrête tout-à-coup... une muraille d'hommes de cinq rangs d'épaisseur lui barre le chemin de toute la largeur de la rue; il se retourne... la même barrière s'est formée derrière lui... il est cerné... alors mille vociferations frappent l'air! « Officier du chapeau rouge! seigneur de la cour!... mort! mort!... à bas Mazarin!... vive le Parlement! mort aux ennemis du Parlement!... et les deux murailles vivantes se rapprochent l'une de l'autre.

Dans ce danger imminent qui ne lui laisse pas la moindre chance de salut, l'officier aux plumes blanches s'est jeté dans l'ensilement d'une porte, a ouvert sa cape et tiré son épée.

-- Par la sambleu mes bons amis, dit-il, je suis prêt à vous vendre chèrement ma vie... je ne tiens ni pour le cardinal, ni pour le parlement, je tiens pour la Reine... Vive la Reine!

-- Non, non, vive le Parlement! crie : vive le Parlement!

-- Vive la Reine! répète de nouveau l'officier en jetant en l'air son chapeau..., honneur et devoir! toujours. Honte! jamais. Vive la Reine!

-- Mort ! Mort ! hurlent tous ces forcenés en approchant.

Ici, un pâle rayon de la lumière projetée par le réverbère fait relier la lame d'une épée dans les mains d'un jeune homme à la tête noble et belle, et le cri perçant d'une femme suspend tout-à-coup la fureur des assassins... Debout, sur le balcon, Eveline, les cheveux flottant en désordre sur ses épaules, apparaît comme un être fantastique qui leur dit : Arrêtez ! ... puis elle s'évanouit comme un de ces corps mystérieux qui sillonnent la nue sans qu'on ait eu le temps de les apercevoir... On la cherche encore dans les airs et elle est dans la rue... devant celui qu'on veut assassiner, lui faisant un rempart de son corps.

-- Grâce ! dit-elle, au premier murmure de mort qui revient dans les rangs, oh ! grâce ! messieurs ! C'est un bon et noble jeune homme qui n'a jamais fait de mal au peuple... je ne puis pas le défendre, moi, faible femme; mais, je puis vous toucher, car vous n'êtes point cruels... oh ! non ! vous ne voudriez pas ressembler aux soldats du cardinal... ah ! n'avancez pas ainsi... Par pitié !... laissez-le moi !... ne le tuez pas... si vous saviez tout ce que vous pouvez me donner de consolation, de bonheur à moi, qui me répèterai chaque jour à chaque instant, que j'ai été l'ange conservateur de sa vie... Voyez, je me traîne à vos genoux, je baise vos vêtemens... vous êtes émus... ah ! laissez-moi vous éloigner davantage de lui... encore... encore... bien... maintenant, je n'ai plus peur...

merci... merci... mes amis ! je prierai dieu pour vous.

Les forces de la jeune femme sont épuisées... à peine a-t-elle pu se relever , le nom de Léonce sort de sa bouche , et elle tombe évanouie dans ses bras.

QUATRIÈME TABLEAU.

LE CARDINAL EN BONNE FORTUNE.

Eveline , privée de connaissance , est étendue sur la chaise longue de son appartement. Un jeune homme en manteau de velours vert à larges broderies d'or , est à genoux devant elle , pâle, défait, tenant une de ses mains dans les siennes et attendant avec anxiété le terme d'un si long évanouissement. Tout entier à celle qui lui a sauvé la vie , il n'entend ni le cliquetis des armes d'un engagement qui a eu lieu au loin avec les chevau-légers , ni les acclamations du peuple qui célèbre sa victoire et revient tourbillonner dans la rue en criant plus fort que jamais : à bas la calotte rouge ! vive le Parlement !

C'est au milieu de ce bruit , de ces cris qui retentissent dans sa chambre que madame Lavilette rouvre les yeux;-- n'ayant encore qu'un souvenir vague de ce qui s'est passé, elle se sent saisir d'effroi, promène des regards effarés autour d'elle , aperçoit le jeune homme , et , n'étant pas maîtresse

d'un premier mouvement, lui jette les bras au cou.

-- Léonce ! s'écrie-t-elle... ah ! pardon ! monsieur le duc ! ajoute la jeune femme en se dégageant toute confuse... pardon ! j'ai eu si peur !

-- Eveline ! ange conservateur de ma vie !... ce sont tes expressions... dis-moi ! n'est-il pas possible d'inventer un sentiment pour nos âmes , un sentiment qui nous rapproche l'un de l'autre ?

-- L'estime , monsieur le duc.

-- L'estime !... mais depuis long-temps tu as la mienne... non , je veux t'aimer comme on aime une sœur... je veux me figurer que tous deux nous avons été nourris au même sein de femme, et puiser dans cette idée un sentiment saint , épuré , qu'aucun mortel ne connaît jamais... me permettras-tu de t'aimer ainsi ? dis , Eveline.

-- Monsieur le duc.

-- Appelle-moi Léonce , ton ami , ton frère.

-- Ne parlez pas ainsi... oh ! non ! vous ne savez pas ce que vous m'offrez !... vous un ami , un frère pour Eveline !...

-- Va , pauvre femme , nous sommes souvent bien à plaindre , nous autres , avec nos titres , nos honneurs et nos préjugés d'airain ! que de sacrifices il faut faire pour tenir notre rang ! car, vois-tu, je t'aimais , toi , la plus parfaite créature du ciel et de la terre !... une barrière insurmontable nous a séparés.. la naissance... il m'a fallu immoler un amour qui aurait fait le charme de mon existence , pour vivre misérable , .. peut-être le plus infortuné des hommes.

-- O mon dieu ! vous êtes malheureux , vous !

-- Oui , j'ai voulu échapper à cet amour que tu m'avais inspiré et je l'ai éteint dans les bras d'une femme.. je me suis livré à elle corps et âme... eh ! bien ! voilà mon supplice ! Cette femme que j'aime à la fureur , dont je ne puis secouer l'empire , qui me brûle d'un seul de ses regards , ... elle pèse sur ma destinée.., mon amour ne lui suffit pas , Éveline.. elle veut mon honneur.

-- O ciel !

-- Elle le veut et elle finira par me l'arracher peut-être.

-- Eh ! qu'exige-t-elle donc qui puisse déshonorer un duc de Simiane ?

— Mes sermens à la Reine.. tu ne sais pas toi , pauvre enfant , ce que c'est qu'une femme qui se mêle de politique... sans cesse placée dans une sphère où tout est trop élevé pour son esprit , elle ne comprend pas l'honneur d'un homme , d'un duc et pair... non , elle pense que c'est un mot et voilà tout... ah ! si Geneviève avait seulement la centième partie des vertus de ma sœur , de ma bonne Éveline !

-- Votre sœur.. qui ne peut pas vous consoler ! elle a elle-même tant de chagrins.

-- Des chagrins ! toi ! mon ange ! je veux les faire cesser... parle... depuis trois mois que je t'ai perdue de vue , je n'ai appris que ton mariage avec Lavilette... il est au théâtre sans doute.

-- Hélas ! non.

— Avec quel ton tu me dis cela ! eh quoi ! Éveline ! ton mari..

-- Ne l'accusez pas.. il est bon , il m'aime . . .
mais . . . vous me rendez à mes craintes . . . au nom
du ciel , Léonce , mon ami , ne me quittez pas ,
il va venir .

-- Qui ? ton mari ?

-- Le cardinal .

-- Quel homme , fût-il cardinal , oserait . . .

-- Mazarin !

-- Mazarin !

-- Il a fait arrêter Lavilette ici , devant moi . . .
on l'a conduit au fort l'Evêque . . . et le cardinal pré-
tend venir cette nuit , cette nuit même , fixer un
prix honteux à sa liberté .

-- L'infâme !

-- Mais vous êtes là , Léonce , vous me proté-
gerez , n'est-ce pas ? Vous vous taisez . . . la colère
du ministre vous effraie

-- Que dis-tu ! il s'agit bien de Mazarin . . . je ne
songe qu'à toi , qu'à ton mari .

-- Ainsi , vous resterez . . . jusqu'au jour ?

-- Charmante enfant !

-- Oh ! je suis courageuse à présent . . . qu'il vienne ,
qu'il brise ma porte , je ne crains rien . . . j'ai un
appui . . . un protecteur . . . et demain , Léonce , vous
parlerez à la Reine , vous obtiendrez que mon
époux me soit rendu ou que je partage sa prison .

-- Mauvais moyen .

-- Comment , monsieur ?

-- Ecoute , Eveline . . . n'entends-tu pas . . . le peu-
ple gronde encore dans les rues . . . je ne puis sortir
sous ce costume .

— Méchant ! vous voulez me quitter.

-- Pour aller chercher ton mari ; j'ai sur moi un blanc-seing de la Reine.

-- Quel bonheur !.. Léonce, je vous suis, je vais avec vous.

-- Non pas ; si pendant mon absence le cardinal arrive, il faut que tu sois là pour le recevoir... j'ai mon projet.

-- Jamais, jamais, monsieur !

-- Allons, enfant, un peu de courage... n'as-tu pas confiance en moi.. Le Châtelet n'est pas loin, dans un instant je serai de retour.. ne vois-tu pas qu'il faut guérir ce damné Mazarin une bonne fois pour toutes.

-- Et vous me soumettez à cette épreuve cruelle sans m'instruire, sans rien me dire.

-- Lavilette lui-même t'apprendra tout... voyons, petite peureuse, donne-moi une veste et un manteau de la garde robe de ton mari, quelque chose de simple qui me fasse peuple tout de suite afin de passer sans danger au milieu de ces masses... on doit trouver tout cela chez un comédien.

Les habits apportés, le duc jette ses riches vêtemens sur un fauteuil, se travestit, baise la main d'Eveline, et disparaît par un petit escalier à vis dont la porte est au fond de l'appartement.

Un quart d'heure après, une nombreuse troupe à cheval passe au galop dans la rue et la balaie dans tous les sens ; elle est bientôt suivie d'une voiture dont le roulement cesse à quelques pas de distance du petit hôtel... Eveline a deviné le cardinal... elle

rassemble toutes ses forces , et , les yeux fixés sur la porte , s'attend à chaque minute à le voir paraître... en effet , le voilà.

Un superbe camail fixé à son cou par un agrafe de diamant et coquettement plissé sur ses épaules descend en tuyaux allongés sur un rochet de dentelle brodée d'une blancheur éblouissante.. Des mules de couleur rouge comme la calotte qu'il porte sur la tête et garnies de boucles en brillans dessinent un pied petit et bien fait.. du reste l'air commun , rien d'élévé , rien d'imposant , rien qui inspire le respect.

Le corps droit , la tête haute , le regard insolent , il s'avance vers la jeune femme toute tremblante , et , sans daigner saluer , s'assied dans un fauteuil vis-à-vis d'elle , entre la chaise longue et la porte du petit escalier.

Les premiers objets qui fixent son attention , sont le manteau et la veste du duc de Simiane.

-- Ah ! ah ! la belle ! dit-il , mon arrivée aurait-elle fait fuir quelqu'un.. siez-vous donc aux réputations de sagesse.. vous ne répondez pas ?

-- Pardon , murmure à peine la jeune femme presque anéantie de ce ton leste et méprisant... ces... vêtemens appartiennent à.. mon mari.

-- Allons donc ! des broderies si belles , de l'or si fin... mais votre mari serait châtié d'importance s'il osait porter de telles richesses.

-- Il les porte... au théâtre.

-- C'est juste , j'avais oublié qu'il est comédien.

-- C'est son costume de cour dans...

-- Fort beau, en vérité, . . . ces coquins-là finiront un jour par surpasser en magnificence les plus riches toilettes de nos salons... Cette veste, surtout, est brodée avec un luxe... mais, comment, une lettre . . . un billet doux.. bien ambré.. bien parfumé... ajoute le ministre en montrant un papier, voyons un peu.

-- Monseigneur, de grâce, il y a là peut-être quelque secret.

-- Secret de comédie! ce n'est pas défendu . . . ô ciel! que vois-je? Geneviève... pour le coup, ma toute belle, réparation complète... ce n'est pas le secret de comédie, car d'honneur, je l'ignorais...

-- Oh! donnez-moi cette lettre.

-- Je la garde.

-- Comment! vous escrizez...

-- Assurément... ah! madame la duchesse je ne m'attendais pas à vous trouver là . . . il est vrai que le prince de Conti absent, Laroche Foucault depuis huit jours à Blois,.. *le bénéfice était vacant...* et vous en avez mis en possession un comédien... pas mal...

-- Monseigneur, je vous jure...

-- Ne jurez pas, ma chère belle, . . . je ne suis plus étonné si votre mari a de semblables costumes... je sais qui les lui donne... C'est donc pour cela qu'il a tant fait le fier avec moi ce matin . . . nous verrons pourtant, comment sa duchesse le tirera de là... à notre tour, belle enfant,.. il faut faire comme dans les bons ménages . . . chacun de son côté.

-- Au nom du ciel , monseigneur!..

-- Soyez tranquille , poursuit le cardinal en approchant son fauteuil , c'est moi qui vous vengerai; je vous promets de tenir assez long-temps votre cher et fidèle époux au fort l'Evêque...

-- Et comment s'y prendra monseigneur pour cela , interrompt Lavillette en entrant par la porte de l'escalier à vis.

-- Albert! s'écrie Eveline en courant dans les bras de son mari , oh! Albert!

-- Que veut dire ceci , dit Mazarin un peu ému.

-- Qu'il y a encore en France quelqu'un de plus puissant que le cardinal-ministre, puisque me voilà de retour du Châtelet.

-- Et qui a osé...

-- La Reine.

-- On a surpris sa religion.

-- Parce qu'elle a fait un acte de justice. -- Eh ! bien ! cela commence... dieu veuille que cela continue et que l'on vous chasse avant peu d'un poste que vous déshonorez.. en attendant, je vous chasse de chez moi.

-- Insolent!

-- Plus de mots! cet appartement n'est pas votre cabinet.. Ici , je suis le plus fort et le maître , il ne tient qu'à moi de vous faire expier durement votre horrible attentat , entendez-vous , cardinal , qui êtes venu dans ma maison pour suborner ma femme... Savez-vous qu'à cette heure votre vie m'appartient, que j'ai droit d'en disposer.. vous tremblez déjà , pauvre homme ! rassurez-vous ,

si le prêtre est cruel et lâche , le comédien est généreux... il se contente de vous jeter à la porte et de vous livrer à la risée d'une centaine de personnes qui vous attendent au bas de l'escalier, afin de publier demain par toute la ville que le saint cardinal ministre, abusant de son autorité, avilissant son caractère , employant des moyens qui répugneraient au dernier des hommes , s'est introduit nuitamment chez l'épouse vertueuse du comédien Lavilette et en a été chassé ignominieusement.

-- Ne fais pas ça , mon ami.

-- Sortez.

-- Tu me compromets.

-- M'avez-vous entendu ?

-- Comédien , je ferai ta fortune.

-- Sortez , vous dis-je , répète Lavilette d'une voix tonnante — et joignant à la parole la menace du geste force est au cardinal de s'évader.

Ainsi que l'a annoncé l'époux d'Eveline , une centaine de bourgeois et d'artisans mêlés à la patrouille du guet à pied et à cheval, attendent Mazarin à sa sortie de la maison... Là , après avoir été hué , conspué quelques instans par les spectateurs , un individu s'avance , le prend sous le bras et lui dit à voix basse : venez, monseigneur.

-- Qui êtes-vous ?

-- Capitaine des gardes de la reine.

-- Le duc de Simiame ! s'écrie le cardinal stupéfait.

-- Moi-même.. je ne sais comment il se fait qu'on a renvoyé votre carrosse , mais le mien est

à dix pas d'ici , au coin de la rue Saint-Paul.

-- Le votre ! dites-vous !

-- Oui , venez.

-- Je n'en veux pas , laissez-moi , répond le cardinal à demi-mort de peur au souvenir de certains ordres donnés par lui dans la matinée.

-- Qu'avez-vous , monseigneur ? vous tremblez.

-- Ce n'est rien.

-- Venez vite , ma voiture n'a que la rue Saint-Paul à traverser et elle vous mène en droite ligne jusqu'à votre palais.

-- Non , monsieur le duc , non.. je veux la mienne.

-- Vous me refusez avec une mauvaise grâce.

-- Je veux ma voiture , répète Mazarin , qui se trouverait mal s'il ne craignait d'être porté rue Saint-Paul.

-- Mais elle n'y est pas.

-- J'irai à pied.

-- Je ne le souffrirai point ; vous oubliez , monseigneur , que je réponds de vous à la Reine.

-- Eh ! bien ! envoyez chercher à l'hôtel de ville une chaise à porteur.

-- Quelle folie ! puisque j'ai là mon carrosse.

-- Je n'y monterai pas , monsieur le duc , . . . une chaise à porteur ! une chaise à porteur !

-- Vous le voulez absolument , soit. Je vais renvoyer ma voiture , elle ira m'attendre dans la cour de votre palais ; car , je vous l'ai dit , dès l'instant que je vous ai rencontré , je réponds de vos jours devant sa Majesté , ainsi je ne vous quitte pas.

En effet le carrosse dont on entend le piaffement

des chevaux roule sur le pavé de la rue Saint-Paul au moment où une chaise à porteur arrive rue Saint-Antoine. Le cardinal va se placer dans cette dernière, lorsqu'au loin des cris affreux se font entendre.

-- Dieu du ciel ! monseigneur, s'écrie Léonce en saisissant le bras de Mazarin , .. écoutez.. on assassine quelqu'un là bas !

-- Cela se voit souvent dans ce quartier, monsieur le duc ; ainsi laissez faire le guet , et partons, sous bonne escorte.

CINQUIÈME TABLEAU.

LA COUR DE LA RÉGENTE.

Dans une salle du Louvre que la couleur de son ameublement a fait appeler *salle grise*, une foule d'hommes dorés et de femmes resplendissantes de pierreries se meut , s'agit , tournoie , se presse , se divise en groupes qui se rompent , se refont et se rompent encore. C'est un mélange confus des représentans de tous les intérêts, de toutes les passions de l'époque que l'on dirait attirés là pour assister à l'agonie d'un système et au partage de sa riche succession, -- Ici , les vieux courtisans du feu Roi se mêlent aux partisans exclusifs de la Régente ; là , les chauds cardinalistes se heurtent contre les aimables et galans frondeurs tout parfumés d'ambre,.. Car la véritable fronde, la fronde

redoutable, menaçante, ne la cherchons pas là... elle est dans la rue sans manteau ni pourpoint, debout sur des barricades, les bras nus, la hache à la main, faisant de la politique à coups de sabre et transmettant ses remontrances par le canon d'un fusil.

Au milieu de cette sorte de fusion générale, dans cette salle où tant d'espérances sont en émoi, tant d'intrigues en jeu, tant d'ambitions en mouvement, une seule et même pensée occupe tous les esprits : L'aventure nocturne de Mazarin et le mécontentement connu de la reine. -- Déjà les plus hardis, ceux qui ont définitivement prévu la chute du prêtre-ministre, cherchent à deviner son successeur et s'orientent de manière à profiter le mieux possible du vent de la faveur; les prudens, au contraire, font de la circonspection plus que jamais, et flattant avec adresse tous les partis, se mettent à même de n'être repoussés par aucun et d'entrer dans tous. Ainsi, monsieur le prince et le duc de Beaufort, le coadjuteur de Paris et la belle duchesse de Longueville, l'âme de la fronde, ont chacun leur petite cour particulière, composée de quelques fidèles et d'une quantité d'inconstans, papillons légers qui voltigent de l'un à l'autre sans se fixer deux minutes ni sur l'un, ni sur l'autre. -- Quant au cardinal, espèce de machine locomotive qui, à sa suite, a traîné au Louvre tout ce monde de solliciteurs avec bagages de petite et ou de grande ambition, il est à un des bouts de la salle, presque seul, assis devant une table, la

tête dans ses deux mains, occupé, non à méditer sur la fragilité des grandeurs, mais à rire sous cape de la caste nobiliaire et courtisanesque. -- Car, déjà il a eu une entrevue secrète avec Anne d'Autriche et il pourrait au besoin montrer à tous ces grands seigneurs son visage encore humide des baisers de la reine de France.

-- Pour le coup, cardinal, dit le duc de Longueville en passant près de lui, vous n'avez jamais tant fait bruit à la cour. Dieu me pardonne ! on ne parle que de vous.

-- Que voulez-vous, monsieur le duc, quand la disgrâce approche...

-- A d'autres ! on ne trompe pas ainsi un d'Orléans. Vous avez vu la reine, et cette fois encore nous n'aurons pas le bonheur de vous perdre.

-- Vive dieu, c'est là, sur mon honneur, parler en vrai partisan de la fronde.

-- A propos de cela, les comédiens de l'hôtel de Bourgogne sont à coup sûr aujourd'hui de damnés frondeurs, à vos yeux du moins ; à quand le petit coup d'état contre eux ? Je gage que vous y avez songé toute la nuit ?

-- De votre part je trouve la question plaisante ; je répondrai donc franchement qu'ils sont assez insolens pour cela.

-- Parbleu ! vous en savez quelque chose.

-- Plus que vous ne pensez.

-- Allons, cardinal, courage ! voilà une bonne fortune qui vous sera profitable. Vous avez perfectionné votre éducation,.. vous vous êtes instruit.

-- Précisément.

-- Jour de dieu ! vous m'apprendrez comment ?

-- Pour peu que vous m'en pressiez encore , et surtout si la belle Geneviève de Bourbon , votre très haute et très puissante dame que j'aperçois derrière vous , veut bien m'en prier aussi.

-- Approchez , madame , dit le duc à sa femme.

-- En vérité , monsieur , répond la duchesse de Longueville , j'ai dans l'idée que vous voulez convertir le cardinal , en faire un frondeur.

-- Du tout , il n'y a d'étoffe que pour un héros de roman.. témoin hier , la rue Saint-Antoine.

-- Assez , monsieur le duc , s'écrie Mazarin.

-- C'est juste , vous restez au ministère.

-- Comment , il reste !

-- Sans doute , il y a eu raccommodement , et , par la foi de mes pères , je crois qu'il a été complet , ajoute le duc en disparaissant dans un groupe.

-- Ah ! la reine a pardonné , reprend la duchesse de Longueville restée seule avec le ministre , c'est fort adroit à vous.. après un pareil scandale..

-- De grâce , madame...

-- Monseigneur aura-t-il la bonté de me dire si madame Lavilette est jolie femme ?

-- Son mari , madame , est fort bel homme

-- Un peu brutal pourtant , n'est-ce pas ?

-- Vous aurait-il quelquefois manqué , madame la duchesse ? lui ! un comédien ! que vous honorez de vos.. bontés ?

-- Vous êtes un homme précieux , cardinal , décidément , on ne peut rien vous cacher.. Eh ! bien !

oui.. il est invité avec sa femme au bal que nous donnons ce soir.

-- Au bal!

--- Convinez qu'il a bien gagné cette faveur. On assure qu'il a été avec votre éminence d'une politesse..

--- Pour dieu, madame, finissons, Je crois m'être assez fait comprendre.. ainsi laissons cela si vous ne voulez pas que j'oublie que vous avez nom d'Anne Geneviève de Bourbon.

-- Si vous l'oubliez, cardinal, je vous en ferai souvenir... quant à vous comprendre, vous êtes d'une obscurité telle...

— Eh ! bien ! répond le ministre , rappelez-vous de madame Montbazon et des lettres de Coligni , cette affaire y ressemble fort.. et , à un mouvement qui a eu lieu dans la salle , il se lève sans attendre la réponse de la duchesse et va prendre place sur un pliant au dessous du fauteuil royal -- presqu'au même instant les deux battans de la porte du fond s'ouvrent, et un hérault d'armes crie : la Reine

Vêtue d'une magnifique robe de velours violet qui réhausse l'éclat de son teint, et le diadème posé sur sa tête plus hautaine que fière , Anne d'Autriche entre et traverse avec lenteur, le bras appuyé sur l'épaule de la duchesse de Chevreuse , toute cette masse de courtisans que sa présence a merveilleusement coupée en deux parties égales , dont une occupe la droite et l'autre la gauche du salon. Arrivée à son fauteuil, elle promène quelque temps ses regards sur l'assemblée comme pour chercher

L'impression qu'y a produite la fâcheuse aventure du cardinal; mais en vain: parmi ces hommes si agités tout-à-l'heure, si émus, si diversement passionnés, il n'y en a plus un seul qui ose montrer sur son visage ce qu'il a dans le cœur: tous ont la même figure, le même maintien, la même contenance.

-- Messieurs, dit la Reine, en s'asseyant, le Parlement nous a fait connaître hier son refus de vérifier un édit relatif aux charges publiques que nous lui avions mandé. Il est temps de mettre un terme à des remontrances incessantes qui entretiennent le peuple dans des dispositions hostiles contre notre autorité royale; en conséquence, après avoir pris l'avis de notre conseil, nous avons arrêté l'enlèvement de quatre membres du parlement.-- Notre ministre, le cardinal Mazarin, dont nous continuons à apprécier le dévouement à notre personne, est chargé de l'exécution de cet arrêté.

A peine ces mots sont prononcés que le cardinal est entouré, félicité, congratulé par l'immense portion des courtisans qui se tuent à crier plus haut les uns que les autres qu'ils n'ont pas cessé un moment de lui être dévoués.

-- Messieurs, reprend la Reine, après un quart d'heure de silence, nous ne voyons pas parmi vous monsieur le due de Simiane. Qui peut le retenir aujourd'hui loin de notre personne?

-- Madame, répond monsieur de Longueville, le due de Simiane était hier fort tard dans les rues

de Paris, je ne vois ici que son éminence qui puisse apprendre à votre Majesté...

-- C'est bien, mon cousin, interrompt sèchement la Reine, il est inutile de rappeler le souvenir d'une faute dont notre pauvre cardinal s'est confessé ce matin avec une grande humilité... nous lui avons pardonné... cela suffit.

-- Que votre Majesté dissipe ses craintes pour monsieur de Simiane, dit un courtisan, le voici lui-même.

-- Arrivez, monsieur le duc, nous étions inquiète de vous.

-- Combien vous êtes bonne, madame, mais en vérité je dois à une circonstance fort étrange l'honneur de mettre aujourd'hui mes hommages aux pieds de la Reine régente de France.

-- Comment cela, monsieur le duc ?

-- Oui, madame, une tentative de meurtre contre ma personne, cette nuit, rue Saint-Antoine, et à laquelle je n'ai échappé que par une protection providentielle, m'a seule empêché d'être réellement assassiné, cent pas plus loin, rue Saint-Paul.

-- Expliquez-vous ?

-- Mon cocher et deux de mes domestiques sont horriblement maltraités ; mais au soin extrême que l'on a mis à fouiller mon carrosse, je ne puis douter que c'est à moi qu'on en voulait.

-- L'opposition violente du Parlement porte ses fruits, dit le cardinal, le peuple ne respecte plus rien. Bientôt l'existence des premiers hommes de l'état ne sera plus en sûreté.

-- Monseigneur , répond le duc , êtes vous bien certain que ce soit le peuple...

-- Sans doute , interrompt la Reine , et nous voulons que cela finisse , entendez-vous cardinal !

-- Nous sévirois , madame.

-- Contre qui ? dit le duc.

-- Contre le peuple.

-- Et... contre les meurtriers.

-- Si nous les découvrons.

-- Alors , vous ne sévirez pas.

-- Que voulez-vous dire ?

-- Je dis à la Reine , j'apprends à la Reine une chose qu'elle a toujours ignoré , c'est que son premier ministre , le cardinal Mazarin , est doué d'un talent de prévision vraiment merveilleux.

-- Vous m'étonnez , monsieur le duc , n'est-ce pas vous qui , cette nuit , en notre nom , avez pourvu à la sûreté du cardinal en lui fournissant une escorte , en l'accompagnant vous-même.

-- Précisément , madame , alors je fis peu attention à la répugnance que montra monseigneur pour se servir de ma voiture qui valait bien une chaise à porteur.. ce qu'il y a de certain c'est que pour rien au monde , il n'y serait monté... Je laisse à votre Majesté le soin de prononcer s'il est possible de prévoir plus juste... mon carrosse n'avait pas fait vingt pas qu'il a été arrêté , renversé , par une troupe de gens apostés exprès... , par qui ?

-- Monsieur le duc , en notre présence une semblable accusation...

-- J'en demande pardon à votre Majesté , je n'ac-

cuse pas ; au contraire, je rends hommage à un rare talent de perspicacité ; monseigneur, à coup sûr, n'aurait pas agi autrement, s'il avait tout su d'avance.

-- Je suis très mécontente, monsieur le duc.

-- De moi, madame?

-- De.. tout le monde.

-- J'ai rempli un devoir d'honneur, un devoir sacré, oui, madame, je l'ai dit tout haut afin qu'on y prenne garde, si on s'attaque à la haute noblesse de France on se brisera comme verre. -- Après avoir donné cet avis, moi, duc et pair du royaume, que l'on a pensé pouvoir égorguer impunément au coin d'une rue, je me fais gloire de mon dévouement au trône de votre Majesté, ma fidélité est inviolable ; s'il faut la sceller de mon sang, ordonnez, je suis prêt, il va couler.

-- Nous n'en avons jamais douté.. Messieurs, nous rentrons dans nos appartemens. -- Restez, cardinal, ajoute la Reine d'un ton sévère, en voyant Mazarin se lever pour l'accompagner ; duc de Simiane, suivez-nous.

-- Foi d'Orléans, mon pauvre cardinal, vous êtes en veine de malheur, dit le duc de Longueville après le départ de la Reine et d'une partie de la cour, comment, deux sottises le même jour ! ça va bien, ne vous arrêtez pas, je vous en prie.

-- Savez-vous, monsieur le duc, que je suis homme à finir par me venger de vos sarcasmes?

-- En acceptant une invitation à notre bal paré et masqué de ce soir, n'est-ce pas ? un vrai bal de

frondeurs, commandé pour votre disgrâce.. qui sait ! il peut être encore de circonstance.

— Décidément vous me poussez à bout.

— Dans tous les cas vous y figureriez très bien.

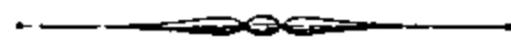
— Peut-être.

— Parbleu ce serait curieux.

— Ne m'en désiez pas.

— Au contraire, je vous en désie, et si vous voulez quelque chose de plus engageant je promets de mettre votre Eminence face à face avec le comédien Lavilette.

— J'irai, monsieur le duc.



SIXIÈME TABLEAU.

UN BAL DE FRONDEURS.

On danse à l'hôtel Longueville, on danse et l'on conspire. Le bal est charmant, la conspiration délicieuse. Rien de plus piquant, de plus original que cette réunion à deux fins, que ce tableau mouvant où les tons les plus opposés, les couleurs les plus disparates se fondent avec une harmonie parfaite. Voyez-vous tous ces *parlementistes*, princesses, ducs et marquis, tous ces amis du peuple, couverts d'orideaux, tous ces prêtres anti-cardinalistes, tous ces mécontentés que l'on prendrait sans peine pour les gens du monde les plus satisfaits d'eux-mêmes, tous ces conjurés enfin qui vont, viennent, circulent, passent, repassent à travers

tous ces groupes de femmes ravissantes de parure... eh! bien, tout cela, c'est la fronde,.. la fronde avec son chef jolie dame, son quartier-général salon de fête, sa galanterie, sa politique, ses petits vers, ses arrêts du parlement amalgamés ensemble; c'est la fronde rieuse et folle couronnée de fleurs, s'animant à l'éclat des bougies, sautant au son des instrumens.

Déjà toutes les salles regorgent de monde et les huissiers annoncent encore; -- madame la marquise de Pommereux, dit l'un; -- madame la princesse de Guiménée, dit un autre, et leurs voix vont se perdre dans le bruit incessant des airs de danse et des frolemens de parquet. -- Au milieu de ce tumulte, inséparable d'un bal, d'une fête où l'on mène de front les affaires d'état et les intrigues de boudoir, la belle duchesse de Longueville remplit son double rôle de maîtresse de maison et de chef de parti avec une grâce inimaginable; elle organise en même temps ses quadrilles et ses conciliabules, répond à la fois à un compliment et à un mot d'ordre, et trouve le moyen encore d'adresser, dans la même minute, un regard d'amour au beau duc de Simiane qui n'est pas frondeur, une parole d'encouragement au spirituel duc de Chevreuse qui l'est presque, et un signe d'intelligence au saint archevêque de Corinthe qui l'est tout-à-fait.

Mais plus de danse, plus de politique, l'entr'acte est complet. -- Une voix a retenti dans les salons et chacun a entendu le nom de madame

Lavilette. -- C'est elle, en effet, c'est Eveline, la créature céleste qu'un prêtre a voulu souiller de ses baisers ! Elle entre, accompagnée de son mari et donnant la main au poète du siècle, au grand Corneille, qui la présente lui-même à la duchesse.. et on se presse, on se foule pour la voir, l'admirer, l'environner d'hommages.

Pendant qu'elle est ainsi, la jeune femme, entourée de courtisans comme une rose odorante par un essaim d'abeilles, la musique se fait entendre de nouveau, et un homme la saisit, rompt le cercle et l'entraîne au milieu du bal. Effrayée d'abord, elle se rassure bientôt en reconnaissant le duc de Simiane.

— Eh bien ! ma charmante amie, j'espère qu'hier au soir j'ai tenu parole.

— Et je vous en remercie, monsieur le duc.

— Monsieur le duc ! vous voulez donc que je vous appelle madame ?

— Oh ! non.

— Je t'avertis d'abord que j'ai pleine et entière permission de Lavilette de t'aimer comme ma sœur et je veux qu'en ma présence il t'ordonne...

— Léonce ! interrompt la jeune femme en levant ses beaux yeux, vous le voyez, je suis soumise, déjà j'obéis à mon mari.

La présence du duc de Longueville qui vient annoncer l'entrée des premiers masques, met fin à ce dialogue à peine commencé. En un instant la physionomie du bal et de la conjuration change tout-à-fait, Les manteaux brodés disparaissent, les

fraîches toilettes des femmes s'évanouissent et sont remplacés par des costumes bigarés, barriolés, de toutes sortes, de toutes couleurs, dont le complément obligé est un masque de velours posé sur le visage. — Ce changement d'habits amène un travestissement de langage, de poses, de démarches, de maintien, de manières, de mœurs mêmes; ce n'est plus la joie qui anime tous ces personnages, c'est la folie avec son gros vice, ses mots graveux et ses allures burlesques. — Oh ! les drôles de gens que nos frondeurs ! tout-à-l'heure ils ne faisaient que rire et conspirer, maintenant ils se prennent, se quittent, gesticulent, cherchent à se deviner, à se reconnaître, et s'arrangent si bien avec leurs figures masquées, leur voix contrefaites, leur jargon guttural, doucereux, nazillard, qu'on finit par ne plus s'entendre.

Cependant Eveline séparée de Léonce, dans ce désordre général, est restée avec le duc de Longueville qui, en galant maître de maison, s'empare de son bras et l'emmène dans toutes les salles, au milieu de toutes les bandes de masques.

— Monseigneur, dit tout d'un coup la jeune femme d'une voix altérée, il m'a semblé... j'ai cru voir...

— Qui donc, ma chère belle ?

— Dans l'embrasure de cette fenêtre.

— Eh bien !

— Je ne me trompe pas... voyez... ce domino rouge.

— La couleur vous effraie... il y en a d'autres pourtant.

-- Mais, celui-là, , , il m'épouavante.

— Quel enfantillange.

-- Eloignons-nous, monseigneur, je vous en prie.

-- Approchons, au contraire, je suis sûr qu'il vous dira les choses les plus aimables... bonsoir, beau masque, je te présente la reine du bal.

Point de réponse.

-- Comment, tu n'as pas un mot de galanterie à adresser à une femme si belle, avec laquelle, dieu me pardonne, notre saint cardinal voulait hier damner son âme ?

Même silence.

-- Monseigneur, dit Eveline, j'en demande pardon à votre altesse, mais la vue de ce masque me fait mal.

— Un muet est-il donc si dangereux ?

— J'ai besoin de revoir mon mari.

— Eh ! bien ! que faites vous ? vous me quittez, ... mais déjà madame Lavilette ne l'entend plus ; elle est sortie avec le groupe qui occupait cette salle plus éloignée que les autres du centre de la fête, et le duc demeure seul, face à face, avec le domino rouge.

— Par la sembleu, dit-il, je saurai qui tu es, masque de malheur, pour effrayer ainsi les jolies femmes ?

— C'est moi !

— Le cardinal !

— Le ministre de la reine, monsieur le duc.

-- Vive dieu ! cardinal ou ministre , vous êtes un homme de parole.

-- N'est-ce pas ?

-- D'honneur ! aussi je vous promets le secret,,, prenez mon bras , cardinal , le diable si on vous devine en vous voyant là , et vous aurez l'avantage de connaître ce que c'est qu'un bal de frondeurs.

-- Un moment.., dites-moi , d'abord , monsieur le duc , s'il est bienséant que vous receviez chez vous un pensionnaire de l'hôtel de Bourgogne , un comédien ?

-- Ajoutez un excommunié puisque vous y êtes.. que voulez-vous , c'est ma femme qui a désiré se donner cette petite satisfaction , et moi , en bon mari , je n'ai eu garde de m'y opposer.

-- C'est-à-dire que vous prêtez la main à un scandale révoltant.

-- Comment !

-- Sans doute , ma bonne fortune d'hier m'a profité . . . j'ai perfectionné mon éducation , je me suis instruit.

-- Vous voulez rire , cardinal.

-- Je prends ma revanche , monsieur le duc.

-- Expliquez-vous , je n'aime pas les mauvaises plaisanteries.

-- Pas si mauvaise , ma foi.. la pièce est authentique... une fort jolie lettre d'amour , trouvée dans la veste du comédien Lavilette.. toujours par suite de ma bonne fortune.

-- Cardinal , vous calomniez ma femme , je ne lui ai jamais connu pour aimé que des hommes de

bonne maison, et à moins que vous ne me montriez..

-- Sa lettre !

-- Sur ma foi d'Orléans , ce serait par trop fort..
un histrion ! un vil comédien !

-- Ajoutez un excommunié.

-- Jour de dieu ! cardinal , pas un mot de plus..
et la preuve.

-- C'est un gros péché que je commets là , mon-
sieur le duc.

-- Vous me la donnez bonne avec vos péchés...
la preuve !

-- La voici !... signé : Geneviève de Bourbon ,
duchesse de Longueville.

-- Damnation !

-- Je me retire , monsieur le duc , je n'oublierai
pas les coupables dans mes prières.

-- Je ne vous oublierai pas non plus dans les
iniennes , et vous en avez besoin.. adieu , cardinal ,
vous vous êtes vengé , nous sommes quittes ; mais ,
souvenez-vous , pour le trouble éternel de votre
conscience , s'il y a encore quelque chose de prê-
tre dans votre âme , que ce n'est pas avec impu-
nité qu'un comédien aura couché dans le lit d'un
d'Orléans.

-- Je vous baise les mains , mon prince.

-- Et moi je vous engage à faire votre paix avec
le ciel , si c'est possible , car vous êtes un homme
infernal.

-- Ainsi soit-il ! murmure tout bas Mazarin en
sortant.

Rentré dans le bal , monsieur de Longueville

s'arrête au milieu d'une masse de gens masqués derrière laquelle il aperçoit Lavilette et Corneille, le comédien et le poëte, ces deux génies dont l'un produit en public ce que l'autre a créé dans la solitude... une femme est avec eux, et cette femme c'est la sienne. Elle semble surtout parler au premier avec un abandon qui fait monter le rouge au visage du duc, et il s'éloigne à grands pas, sort et ne reparaît plus.

Un quart d'heure après, Eveline, à la recherche de son mari, entre dans ce même salon... Albert l'a quitté... elle passe dans un autre, puis dans un autre encore et ne le trouve dans aucun. — Cependant déjà la soirée touche à sa fin, les bougies pâlissent, les sons de la musique expirent, la foule s'éclairent et point d'Albert. -- Le silence finit par s'établir tout-à-fait dans ces salles naguères si animées, si bruyantes, si encombrées de mensonges vivans ; elle les parcourt toutes, elle erre comme un fantôme à travers les ruines de la fête, appelant son époux, personne ne répond. Enfin fatiguée, harassée, desespérée, elle arrive à l'appartement où elle a quitté une heure avant le duc de Longueville... elle va ouvrir la bouche, appeler encore... la voix lui manque, elle recule, elle voudrait entrer dans la muraille. Le domino rouge est à dix pas devant elle, debout, le bras tendu, l'air menaçant, qui lui jette ce seul mot : Vengé.

Alors la voix et les forces reviennent à la jeune femme ; elle erie, ... elle fuit... et vient se heurter contre la duchesse de Longueville qui est fort

étonnée de trouver encore quelqu'un chez elle.

-- Qu'avez-vous donc, ma mie.

Eveline lui prend le bras et l'entraîne à la place vide où elle a aperçu le domino rouge.,, là , dit-elle d'un air égaré.

-- Vous êtes folle , mon enfant.

-- Là ! répète Eveline.

-- Heureusement , voici mes gens.

-- Vengé !... il l'a dit... je l'ai entendu !... ah ! madame ! prenez pitié de moi... il s'est vengé d'Albert.



SEPTIÈME TABLEAU.

LA CHAMBRE À COUCHER.

-- Savez-vous , Léonée , que je vous en veux beaucoup.

-- Eh bien ! ma belle duchesse , je veux reconquérir vos bonnes grâces... quel lieu plus propice à cet effet que votre chambre à coucher toujours si jolie , si parfumée , si voluptueuse.

-- Non , non , je suis en colère... Ce matin chez la reine vous avez joué la plus triste comédie ..

-- Ai-je donc craint de dire la vérité.

-- Il fallait rompre , monsieur , au lieu de parler de votre fidélité.

-- Moi ! un Simiane , due et pair , capitaine des gardes !

-- Cela n'empêchera pas le prêtre-ministre de vous faire un mauvais parti.

-- Je méprise Mazarin.. c'est un fourbe qu'il faudrait renvoyer à l'Italie, je le sais ; mais la reine...

-- Elle est coiffée de son cardinal de manière à ne s'en débarrasser jamais.

-- Peut-être.

-- Ecoute-moi, mon beau Léonce, ne résiste plus à ta bien aimée... la fronde te réclame, elle te veut, elle a besoin de ton nom, de tes talents, de ton courage.

-- Sans cesse la politique mêlée à notre amour !... Geneviève, ma tendre amie, laisse là plutôt cette faction, et contente-toi d'être la femme la plus belle de Paris et surtout la plus aimée.

-- Vous ne faites rien pour me le prouver.

-- Comment !

-- Cette nuit, au bal, avez-vous dit seulement un mot à monsieur de Retz, à monsieur de Bouillon, à aucun de mes amis.

-- Je n'y suis venu que pour toi, ... pour toi que j'aime, que j'adore, ... pour toi ravissante de grâces, d'esprit, de beauté.

-- Voyons, approchez ma toilette, flatteur, que je voie si je suis aussi jolie que vous voulez bien le dire.

-- Ce rouge est posé avec un art.

-- Ote-moi mes mouches, mon beau duc.

-- Et les conditions de mon nouvel état.

-- Deux baisers.

-- Pris d'avance.

-- Mauvais sujet.

-- Maintenant, je suis ta femme de chambre.

-- Alors n'oublies pas que la fidélité ..

-- La fidélité! à propos de cela, il y a un billet sur la table de votre toilette.

-- Une lettre d'amour, je gage.

-- Vous me dites cela, duchesse, avec un certain abandon.

-- Il n'est pas défendu de faire des conquêtes... je permets même les déclarations pourvu qu'elles soient spirituelles ; voyons celle-ci... mais c'est une lettre de moi.

-- De vous !

-- À un étourdi dont je raffole.

-- Et cet étourdi, madame.

-- C'est toi... tu auras perdu ce papier pendant la fête et quelque domestique...

-- Non, je n'avais pas ce billet sur moi... je me souviens... il était dans la veste que j'ai ôtée hier chez madame Lavilette.

-- Comment avez-vous dit ?

-- Que ton amour ne s'alarme point, une amitié toute fraternelle...

-- Il paraît que chez elle monsieur le duc se déshabille sans façon.

-- Je te jure qu'une circonstance fortuite...

-- Je ne suis plus étonnée si vous avez été si galant, si empressé auprès d'elle, lorsqu'elle a paru.

-- Je t'assure... .

-- Prends garde, Léonée, je suis femme à me venger... jusqu'à ce jour j'ai congédié mes amans, mais pas un seul ne m'a quittée, et si l'épouse d'un

comédien me fait connaître pareille humiliation, elle le paiera cher...

-- Quelle erreur!

-- Il fallait rester jusqu'à la fin du bal; il lui manquait précisément un chevalier; il est fâcheux, sur ma parole, que le fidèle duc de Simiane ne se soit pas trouvé là pour lui donner la main jusqu'à son carrosse.

-- Vous vous serez trompée... elle avait son mari.

-- Son mari! il faut croire que ma soirée lui a été profitable... il a disparu, sans doute avec une de nos dames, et il a abandonné sa femme que tout à-l'heure moi-même j'ai confiée à mes gens.

-- Eveline!

-- Elle avait besoin de vous, mon cher duc, car elle était désespérée, à moitié folle.

-- Et elle est ici!

-- Allez la consoler, je vous conseille.

-- Souffrante, au milieu de vos valets, je descends.

-- Il serait fort que vous me quittassiez pour cette femme.

-- Un moment! une minute!

-- C'est une plaisanterie.

-- Que je la voie!

-- Vous ne sortirez pas, Léonce.

-- Geneviève, laisse-moi.

-- Restez, monsieur.

-- Laisse moi, te dis-je!

-- Si vous sortez...

-- Calme-toi, je ne veux que savoir ce qui t'est arrivé.

-- Léonée !

-- Je reviens... tout-à-l'heure.

--- Parti ! s'écrie la duchesse de Longueville, parti... il m'a quittée pour cette femme... malheur à elle ! je me vengerai... mais, non, je l'entends... il revient... ajoute-t-elle, en se levant, ... ô ciel ! monsieur de Longueville !

-- Votre mari, madame, cela vous étonne.

-- Sans doute.

-- Par la mort de dieu ! Vivent les ménages de princesses ; ce sont les bons.

-- Mais il y a plus de deux ans que vous n'avez mis les pieds dans mon appartement.

-- Et vous voulez dire que c'est mal à moi de venir troubler un charmant tête à tête.

-- Je suis seule, monsieur.

-- Non, madame, il y a quelqu'un ici.

-- Je vous proteste du contraire.

-- Et moi j'en suis certain... votre toilette a changé de place... il y avait un papier sur la table...

-- Comment, monsieur, c'est vous... ,

-- Moi-même.

-- Et vous savez... ,

-- Tout, madame.

-- Monsieur avait l'intention de me surprendre.

-- Vous surprendre... je crois dans le fait que je vous... surprendrai.

-- Voilà une fantaisie qui vous prend un peu tard.

-- Assez tôt pour vous punir.

-- Mais c'est une horreur ce que vous dites là.

-- Tranquillisez-vous... cela n'ira point jusqu'à vous empêcher de passer la nuit avec votre amant.

-- Vous avez résolu de m'impatienter.

-- Ce n'est pas mon habitude, convenez-en?

-- Au reste, monsieur, nous sommes libres... ce sont nos conventions...

-- Libres... jusqu'à un certain point.

-- C'est là votre erreur... me suis-je jamais permise de compter vos maîtresses?

-- Ni moi vos amans.

-- Que vous importe! si j'ai le droit...

-- Si vous avez le droit! Jour de dieu! vous en usez à votre aise, en maîtresse femme! aussi je ne me plains pas de la quantité, je me plains de la qualité.

-- Qu'avez-vous à reprocher au duc de Simiane, s'il vous plaît?

-- Au duc de Simiane! rien.

-- Alors, de quoi vous plaignez-vous?

-- Ah! ça! entendons-nous, Simiane que je regardais cette nuit au bal comme une sentinelle perdue de la fidélité est donc aussi votre amant, je veux dire un de vos amans.

-- Vous feignez de l'ignorer.

-- Non, foi d'homme, je n'en savais rien; mais c'est un nom fort honorable à porter sur ma liste.

-- Et c'est à propos d'une lettre à lui trouvée dans les salons que vous faites tant de bruit pourtant.

-- Par la sembleu! Ceci est parfait. Non, d'bon-

neur, il y a du génie à rejeter sur ce pauvre Simiane, un ami de la reine, le scandale de cette lettre... duchesse, vous avez de l'imagination; vous êtes une femme précieuse pour notre parti... malheureusement vous oubliez que je suis un rusé frondeur, difficile à manier.

-- Je ne m'en suis jamais aperçu.

-- C'est très aimable à vous.

-- C'est la vérité.

-- Ah! je suis un homme facile à tromper... je croyais en me séparant de vous, vous avoir prouvé le contraire. Ecoutez, duchesse, tant que vous ne m'avez donné pour successeurs que des gens honorables, je n'ai rien dit... aujourd'hui c'est différent. N'avez-vous pas de honte de vous être livrée à un homme semblable.

-- Parce qu'il n'est pas de votre parti il excite votre mauvaise humeur.

-- Il s'agit bien de parti, quand vous avez déshonoré mon nom... aussi la punition sera sévère.

-- Ma patience est à bout.

-- Un moment! il vous en faudra d'ici à demain, car je vous proteste que rien ne peut me flétrir, votre amant ne sortira pas d'ici...

-- Comment donc, un homme qui possède autant de pénétration que vous, ignore qu'il n'y est plus.

-- Vous l'avez fait enlever, s'écrie le duc en courant à l'alcove.

-- Que voulez-vous dire?

-- Non, il y est.

-- Il y a ici quelque méprise.

-- Je vous enferme pour cette nuit . . . adieu duchesse.

-- Je veux avant connaître ce mystère.

Et la duchesse se précipite vers l'alcove, écarte violemment les rideaux, pousse un cri, ferme les yeux, se retourne, veut fuir... son époux la retient par le bras et, du doigt, lui indique le lit sur lequel le comédien Lavilette est étendu sans mouvement, sans vie.

-- Ah ! laissez-moi, vous êtes un homme horrible.

-- Pensez-vous maintenant que l'on puisse avec impunité imprimer la honte sur mon front.

-- Je vous jure, monsieur...

-- Encore cette nuit ; mais ce sera la dernière que le comédien passera dans mon lit.

-- C'est une imposture, monsieur le duc, je suis innocente... jamais cet homme...

-- Votre lettre a été trouvée chez lui par le cardinal.

-- Chez lui, hier, dans la veste de monsieur de Simiane.

-- Encore, monsieur de Simiane, c'est trop fort.

-- J'en atteste le ciel... par pitié, ne me laissez pas ici, j'en perdrai la raison, j'en mourrai.

-- La porte de votre galerie, celle de votre escalier dérobé... fermées... adieu duchesse, je vous l'avais dit ; vous passerez la nuit avec votre amant.

-- Monsieur le duc, ce serait une lâche cruauté... je tombe à vos genoux...

Mais déjà la clef a joué dans la serrure, elle est seule,.. seule.. dans la chambre... avec un cadavre.

Une heure s'écoule et elle n'a pas encore bougé de place, lorsque Léonce rentre par l'escalier dérobé dont il a la clef.

Se jeter à son cou, l'enlacer dans ses bras, l'attirer sur une dormeuse et, là, le couvrir de mille caresses, ce n'est de la part de madame de Longueville que l'affaire d'une seconde.

-- Que tu es bonne, Geneviève, dit le due, de m'aimer ainsi... va, je suis bien malheureux, je n'ai pas retrouvé ma pauvre Eveline... elle a fui de l'hôtel.. j'ai couru à sa maison, personne. Je ne sais que penser... je crains que Lavilette..,

-- Ah!

-- Qu'as-tu, ma belle amie.

-- Ne regarde pas de ce côté,

-- Qu'y a-t-il?

-- Mon Léonce, mon amour, viens que je cache ta tête dans mon sein... mais ne regarde pas, je t'en conjure.

-- Pourquoi ce trouble... et cette défense, je veux savoir.

-- Léonce!

-- Un homme ici, duchesse!

-- Mon ami,

-- Un homme!... Grands Dieux! froid... inanimé... quel soupçon!... et il court à un flambeau, l'approche du lit et le laisse échapper... c'est lui... Lavilette!... ah! quelle horreur!

-- Cette lettre maudite que tu as laissée chez ce malheureux.

-- Après.

— Elle a été remise à mon époux... il a cru... ah! Léonce! il m'avait enfermée.

— Cette lettre; mais par quel moyen infernal.

— J'étais si émue, si troublée.. je crois pourtant avoir entendu prononcer le nom de Mazarin.

— Encore le cardinal... Albert! il est donc vrai, assassiné!.. Pauvre ami!.. Pauvre Eveline !

— Songez à moi, Simiane.

— A vous, madame.

— Venez, ne restons pas ici... menez-moi chez la duchesse de Bouillon.

— Mes domestiques sont en bas, ils vous y conduiront.

— Et vous?

— Moi! ne voyez-vous pas qu'il y a là un cadavre.. que ce sang n'est glacé que parce que le mien coule encore dans mes veines.

— Oh! monsieur!

— Vous ne savez donc pas qu'une jeune et vertueuse femme m'a hier sauvé la vie et que, pour prix de ce bienfait, nous avons tué son époux, vous et moi!.. entendez-vous, madame! tous deux... le vice et l'adultère ont porté leurs fruits.. les voilà... voyez...

— Mon ami, vous perdez la raison.

— Que ferez-vous maintenant pour la veuve du comédien, madame la duchesse?

— Le souvenir de cette femme égare vos esprits.

— Répondez donc, que ferez-vous pour elle?

— J'oublierai, Léonce, qu'elle fut votre maîtresse.

-- Madame de Longueville, notre liaison est finie.
 -- Vous me sacrifiez à votre Éveline.
 -- Eh ! ne voyez-vous pas que le cadavre de son époux est désormais entre vous et moi.
 -- Léonce ! oh ! non ! c'est impossible.
 -- Adieu, madame, allez chez la duchesse de Bouillon, mon équipage est à vos ordres.
 — Vous viendrez avec moi.
 — Non.
 — Ah ! monsieur le duc, vous ne me ferez pas cet affront.
 -- Vous avez laissé Éveline au milieu de vos gens, je vais vous envoyer les miens... adieu.

HUITIÈME TABLEAU.

L'ABBAYE DE LONGCHAMPS.

Vers le milieu d'une vaste galerie aux vitreaux coloriés, aux murs surchargés de saintes images, dont une extrémité aboutit à la chapelle et l'autre au péristyle de l'Abbaye de Longchamps, une jeune femme, vêtue de longs habits de deuil, prie au pied d'un autel décoré de ses blanches tentures. La répercussion des sons d'une musique religieuse que l'on entend au loin, semble ajouter encore à son pieux recueillement dans ce lieu isolé, solitaire, séparé du monde, où l'on croit lire sur chaque objet ces mots sombres et lugubres : Néant ! Eternité !

Tout-à-coup, une petite porte masquée par un tableau, tourne sur elle-même et un ecclésiastique introduit un homme qui s'avance avec précaution dans la galerie. — A l'aspect de la jeune femme priant ainsi, les mains jointes, le front courbé vers la terre, il s'arrête immobile, saisi de respect et d'admiration ; mais bientôt, le cœur oppressé, les yeux 'noyés de larmes, il approche, fléchit le genou et prononce d'une voix mal assurée : Eveline.

— O ciel ! vous ici, vous, monsieur le duc !

— De l'effroi ! à ma vue...

— Pardonnez, je tremble pour vous, pour moi... vous avez violé la sainteté de cet asile... qu'espérez-vous ? que venez-vous y faire ?

— T'arracher à une détermination affreuse.

— Elle est inébranlable, monsieur le duc.

— Ecoute, Eveline ! La fatale méprise par laquelle ton époux a payé de son existence la vie que tu m'avais conservée, m'a-t-elle ravi tous mes droits ? ne suis-je plus ton ami, ton frère ?

— Je ne suis pas injuste au point de vous accuser..., la fatalité seule...

— Mais cette fatalité a-t-elle brisé dans ton cœur le sentiment que j'avais créé pour nous aimer ? réponds ?

— Léonce... laissez-moi.

— Tu me hais donc ?

— Que dites-vous !... ô mon dieu ! vous ne lui avez pas donné cette pensée.

— Eveline ! ange à qui je dois l'air que je respire ! Viens, que je te rende au monde, tu ne connais

pas, pauvre enfant, l'immensité du sacrifice que tu veux t'imposer.

— Il est nécessaire, monsieur le duc; ce monde dont vous parlez a rompu tous les liens qui m'unissaient à lui, par ses dédains, par ses mépris, par l'assassinat de mon époux; et si j'avais la faiblesse d'y rentrer, qu'y ferais-je, je vous prie, moi, pauvre veuve d'un comédien impunément égorgé, répondez à votre tour, ... voulez-vous que je sois abreuvée d'insultes, que je n'excite jamais que le rire et la pitié?

— Je veux que tu sois honorée, respectée, ... tu ne sais donc pas que j'ai une mère, une mère qui te chérira comme sa fille, qui veillera sur toi, qui sera ton appui... si les devoirs rigoureux qu'imposent la naissance et le rang me défendent de te donner mon nom, au moins je vivrai près de toi. Docile à ta volonté, soumis au moindre de tes caprices, tes désirs seront les miens... je n'aurai pas un sentiment, pas une pensée, pas une faculté de mon âme qui ne t'appartiennent en entier.

— Assez, assez, monsieur le duc, ah! je ne vous connaissais pas bien encore... je ne suis plus une misérable femme... je suis fière de moi, vous m'avez réconciliée avec ma conscience; désormais je vivrai sans remords...

— Auprès de moi.

— Au pied du sanctuaire où chaque jour je ferai des vœux pour votre bonheur.

— Encore cette résolution!

— Toujours, maintenant!

-- Ainsi , madame , vous refusez la protection de ma mère , mon amitié , ma tendresse !

-- Je le dois.

-- Vous me condamnez à ne plus vous voir.

-- Il le faut...

-- Un caprice... sans doute.

-- Il le faut , mon ami.

-- Et pourquoi le faut-il , s'il vous plaît ?

-- Pourquoi... parce que je ne suis qu'une faible femme , hors d'état de résister à ce qui est au dessus des forces humaines.. parce que je ne saurais demeurer près de votre mère , près de vous sans cesser bientôt d'être irréprochable... parce que je tiens à votre estime plus qu'au monde , plus qu'au bonheur , plus qu'à la vie .: , parce que .: . parce que je t'aime Léonce !.. et que tu ne voudrais pas m'avilir , me dégrader , me couvrir de honte... oh ! non ! tu ne le voudrais pas!.. eh bien ! vois-tu , le jour où je deviendrais ta maîtresse , tu ne m'estimerais plus et tout serait fini pour la pauvre Eveline... non... non.. laisse-moi , mon ami , laisse-moi seule... ici ,.. . vivre et mourir avec mon amour.

-- Eveline ! malheureuse femme.

-- Ne me plains pas , Léonce , sous la bure grossière qui va me couvrir , au pied des saints autels que je vais embrasser , je penserai à toi et je serai heureuse encore de pouvoir t'aimer en silence.

-- Tais-toi ! par pitié... tais-toi... tu m'as entrouvert les cieux et je te perdrais!... Eveline ! mon ange ! mon amour ! viens , viens avec moi !

— N'insistez pas, mon ami, ma détermination est prise... je n'en changerai point,

— Un cloître! un cloître! pour tant de vertus et de charmes!

— J'y prierai pour vous.

— O mon dieu! vous ne le permettrez pas!

— Léonce! séparons-nous.

— Eveline!

— Partez.

— Je ne puis.

— Le due de Simiane, et si grand et si noble, voudrait-il donc compromettre une femme dans une maison sacrée?

— Ainsi plus d'espoir! je t'ai perdue...

— Votre main, mon ami, que je la presse sur mon cœur... maintenant adieu... éloignez-vous.

— Eveline!

— Adieu, monsieur le duc, adieu pour toujours.

— Léonce parti, madame Lavilette est contrainte de s'appuyer quelques instans contre l'un des pilastres de la galerie, puis elle regagne, d'un pas chancelant, les degrés de l'autel, s'y agenouille de nouveau, et à peine a-t-elle repris le cours de sa prière que les portes de la chapelle et du péristyle s'ouvrent à la fois en grinçant sur leurs gonds. - Surprise, interdite, effrayée, elle cherche à se lever, elle veut fuir, la jeune femme!.. elle croit avoir vu... grands dieux! ce n'est point une erreur! une vision... ils sont là avec des hommes d'armes, des domestiques en livrée... de ce côté lui... lui!.. Mazarin! de l'autre, elle! la duchesse de Longue-

ville .. et , en présence de ces deux êtres qu'une mauvaise pensée peut seule avoir réunis dans ce lieu , les forces l'abandonnent , son sang se glace ; il lui semble que la dernière heure de sa vie vient de sonner .

Cependant le cardinal et la duchesse approchent en même temps .

-- Madame de Longueville à l'abbaye de Longchamps , dit Mazarin .

-- On croirait en vérité que nous nous sommes donnés rendez-vous , cardinal .

-- Quel motif vous amène ?

-- Cette femme .

-- Elle appartient à la justice ecclésiastique .

-- Point de feinte avec moi ... tout autre sentiment que celui de la justice .

-- Vous vous trompez , madame la duchesse , .. la femme du comédien Lavilette a souillé , en y entrant , la maison du seigneur ... elle doit être enlevée et conduite aux *filles repenties* .

-- Et vous lui ferez prendre la route de Chilly-Mazarin pour aller à la rue de Sèvres , n'est-ce pas , monseigneur ?

-- Permettez-moi de vous faire remarquer que , dans tous les cas , cette affaire ne regarde en rien l'héroïne de la fronde .

-- L'héroïne de la fronde ne tardera pas à faire courir les chiens au cardinal Mazarin ... en attendant , elle s'oppose à ce que la belle Eveline Lavilette devienne la possession d'un prêtre débauché .

-- Ah ! madame ! s'écrie Eveline en accourant auprès de la duchesse.

-- Vraiment ! dit le cardinal.

-- Il faut en prendre votre parti, répond madame de Longueville.

-- J'en suis désolé pour la haute protection que madame la duchesse accorde à la veuve d'un de ses amans...

-- Cardinal !

-- Ne niez pas la vérité, c'est un péché.

-- Vous m'insultez, moi, Geneviève de Bourbon, princesse du sang !

-- Non, madame, non, loin de moi cette intention... mais revenons à cette misérable créature ; ce n'est pas sérieusement, je pense, que vous voulez la soustraire au châtiment qu'elle a mérité.

-- Cardinal, je vous pardonne si vous me la laissez.

-- Impossible.

-- Alors je la prendrai de force.

-- Non.

-- C'est ce que nous verrons, j'ai là mes gens.

-- Moi, mes gardes.

-- S'ils osaient...

-- Ils oseront parée que je le veux et que les lois de l'église l'ordonnent.

-- Cardinal, ne tentez pas cette lutte, vous succomberez.

-- Les lois de l'église ne succombent jamais.

-- Et la vengeance d'une princesse outragée dans son rang, dans son amour, croyez-vous qu'il

soit facile de l'appaiser... non, à moi cette femme; je la veux, monseigneur, je n'aurai de tranquillité au monde que quand je l'aurai rendue à son Simiane dans l'état où l'on m'a donné son mari!

A ces derniers mots, Eveline pousse un cri, s'enfuit d'autrèes de la duchesse, et tombant à genoux entr'elle et le ministre, joint les mains et implore tour-à-tour la pitié du ciel, de Mazarin, de Geneviève, des soldats et des domestiques. -- Prière vaine ! les ordres sont donnés. La garde du prélat rejette vivement les laquais de Longueville hors de la galerie, malgré les imprécations de leur maîtresse qui les traite de lâches, et sur un geste du cardinal, la veuve du comédien va être saisie, lorsque, derrière elle, des pas précipités résonnent le long des murs ; elle se retourne... un tableau se détache, la porte secrète s'ouvre et un homme s'élance au devant d'elle,.. un seul homme ! mais c'est son ami, son frère, celui qu'elle aime, Léonce enfin, qui la reçoit dans ses bras et apparaît tout d'un coup au cardinal étonné, à la duchesse un peu confuse, comme une de ces figures de juge, grande, noble, sévère, imposante, dont le regard scrutateur épouvante le vice, fait pâlir le crime et met à nu ce qu'il y a de plus caché dans l'âme des méchants.

-- Eh ! bien ! qui du prêtre dépravé ou de la femme vindicative osera maintenant porter la main sur elle ?

-- Sur votre... maîtresse, balbutie madame de Longueville.

-- Vous étiez lier la même, madame, et vous êtes trop expérimentée, vous employez trop bien vos amans pour leur laisser le loisir de porter ailleurs leur hommage.

-- Cardinal, dit la duchesse, réveillez-vous donc, il y aurait de la lâcheté à céder votre proie.

-- Le cardinal Mazarin sait les intentions de la reine, il ne les méconnaîtra point.

-- Il ne s'agit pas de la reine, répond Geneviève de Bourbon, il s'agit de l'abbaye de Longchamps, maison religieuse que la présence de votre Eveline, femme d'un comédien, a souillée, perdue, frappée de réprobation, et monseigneur est prince de l'église, chef suprême de la justice ecclésiastique en France.

-- Il est vrai, monsieur le due, dit enfin le cardinal, la sainteté de ce lieu a été violée, d'abord par cette femme qui n'aurait jamais dû y entrer, ensuite par vous qui, pour la voir, vous y êtes introduit clandestinement. Un semblable scandale ne peut rester impuni; j'ai ordonné que la nommée Eveline Lavilette serait conduite à la maison des filles repenties, cet ordre sera exécuté.

-- Oui, oui, aux filles repenties, ajoute la duchesse.

-- Léonce! s'écrie à ces mots Eveline en se serrant plus forte contre la poitrine du duc de Simiane.

-- Ne crains rien, pauvre enfant, répond celui-ci,

-- Monsieur le due, reprend Mazarin, ces débats sont pitoyables. Vous n'avez ici aucun caractère. Cette femme ne vous touche par aucun lien de pa-

renté , de famille. Que peut votre protection ? Si elle est votre maîtresse , eh ! bien ! quand elle sera dans la maison de correction où je vais la faire enfermer, vous intercéderez auprès de la reine , auprès de moi pour obtenir sa liberté ; jusques là , tenez-vous à l'écart et n'entravez pas le cours de la justice.

-- Cardinal , vous oubliez tout-à-fait le motif qui vous a conduit à l'abbaye de Longchamps.

-- Je n'y suis point ministre de France , j'y suis prince de l'église, venu pour venger la morale outragée.

-- La morale ! c'est nouveau dans votre bouche.

-- Commencez par la respecter; car moi , j'ai le droit de vous demander comment il se fait que vous êtes dans une maison de religieuses.

-- Je vais vous l'apprendre. Un carrosse aux couleurs de votre maison est à dix pas d'ici , dans le bois de Boulogne ; il m'a suffi de le voir pour deviner votre attentat , et je suis accouru... c'est vous dire que vous n'enlèverez point Eveline.

-- Dans une heure , elle sera rue de Sèvres.

-- Elle n'y sera pas.

-- Monsieur le duc , je vous somme de vous retirer.

-- Viens , Eveline.

-- Seul.

-- Je reste.

-- Que pensez-vous faire ?

-- La sauver.

-- Un arrêt la condamne.

-- Je le casse.

-- Par quel moyen ?

-- Avec mon épée.

-- Et le scandale !

-- Et la honte !

-- Vous manquez au juge de l'église.

-- Je remplis mon devoir.

-- Vous persistez donc ?

-- Oui.

-- Eh bien ! que force reste à la loi... Ambroise : qu'on s'empare de la femme Lavilette, devrait-on l'arracher par lambeaux.

-- Cardinal Mazarin ! il faudra marcher sur le cadavre d'un due et pair avant d'arriver jusqu'à elle, s'écrie Léonée qui, prompt comme l'éclair, dépose Eveline sur les marches de l'autel et met l'épée à la main.

-- Monsieur le due, répond le prélat, vous comptez trop sur votre rang, sur votre titre auprès de la reine ; sa Majesté ne saurait approuver votre résistance. Pour vous ôter tout espoir de succès et vous prouver que l'arrêt est irrévocable, je vais l'écrire et le signer. On vous en donnera lecture en présence de l'abbaye tout entière, devant la supérieure, le prieur et les religieuses assemblées.

-- Pourquoi ce retard, monseigneur, dit la duchesse de Longueville.

-- Madame, je dois cette déférence à monsieur le due, et je veux d'ailleurs, mettre ma responsabilité à l'abri auprès de sa Majesté... puis se tournant vers le père Ambroise -- faites ce que j'ai ordonné.

Pendant que la galerie se remplit de femmes voilées, le duc de Simiane, en proie à la plus vive agitation, cherche encore à rassurer Eveline qui, pâle, échevelée, respirant à peine, le conjure de se retirer, de l'abandonner, de ne point exposer ses jours; mais envain. -- Te sauver de la honte ou mourir pour toi, répond Léonce à chacune de ses paroles, et la couvrant de nouveau de son corps, il brandit son épée menaçante comme s'il craignait d'être surpris.

Mais tout est prêt -- déjà on a enlevé la table sur laquelle la sentence a été formulée et signée. -- Le cardinal est assis dans un large fauteuil, l'air préoccupé, malgré son assurance. -- À sa droite, la duchesse de Longueville que la jalousie et le désir de la vengeance ont seuls pu rapprocher de Mazarin, -- à sa gauche, la marquise de Noirmoutiers, supérieure de l'abbaye, -- derrière lui, l'ecclésiastique, prieur de Longchamps, qui a introduit le duc, et le père Ambroise, capitaine de la garde cardinaliste, -- puis sur deux files, les religieuses en robes grises, -- puis, enfin, une cinquantaine de soldats les armes hautes et prêts à exécuter les ordres de leur chef.

-- Madame l'abbesse, dit le cardinal, lisez la sentence.

« Nous, cardinal Mazarin, au nom de notre saint père le pape, chef suprême de la justice ecclésiastique, avons ordonné que la femme du sieur Lavillette, comédien excomunié, ci présente, sera transférée à la maison des filles repenties pour y être

détenue à raison de la souillure qu'elle a imprimée à l'abbaye de Longchamps pendant le séjour qu'elle y a fait. Donné à l'abbaye le 4 septembre et signé Mazarin »

-- Monsieur le duc de Simiane, reprend le cardinal, vous avez entendu.

-- La plus révoltante de toutes les iniquités.

-- La loi vous ordonne d'obéir.

-- L'honneur me le défend.

-- Ainsi vous refusez de céder à la force.

-- Tant qu'il y aura une goutte de sang dans mon cœur,

-- À genoux, mes filles, et récitez les prières pour les agonisans... que la sentence soit exécutée !

-- Malheur ! cent fois malheur au premier qui approche.

-- Soldats ! c'est au nom de l'église, point de crainte, point de pitié, marchez.

Et les gardes, Ambroise à leur tête, s'avancent vers le duc qui les attend l'épée à la main ; envain le prieur offre sa médiation, déjà ils ne sont plus qu'à quelques pas, les armes vont se toucher lorsque Eveline se précipite, éperdue, entr'eux et Léonée, en criant : me voici... tuez-moi... mais lui ! qu'il vive, ô mon dieu !... elle n'a pas achevé qu'Ambroise est prêt à la saisir.

-- Arrêtez ! s'écrie le duc jetant au loin son fer, s'élançant sur elle et l'élevant dans ses bras, arrêtez, cette femme est à moi... elle est ma fiancée ; ce n'est plus mon épée, c'est mon nom qui la pro-

tège... à qui tient à la vie respect désormais , respect pour elle.

— Ah ! Léonce...

— Eveline ! viens , mon ange , ma femme , amour de mon âme... viens... ici même... au pied de cet autel... approchez , mon père , ajoute-t-il en se tournant vers le prieur , approchez... et bénissez-nous .

Les paroles du prêtre prononcées dans le plus profond silence arrivent graves et solennelles à tous ces gens ébahis , confondus , muets d'étonnement , qu'on dirait avoir été tout d'un coup frappés d'immobilité... il a fini... Léonce se lève , contemple un moment sa jeune et belle fiancée encore agenouillée et priant avec ferveur... puis il se penche vers elle , la soulève doucement , la prend par la main et la présente à l'assemblée... la voilà ! c'est elle ! c'est Eveline ! la créature angélique qu'un rayon du ciel semble animer ! La voilà , ravissante au de là de tout ce qu'on peut imaginer , avec sa chevelure tombante , son front blanc , ses yeux noirs , ses joues rosées , et sa langueur , et ses larmes , et ses habits de deuil sous une auréole de bonheur ! La voilà , modeste et timide , souriant à son noble époux qui donne au prieur les derniers ordres pour la célébration solennelle de son mariage ; elle le suit du regard , ne perd pas un seul de ses mouvements ; il va parler , elle écoute .

— Que les portes de l'église s'ouvrent à l'instant , dit-il en effet , parez l'autel avec magnificence... je me rends à la chapelle avec madame la duc-

chesse de Simiane pour entendre l'office divin.
Et la jeune femme a tressailli !

-- Madame de Longueville, reprend le due, en arrivant près de Geneviève de Bourbon, la première fois que vous viendrez à la cour, au cercle de la reine, j'aurai soin que le tabouret de la duchesse de Simiane soit placé à côté du vôtre. -- Puis s'arrêtant tout-à-coup devant Mazarin : Cardinal, vous restez dans votre fauteuil, dieu me pardonne ; depuis quand avez-vous oublié que vous devez hommage et respect à la femme d'un due et pair ; debout, s'il vous plaît, ou il ne faudra que le fourreau de mon épée pour vous rappeler à votre devoir. -- C'est bien. -- Est-ce donc la présence de vos satellites armés qui vous a porté à cet oubli de l'étiquette et des convenances ? Vos satellites !.. ouvrez vos rangs, valets ; faites place, et chapeau bas, chapeau bas, devant madame de Simiane.

LAIRDET DE LA LONDE.



LA COQUETTE,

le petit Miroir et la Lorgnette,

FABLE.

Le Temps , vieillard sévère , en son vol nous entraîne ,
Donne la mort , la vie , et tout cède à ses lois.

Sa faux , qui sur l'espèce humaine ,
Partout , se lève et se promène ,
Renverse et détruit à la fois

La cabane du pâtre et le trône des rois.

Les belles aux doux yeux , aux gracieux corsages ,
N'échappent point à ses ravages.

Le trait suivant confirme ce point-ci ;
L'original se lit dans les ouvrages
D'un vieil auteur habitant les rivages
Du Gange ou du Mississipi.

Dans ces lointaines contrées ,
Vivait une Beauté qui , durant son printemps ,
Avait su captiver une foule d'amans ;
C'était une coquette , et des plus mijaurées ;
Même sous le ciel indien ,
Les dames du bon ton éprouvent la manie
De s'adonner à la coquetterie ;
Et , comme en France , elles s'en trouvent bien.
Tant que la coquette indienne
Put étaler quelques attraits ,
Son premier soin et sa plus douce peine

Furent d'enjoliver et de farder ses traits
 Dont elle était beaucoup trop vaine.
 Sur sa toilette elle avait constamment
 Un petit Miroir complaisant ,
 Et ce gentil bijou possédait sa tendresse :
 À ses regards charmés il retracait sans cesse
 L'éclat et la fraîcheur de son minois piquant.
 Ce Miroir, long-temps , de la belle
 Fut le plus cher , le plus doux favori ;
 Elle le trouvait très-fidèle ,
 Elle souriait devant lui ,
 Enfin lui prodiguait maintes minauderies
 Fort jolies.
 Notre auteur indien , comme un fait assuré ,
 Raconte qu'il était si bien idolâtré ,
 Que de sa jeune amie il partageait la couche.
 (Ce détail-là nous paraît un peu louche.)

Lorsque , après bien des ans , les rides , la laideur ,
 Eurent fané les fleurs de la jeunesse ;
 Dès lors , ce Miroir enchanteur
 Qu'avait choyé jadis son aimable maîtresse ,
 Lui devint un objet d'horreur...
 Dès l'instant qu'il cessa de plaire ,
 Ce serviteur proscrit , tout souillé de poussière ,
 Dans un coin languit sans honneur.
 Une petite Lorgnette
 De notre vieille coquette
 Sut amuser l'esprit médisant et railleur ,
 La Lorgnette fut en faveur.
 Un jour , celle-ci fut placée
 À côté du petit Miroir
 Dont la franchise était si mal récompensée.
 Cet ancien serviteur , en proie au désespoir ,
 Lui dit : « Vous seule , hélas ! vous charmez l'inhumaine ;
 « O vous ! sa protégée et qui devez savoir

« Les secrets les plus chers de cette âme hautaine
 « Instruisez-moi d'où vient ma défaveur soudaine ?

« De grâce , expliquez-moi
 « Le pourquoi ? »

La Lorgnette répond : « Ami , la chose est claire :
 « Des autres ma maîtresse examine , aujourd'hui ,
 « Les travers , les défauts , au moyen de mon verre ;
 « Et vous lui montrez , vous , trop franc et trop sincère ;
 « Sa laideur même , et non celle d'autrui...»

Nous chérissons les hommes faux
 Qui flattent les travers de notre caractère ;
 Ceux qui nous montrent nos défauts ,
 Sont toujours sûrs de nous déplaire.

HONORÉ GARNIER.

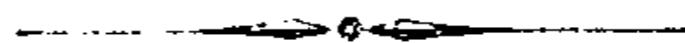
MENTON.

(Cette pièce de poésie , lue en séance publique , est due à la plume élégante de M. DUBOURG , qu'une mort précoce a enlevé à la littérature et à de nombreux amis. Le comité de rédaction , en la livrant à la publicité , a voulu rendre un hommage à sa mémoire.)

Souvent , quand au milieu de ces fêtes brillantes
 Où se cache parfois sous des formes riantes ,
 La plus sombre douleur ,
 A tous ces vains plaisirs qu'un instant fait éclore ,
 Et que l'instant d'après flétrit et décolore ,
 Se refusait mon cœur.

Et quand , seul , aux lueurs d'une lampe expirante ,
 Je regrettais , hélas ! la douceur enivrante
 De ces rêves d'amour
 Où le cœur rencontrant un cœur qui lui réponde ,
 Sur des ailes de feu croit passer de ce monde
 Au céleste séjour ,

Souvent m'apparaissait une fidèle image
 De ces lieux où mes jours furent tous sans nuage
 Comme l'étaient les cieux ;
 Ainsi qu'aux mers de sable où sont les Pyramides ,
 Un riant Oasis , dans ces plaines arides ,
 Vient reposer les yeux .



Voilà ce rivage tranquille
 Où , sur un lit de sable pur ,
 Se balance une onde mobile
 Qui réfléchit un ciel d'azur .
 Au ciel , un nuage d'albâtre ,
 Sur l'onde , une voile blanchâtre
 Marchent ensemble à l'horison ;
 Tel un ange aux ailes dorées
 Guide vers les voûtes sacrées ,
 L'âme qu'il sauva du démon .

Là , des roches amoncelées
 Blanches du manteau des hivers ,
 Et , sous leurs cimes désolées ,
 Des bouquets d'arbres toujours verts .
 Vaste corbeille parfumée ,
 D'orangers la plaine est semée ;
 Et l'olivier , au dessus d'eux ,

Mêle sa verdure incertaine ,
 A la verdure de la plaine ,
 Au deuil des rochers anguleux .

Des bords que la vague vient battre ,
 Jusqu'au sommet d'un vert coteau ,
 S'élèvent en amphithéâtre
 Les blanches maisons du hameau .
 Au milieu l'église est placée ;
 Du clocher la flèche élancée
 Domine les toits d'alantour ;
 Et plus haut , comme un diadème ,
 Dominant le clocher lui-même ,
 Sont les ruines d'une tour .

Jadis de vaillans hommes d'armes
 L'ont habitée , et chaque jour
 A des cris de joie ou d'alarmes
 L'écho répondait tour à tour .
 Maintenant , plus de bruit de gloire ,
 De chants d'amour ou de victoire ;
 Tout se tait : la mort est sans voix
 Où brilla l'armure guerrière ,
 Où flotta la riche bannière ,
 Maintenant , une simple croix !

C'est que la tour n'a plus de maître ,
 Et qu'en ses murs presque abattus
 Et qui bientôt vont cesser d'être ,
 Reposent ceux qui ne sont plus .
 Cette tour aux morts consacrée
 Debout semble être demeurée ,
 Pour dire aux mortels orgueilleux ,

Qu'ici bas tout finit , tout passe ,
Et que l'œuvre de leur audace
Doit passer et finir comme eux.

Aussi contre un mur qui sécroule ,
Du haut de ces tristes débris ,
Un vaste tableau se déroule
Qui charme mes regards surpris.
Là , Vintimille au front austère ;
Ses murs tels qu'un vieux monastère ,
A mes yeux s'offrent les premiers ;
Plus loin à l'Afrique semblable ,
Ce cap où dans un champ de sable
Naissent et croissent des palmiers.

La rive comme un arc immense .
Au loin se courbe mollement ,
Et les montagnes de Provence
La terminent à l'occident.
Ici , c'est la vieille Italie ,
Toujours belle mais avilie ,
Ne vivant que de souvenir ;
Là c'est la France jeune encore ,
Fière d'un présent qui l'honore ,
Et riche d'un noble avenir.

Mais , sur la ligne qui sépare
Les cieux d'avec les flots amers ,
Quelle est cette forme bizarre
Immobile au milieu des mers ?
Est-ce une de ces tours flottantes
Dont les larges voiles pendantes
Du vent appellent les efforts ?
Ou bien est-ce un épais nuage

Qui s'arrête , couvant l'orage
Dont il va foudroyer ces bords ?

Non. C'est l'île où naquit le géant de la guerre ;
Celui que son épée a mis au rang des rois ,
Et qui , de la victoire ayant reçu ses droits ,
Se fit sacrer par elle aux deux bouts de la terre ;
Qui , sous un joug de fer courbant l'Europe entière ,
Partagea ses états , vastes parts de butin
Dont il faisoit le prix des exploits de ses braves ;
Eut des rois pour flatteurs , des peuples pour esclaves ;...
Puis , mourut seul , captif , sur un rocher lointain !...:

Silence ! de mes chants l'imparsaite harmonie
Me défend de tenter un périlleux effort :
Celui qui voudrait dire ou sa vie ou sa mort ,
Doit être dévoré des flammes du génie ;
Car il faut un talent pareil à sa valeur ,
Pour conter dignement sa fabuleuse histoire ,
Pour accuser ses torts , pour célébrer sa gloire ,
Et plaindre son malheur !

NOTICE NÉCROLOGIQUE

DE M. LECLAIR,

Premier Chirurgien en chef de la marine ;

Lue à la Société des Sciences, Belles - Lettres et Arts du département du Var, dans la séance du 5 janvier 1835.

*Memento , homo , pulvis es ; et in
pulverem revertar .*

Garde ce souvenir : homme , tu n'es que cendre ;
En cendre , dans la fosse il te faudra descendre

MESSIEURS ,

C'est une douloureuse mission de dire un dernier adieu aux mânes d'un ami tendrement aimé ; c'est une épineuse entreprise que celle de reproduire avec conscience , de suivre dans tous ses développemens , les différentes phases de l'existence d'un homme ; surtout , quand cette existence a été féconde en bonnes œuvres et en utiles travaux.

Cependant , la bonne et franche amitié qui m'unissait avec le collègue dont vous déplorez la perte , m'oblige à rompre le silence : la difficulté d'un devoir ainsi saurit faire négliger l'accomplissement.

J'aurais ambitionné l'honneur de me présenter comme le fidèle historiographe de ce vieillard vé-

nérable, en vous le montrant, tour-à-tour, excellent père de famille, ami sincère, médecin travaillant sans relâche au progrès de la science et au soulagement de l'espèce humaine ; j'aurais aimé à célébrer, quoique sur un mode peu harmonié avec la hauteur de mon sujet, les pacifiques triomphes par lui remportés dans la triple carrière médicale, scientifique et administrative ; si mes loisirs, moins rares, m'avaient permis de consacrer à l'amitié la part de sollicitude qu'elle a toujours le droit de revendiquer, même par de là le seuil de la tombe.

Je n'irai donc pas, Messieurs, recueillir les premiers bégaiements de ses paroles d'enfant, afin de les proposer à votre admiration. Je me bornerai à répéter ce que pensent et proclament les habitans de sa ville natale : c'est que tous les actes de sa vie témoignèrent d'une invariable probité ; c'est qu'il s'est déclaré, dans toutes les graves conjonctures, le chaleureux défenseur des opprimés et l'assiédu consolateur des indigens.

LECLAIR, Michel, né à Toulon le 20 mai 1752, décédé le 15 mai 1833, se distingua, très-jeune encore, dans la profession médicale ; et il ne dût son avancement rapide qu'à son mérite personnel : Il avait dans l'âme trop de dignité pour mendier au patronage d'un protecteur une grâce en échange d'une adulacion. La variété de ses connaissances, les éclatantes épreuves de ses concours, les succès de sa pratique éclairée, ne tardèrent pas à lui faire

obtenir le grade de premier Chirurgien en chef des armées navales.

En même temps que l'élite de nos savans émigrait en Egypte, sous les auspices de Bonaparte, pour y fonder un institut; en même temps que ces génies académiques tendaient à raviver, sur la terre orientale, le flambeau presque éteint de la civilisation, monsieur L'ECLAIR sollicita la périlleuse faveur de se joindre à quelques médecins de la capitale, pour combattre et anéantir le fléau de la peste qui infestait Alexandrie et y dévastait notre milice. Il conserva miraculeusement sa précieuse existence au milieu des souffles délétères de myriades de pestiférés. La mort épargna cet homme désintéressé; car la mort semble respecter les grands dévouemens à l'humanité...

Une foule d'actes bienfaisans qu'il accomplit dans notre ville, durant les saturnales de la première révolution, lui méritèrent une telle quantité de rapports et de certificats honorables, qu'une modeste moins opiniâtre n'aurait pas hésité à les livrer, par la voie de l'impression, à la vénération de ses concitoyens.

À cette époque, où la grande majorité de la nation française, enthousiaste et belliqueuse, mais turbulente et anarchiste, n'avait pas assez médité les principes gouvernementaux, ni perfectionné assez son éducation libérale pour consolider son essai de république; à cette époque de deuil et de triomphe, de gloire et de terrorisme, durant laquelle nos soldats déguenillés s'en allaient, en chantant des

hymnes patriotiques, promener, à travers l'Europe, ce beau drapeau tricolore dont l'auréole déteignit tant de fois, sur le sol de la patrie, sali qu'il était par des tâches de sang et de boue : Eh bien ! à cette époque, si funeste au courage civil, notre compatriote fut promu aux fonctions d'Administrateur du département du Var ; et, dans ce poste, il se fit pardonner, à force de bienfaits, la supériorité de ses talens et l'excellence de ses vertus philanthropiques.

Lorsqu'il eût quitté le service maritime, pour se retirer dans la vie privée, il emporta au foyer domestique les unanimes regrets de ses subordonnés. Il avait possédé l'art difficile de rendre l'obéissance agréable, en se conciliant l'affection et le respect de chacun par l'attrait sympathique de ses conseils, autant que par la puissance de sa parole grave et rationnelle.

Dès sa première adolescence, la noble passion de l'étude le subjuga si éperdument, qu'il ne renonça au culte des lettres qu'à l'heure de sa suprême agonie. Doyen de la société académique de ce département dont il fut acclamé Président, à diverses élections, vous le savez, Messieurs, il ne cessa de contribuer à l'enrichissement de vos archives. Je me dispense d'énumérer les nombreuses productions élaborées par lui. Je rappelle seulement à votre souvenir une traduction de la vie de Nelson, ouvrage de goût et de patience, monument élevé à la gloire de l'amiral anglais, dans lequel

ses nombreux exploits sont mis en relief avec des proportions grandioses.

Votre collègue était devenu septuagénaire, lorsqu'il forma et réalisa le projet d'apprendre la langue grecque, à l'imitation de Sénèque. Plusieurs de mes condisciples se souviennent avec attendrissement que ce fervent ami de lettres suivait avec eux les cours de rhétorique et de philosophie, qu'il les excitait à récolter annuellement une moisson de couronnes classiques, en les étonnant de son ardente persévérance à les suivre dans toutes les parties de l'enseignement, à s'acquitter régulièrement de sa tâche quotidienne; assis sur les mêmes bancs que ses jeunes compagnons de classe, et rajeunissant son intelligence au foyer de leur studieuse activité.

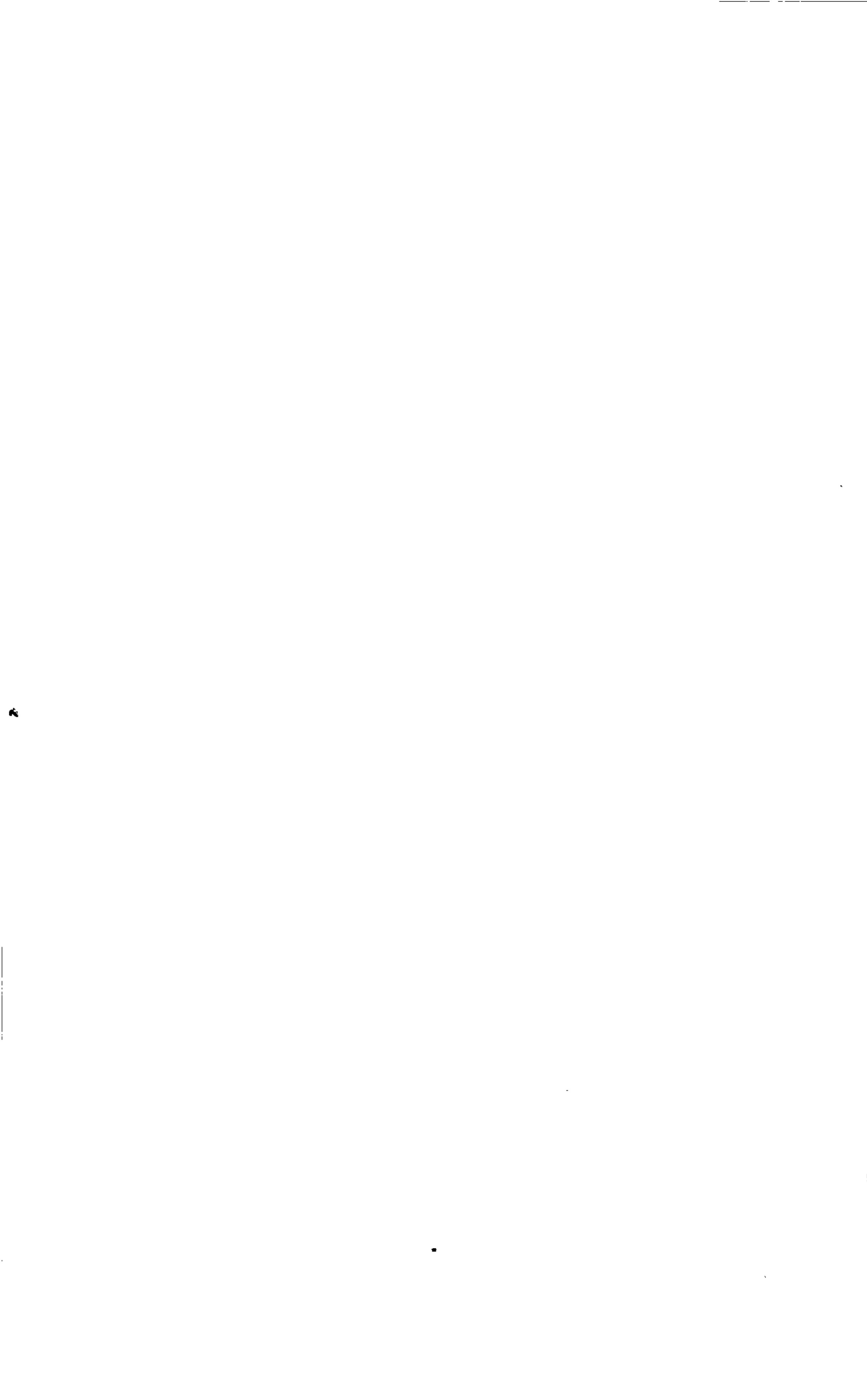
Enfin, Messieurs, le dévouement, apanage des esprits supérieurs, des âmes ardentes et fortes, le dévouement qui n'est autre chose que l'inspiration de la charité chrétienne, vertu qui fait chérir tous les hommes, et pleurer de leurs pleurs, et tressaillir de leurs allarmes, et courir à leur aide, au premier cri de détresse; cette vertu si rare dans notre siècle d'égoïsme, il la posséda au plus haut degré; il l'aima et la fit aimer à toutes les personnes admises dans sa douce intimité.

Il me semble inutile d'accumuler les arguments pour vous démontrer la beauté de son caractère, toujours inflexible dans ses principes d'œuvre. Il a fait mieux que prêcher les bonnes actions; il les

pratiquées. Aussi, me suis-je abstenu d'amplifier, en phrases artistement symétrisées, le vain panégyrique d'un homme de bien. Son existence, toute amour, toute bienfaisance, toute dévouement, ne parle-t-elle pas avec plus de magnificence que la pompe des prestiges oratoires ?

Je terminerai cette brève notice, en vous priant, Messieurs, de pardonner à l'un de ses jeunes collègues de vous avoir dit, d'une manière incomplète, les mérites incontestables de son vieil ami. Une sincère amitié, préoccupée d'un triste souvenir, gémit plus qu'elle n'admine, et trouve plus aisément des regrets que des louanges...

HONORÉ GARNIER.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

HISTOIRE DU SIÈGE DE TOULON,

Par le duc de Savoie,

*Ecrite sur des notes, pièces et documens de 1707, par M.
Charles LAINDET DE LA LONDE, membre de la Société des
Sciences, Belles-Lettres et Arts de Toulon, etc.*

—

Les annales de Provence sont une mine féconde, inépuisable, d'événemens, de faits et d'actions de dévoûment et de patriotisme, aussi glorieux pour nos ancêtres qu'intéressans à connaître pour leurs descendans. Nos vieilles bibliothèques, nos archives poudreuses sont riches encore de documens précieux, dont l'histoire de notre pays n'a pas pu profiter. Que de récits de faits remarquables, de belles actions, de beaux actes de courage et de désintéressement, n'y rencontraient-on pas si, remuant pièce à pièce les nombreux manuscrits qui y gisent confondus, rongés par la poussière des temps, on en exhumait les écrits, les chroniques que des témoins contemporains y ont soigneusement déposés.

M. de la Londe, que des occupations journalières mettent depuis long-temps en contact avec de vieilles archives, vient de donner, par la publication de son Histoire du Siège de Toulon en 1707, une preuve éclatante de ces assertions.

Il n'était pas de Provençaux un peu lettrés qui ne sussent que le duc de Savoie, de concert avec le prince Eugène, fit, dans le temps, le siège de cette ville, devant laquelle il eut la honte d'échouer complètement. Mais voilà tout, car l'histoire générale de France, ainsi que celle de la Provence en particulier, n'ont fait, pour ainsi dire, que mentionner le fait.

Il était réservé à notre savant compatriote de nous peu

me, en historien, cet épisode remarquable de l'histoire de Toulon, dont il est impossible de donner ici une analyse détaillée. C'est dans son œuvre qu'il faut voir le tableau animé de ce qui s'est passé durant ces jours d'alarmes, au moment où l'ennemi menaçant s'approchait de la ville. Il faut voir dans l'ouvrage lui-même, comment l'auteur a su jeter l'intérêt le plus vif, le plus touchant, sur ce brave et vieux de Grignan, le gendre de l'illustre causeuse, madame de Sévigné; sur son étonnante opiniâtreté à dessiller les yeux d'une cour qui semblait prendre à tâche de favoriser l'invasion étrangère; sur les mesures admirables qu'il prit pour mettre en état de bonne défense une place qui était ouverte de toute part. Il faut lire comment, sans ressource aucune, abandonné par un ministère lâche et bigot, Toulon dépourvu de tout, sous l'influence de son bon génie, de cet homme de Plutarque, de ce brave Grignan, s'approvisionna comme par enchantement. Il faut voir, dans le livre lui-même, le noble élan qui s'échappa du fond de la poitrine de chacun de ses habitans, le patriotisme qui les anima, les travaux pénibles auxquels ils se livrèrent sans relâche pour ériger des fortifications urgentes; les sacrifices de tout genre qu'ils s'imposèrent; enfin tout ce beau concours d'efforts et de courage, mis en opposition avec l'incurie, avec l'inqualifiable délaisséissement d'un ministère tout résigné au démembrément de la Provence.

Toute cette partie de l'histoire du siège de Toulon est peinte avec des couleurs singulièrement attachantes; l'auteur, par l'attrait qu'il a su habilement répandre sur les scènes qu'il décrit, s'empare du lecteur, le transporte au milieu de l'action, captive son attention, et le force, pour ainsi parler, à y prendre une vive part. Ainsi il le fait tour à tour assister aux conseils où il délibère, aux travaux de réparation auxquels il se mêle, à la défense de la place à laquelle il coopère avec enthousiasme. Il entend les démonstrations d'les des tombes et des canons, et, à l'imitation des festivités, il ne s'ennuie pas des récits, celles des

maisons qui s'écroulent, et de l'incendie qui dévore des magasins tout entiers.

Il serait trop long de suivre l'auteur dans le déroulement de son histoire ; forcés de nous circonscrire, nous nous bornerons à dire que, cette inémemorable époque et les beaux faits qui la remplirent nous étant presque complètement inconnus, l'on doit accorder de justes éloges à M. de la Londe pour avoir consacré une partie de son temps et de ses études à nous les faire connaître ; car son histoire, toute neuve, du siège de Toulon en 1707, est écrite avec élégance, avec naturel, avec dignité et avec la plus grande impartialité. Tous les faits y sont sagement appréciés, les actions des hommes bien jugées, et les sentimens des chefs bien interprétés.

LAVET, D. M. P.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

DE LA PROVENCE ANCIENNE ET MODERNE.

Par M. GARCIN, membre correspondant de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Toulou.

Dans ce recueil, nous avons déjà signalé à l'attention publique les quatre premières livraisons de cet ouvrage ; celles qui les suivent ne méritent pas moins d'être recommandées. L'auteur, infatigable dans ses recherches, conscientieux dans l'exposition des dates et des documens qui se rattachent à l'appréciation des faits historiques et topographiques, a souvent su démêler le vrai, de l'hypothétique et du conjectural. Ses descriptions faites sur les lieux mêmes, en présence de la nature, sont tour à tour simples, animées, imposantes, selon les sites, les lieux où notre belle nature provençale est observée ; et ses tableaux sont toujours remarquables par leur fidélité.

La fixation des monumens anciens et modernes, le gise-

ment des montagnes et des forêts, le cours des fleuves et des rivières, la naissance de leurs sources, l'antique tracé des routes, l'interprétation des vieux débris, épars ça et là sur le sol de la vieille Provence, tout cela, dans le Dictionnaire historique et topographique, est étudié, discuté et résolu avec précision et sagacité. Partout se déploient des connaissances variées ; tantôt c'est de la science, la géologie, la minéralogie, la botanique, tantôt c'est de l'archéologie, de l'histoire proprement dite, tantôt enfin ce sont des peintures de mœurs, de coutumes et d'usages ; ainsi dans les articles *La crau d'Arles*, la *Durance*, *Lestérel*, le *Maëstral*, les *montagnes*, l'auteur expose avec clarté de judicieuses idées de sciences naturelles ; dans les mots *Draguignan*, *Ligauni*, *Oxibiens*, *Ramatuelle*, on lit avec l'intérêt le plus attachant un tableau assez détaillé des mœurs générales des primitifs habitans de ces contrées ; ainsi dans la description de la *Garde-Treyne*, de *Gassin*, *Frejus et autres*, rien de ce qui peut faire connaître les Maures, leur invasion sur nos côtes, leurs établissements sur le littoral, leur féroce, leurs excursions, leurs habitudes, rien n'est négligé. Ainsi il n'est pas jusqu'aux traditions locales historiques, aux légendes religieuses, aux croyances populaires qu'on ne trouve avec plaisir esquissées dans les articles suivans ; *Fayence*, *Forcalquier*, *Fouls*, *Grasse*, *île Sainte-Marguerite*, les *Sainte-Maries*, les *Martigues*, *Pourrières*, etc.

Enfin l'article *Marseille* est toute une histoire exposée avec détail, avec clarté, et nous voudrions dire avec impartialité, et ici un reproche grave doit être adressé à l'auteur. Il a oublié un instant qu'un des premiers devoirs de l'historien est de parler des choses et des hommes, sans fiel, sans passion, de les raconter et de les juger avec cette noble et impartiale équité qui, de prime-abord, inspire la plus grande confiance. Dans l'histoire de cette ville, Casaulx, homme de cœur, de liberté, et chef énergique, a été mal apprécié ; et malheureusement il faut faire le même aveu pour tout ce qui a trait aux événemens déplorables qui en-

sanglantèrent les époques de 93 et 1815 où les partis, sans nulle exception, émus de rage et de fureur, exerçèrent les uns sur les autres de terribles, d'affreuses représailles. A part ces tâches qui se répètent toutes les fois que l'auteur raconte des guerres de religion, ou expose la collision et les opinions des partis, on doit s'empresser de reconnaître que l'œuvre de M. Garcin est exécutée avec conscience, avec amélioration et succès; et que le style que déparait, dans les premiers cahiers, d'assez graves imperfections, s'est successivement épuré et embelli.

Le *Dictionnaire historique et topographique* touche à sa fin; il aura rempli une lacune, il aura satisfait à un besoin, surtout si la dernière livraison est accompagnée d'une carte détaillée, routière et bien exécutée, de la Provence, telle qu'elle est décrite dans cet ouvrage.

LAYET, D. M. P.

LETTRE A UN MÉDECIN DE PARIS
SUR HYÈRES, SON CLIMAT ET SON INFLUENCE DANS
LES MALADIES DE POITRINE, etc, etc.

Par le Docteur HONNORATY (Armand).

Tel est le titre modeste d'un ouvrage qui renferme une description rapide, mais parfaitement exacte, de la ville d'Hyères, de son riche territoire et des sites charmants qui font l'admiration des étrangers que la curiosité ou le besoin d'habiter sous un beau ciel, y attire de toutes les contrées du Nord, pendant la saison du printemps et celle de l'hiver.

L'auteur s'attache spécialement à démontrer dans cet ouvrage: 1^o les avantages qu'offre la ville d'Hyères sur Nice et sur la plupart des villes d'Italie, par sa position géographique, la qualité de son sol et la nature des végétaux qu'on

cultive, circonstances auxquelles elle doit la douceur et la salubrité de son climat, & la constante amélioration de la santé, et souvent la guérison des personnes atteintes de diverses affections organiques de poitrine, commençantes ou peu avancées, sous l'influence d'une température douce et à laquelle les vents du Nord ne font point subir ces variations brusques que l'on observe dans les pays chauds.

M. Honnorat^y se livre ensuite à des considérations pleines d'intérêt sur le mode de traitement le plus approprié à la phthisie, combat les idées erronées de quelques médecins, et professe des opinions qui reposent sur les principes d'une saine physiologie.

Nous engageons beaucoup les gens du monde et surtout les étrangers, à qui elle peut être d'une grande utilité, la lecture de cette intéressante topographie de la ville d'Hyères, qui se recommande par la pureté et l'élégance du style autant que par l'importance des vérités qu'elle renferme.

D^{***}, D. M.

— — — — —
MANUEL DU PROPRIÉTAIRE D'ABEILLES,
 D'APRÈS UNE NOUVELLE MÉTHODE RÉDIGÉE EN FORME DE
 DICTIONNAIRE.

Par L. T. GANDOLLE.

Propriétaire agriculteur, membre de plusieurs Sociétés savantes, avec
 cette épigraphie :

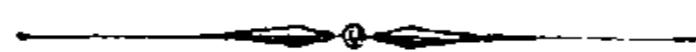
Utile dulci.

— —

Cet ouvrage est d'autant plus utile qu'il a pour but le perfectionnement d'une branche d'industrie et d'agriculture précieuse pour la France et surtout pour les départements méridionaux. La question est non seulement bien traitée sous le rapport scientifique, mais encore sous celui de l'économie rurale et politique : l'auteur doué d'une vaste érudition retrace l'histoire intéressante de la culture des

abeilles, et combat les erreurs accréditées à ce sujet d'après les expériences les plus nouvelles et les progrès de l'histoire naturelle, de la physique et de la chimie; cet ouvrage utile, honoré des suffrages de l'autorité et des Sociétés savantes, répond parfaitement à son épigraphe.

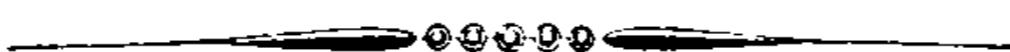
R.



**LITTÉRATURE MÉRIDIONALE,
MANIFESTE, POÉSIES MARITINES ET FANTASTIQUES,**
Par M. Edouard de PUCOUSIN, membre de la Société académique
de Toulon.

« Nous croyons (dit l'auteur dans son manifeste) que le moment est venu de mettre Paris à nu dans toutes ses plaies, d'élever une bannière nouvelle dans les départemens, et d'opposer à la littérature parisienne une littérature méridionale. Et pour commencer, nous donnons un livre, mauvais peut-être, mais qui aura du moins le mérite d'avoir commencé le mouvement. »

Ce livre est un recueil de marines, de mythes et de ballades qui se font lire avec plaisir, car les vers en sont pleins d'une poésie suave, gracieuse et facile, mais on regrette d'y rencontrer quelques négligences dans le rythme: un peu plus châtié, l'ouvrage était parfait. D.



CONTRE-PAROLES D'UN CROYANT,
Par ELZÉAR ORTOLAN.

Cet écrit a pour but la réfutation de la brochure de M. de Lamennais. L'auteur imite assez bien le style mystique de l'illustre abbé. Son ouvrage plaira à ceux qui n'envisagent le libéralisme que sous son mauvais côté et conséquemment aux ennemis de la révolution de juillet. Il présente des ar-

gumens aussi spécieux que ceux du fameux préambule des ordonnances de Charles X.

Membre d'une société scientifique et littéraire, il ne nous convient pas de le juger sous le rapport politique. Ses admirateurs diront de lui : Il a lutté corps à corps avec le génie, il l'a combattu avec ses propres armes, et parfois avec succès. Son ouvrage est de nature à rassurer ceux qui redoutent l'hydre de l'anarchie. Reste à savoir si les amis éclairés d'une sage liberté en seront aussi satisfaits.

R.

Bulletin de la Société d'Agriculture et de Commerce, du département du Var, séant à Draguignan. -- 1^{er} Semestre 1834.

Si les limites de cet article nous le permettaient, nous nous plairions à faire l'analyse des intéressans mémoires d'agriculture insérés dans ce bulletin. Forcé de nous restreindre, nous signalerons ceux qui nous ont paru les plus remarquables : 1^o Une Instruction sur la culture du mûrier, par M. Rousset; 2^o Un Mémoire sur les principales cultures du département, par M. Véyan, maire du Val.

Il est à regretter que la *Société d'Agriculture et de Commerce* ne publie que des mémoires d'agriculture. Nous avons lieu d'espérer que plus fidèle à son titre elle s'occupera également du commerce, objet si important pour le département du Var.

D.

JOURNAL DE L'INSTITUT HISTORIQUE.

L'étude de l'histoire est une véritable nécessité dans ce siècle d'action et de progrès; mais jusqu'à ce jour son domaine n'a pas été assez étendu, assez largement cultivé. Il

manquait un enseignement qui embrassât l'histoire de toutes les idées, de toutes les sciences, de toutes les opinions, de tous les cultes, de toute la vie intime de l'humanité. *L'institut historique* s'est chargé de remplir cette lacune, et nous sommes heureux d'annoncer que les trois premières livraisons de son journal nous fournissent la preuve qu'il n'a pas trop présumé de ses forces.

Parmi plusieurs articles vraiment remarquables, nous avons distingué, comme plus riches d'observations neuves, ceux qui portent pour titre : de *L'influence des Gaulois sur la civilisation des Grecs et des Romains, et de l'état des Gaules, avant l'ère vulgaire*, par M. *Villenave*. Les autres divers rapports et mémoires de MM. *Marie, Cahen, Lenoir, Mary-Lafon, d'Eckstein*, etc., sont aussi des modèles de bon goût, de saine critique, ou de belle littérature. Nous conseillons à tous nos correspondans de s'abonner à un journal dans lequel, ils puissent de nobles inspirations, de hautes leçons de morale et une instruction soûde sur l'histoire des sciences, de la littérature, des mœurs et des beaux-arts.

C.

REVUE ANGLO-FRANÇAISE

PARAISANT A POITIERS SOUS LA DIRECTION DE M. DE LA FONTE-

NELLE DE VANDORÉ.

3^e, 4^e, 5^e et 6^e livraisons.

Cette revue remplit, on ne peut mieux, l'honorale mais difficile tâche qu'elle s'est imposée. — Signaler, d'après l'inspection des lieux, une erreur long-temps accréditée concernant un fait historique. — Eclairer ou résoudre d'une manière satisfaisante une question obscurcie par les intérêts de parti. — Publier des documens inédits d'une haute importance. — Rendre compte des ouvrages qui se rattachent de près ou de loin à la lutte anglo-française. — Constater en même temps et comparer l'état actuel de ces deux puis-

santes rivales que le temps a rapprochées. — Voilà ce qu'elle a fait et ce qu'elle continue de faire avec un rare talent, en entremêlant à des pages, d'une élégante érudition, des fragmens littéraires ou poétiques qu'il faut lire pour les apprécier à leur juste valeur.

Nous regrettons que les limites de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans quelques détails sur cette intéressante revue. Nous ne formons qu'un vœu, c'est de la voir persévérer en si bonne voie.

TABLEAU

De la quantité d'eau tombée à Toulon pendant les années 1833 et 1834.

MOIS.	1833.	1834.
Janvier . . .	0 M. 040	0 M. 057
Février . . .	0 175	0 015
Mars	0 105	0 000
Avril	0 075	0 036
Mai	0 020	0 067
Juin	0 005	0 028
Juillet . . .	0 000	0 020
Août	0 035	0 034
Septembre.	0 120	0 033
Octobre . ,	0 057	0 045
Novembre.	0 087	0 432
Décembre .	0 000	0 000
<hr/>		
TOTALX. .	0 719	0 767
<hr/>		
OU BIEN		
pouc. lig.		
26	6,	729
pouc. lig.		
28	4,	007

ROBERT,

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES 4 BULLETINS, PUBLIÉS EN 1834, PAR LA SOCIÉTÉ ACADEMIQUE DE TOULON.

Les chiffres romains indiquent le bulletin, et les chiffres arabes, la page.

- Compte rendu des travaux de la Société pendant l'année académique 1833-34, par M. Taxil, secrétaire, II, 1.
- Rapport de la commission chargée d'examiner les mémoires présentés au concours de l'année 1834, par M. Ferrat, rapporteur, II, 71.
- Sujet de prix proposé pour 1835, II, 87.
- Tableau des membres de la Société au 1^{er} juillet 1834, II, 91.
- Rapport de la commission chargée d'examiner la question des Salles d'asile à établir dans la commune de Toulon, par M. Curel, rapporteur, IV, 1.
- Notice nécrologique sur M. Leclair, ancien chirurgien en chef des armées navales, par M. Garnier, IV, 132.

SCIENCES.

- Nouvel instrument propre à mesurer les distances à l'œil et sans calcul, avec une lithographie, par M. Roche, I, 1.
- Dissertation sur la statique, par M. Julien, III, 1.
- Mémoire sur l'Homme considéré comme herbivore, par M. Layet, I, 33 et IV, 31.
- Analyse de la vertu des médicaments; introduction, traduit de l'italien, par M. Ferrat, I, 62 et IV, 11.
- De la Gastro-Entérite de l'espèce bovine, par M. Lautour, III, 25.
- Tableau de la quantité d'eau tombée à Toulon pendant les années 1833 et 1834, par M. Robert, IV, 149.
- Tableau des mœurs et des idées de l'empire romain, depuis

Le deuxième siècle, jusqu'à la chute de l'empire d'Occident,
par M. Ricard, I, 85.

LITTÉRATURE.

PROSE.

Le vieillard et les trois orphelins, avec une lithographie,
par M. Curel, I, 103.

Pauline ou la fille du concierge, par M. de Lalonde, III, 41.

Eveline ou le cardinal et la duchesse, nouvelle-drame, par
le même, IV, 57.

VERS.

La fête du 1^{er} janvier, ballade napolitaine, par M. E.
de Puycousin, I, 121.

Plainte, par M. d'Hainault, I, 127.

Quand j'étais Enfant, par le même, III, 67.

Pauvre Enfant, par M. Pradier, I, 131.

A la mémoire d'un jeune poète, par M. Bosq, III, 69.

Menton, stances, par M. Dubourg, IV, 127.

La Coquette le petit Miroir et la Lorgnette, fable, par
M. Garnier, IV, 125.

ARTS.

Système de musique sténographique, avec une lithographie,
par M. Vidal, III, 71.

Bulletin bibliographique, IV, 139.

FIN.



